



M. Sauvé répondra demain aux accusations portées contre lui en son absence

OTTAWA — Le ministre des forêts, M. Maurice Sauvé, a déclaré hier qu'il étudierait le dossier des prétendues irrégularités qui seraient survenues lors des dernières élections dans son comté des Îles-de-la-Madeleine.

Dans un communiqué, M. Sauvé ajoute qu'il ne discutera pas de ce sujet avant mercredi, alors qu'il donnera une conférence de presse.

Des accusations d'irrégularités ont été portées quand le juge Joseph Duguay de Cap-aux-Meules, au Québec, a rapporté à des journalistes qu'au cours d'un échange téléphonique M. Sauvé avait protesté contre la mise en liberté de deux hommes se trouvant en prison pour leur permettre d'aller voter. Plus tôt, dans la même journée, ces hommes avaient été accusés d'avoir proféré des menaces à l'endroit d'un libéral.

Le juge Duguay avait ajouté qu'il avait reçu au moins deux, peut-être trois, appels de M. Sauvé, qui protestait toujours contre la libération des hommes.

La semaine dernière, le parti conservateur a fait savoir qu'il faisait enquête sur certains faits survenus au cours des élections dans les Îles-de-la-Madeleine.

M. Sauvé a émis le communiqué à son retour de Rome, où il a participé à une conférence de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture des Nations unies. Il a également représenté le gouvernement canadien aux cérémonies de clôture du concile oecuménique.

Le communiqué dit que M. Sauvé mène l'enquête appropriée sur les faits et les documents relatifs à des allégations concernant les élections du 8 novembre dernier dans les Îles-de-la-Madeleine.

"M. Sauvé étudie le dossier sur cette question et ne fera aucune déclaration à ce sujet avant une conférence de presse qu'il tiendra mercredi, le 15 décembre", dit-il.

Le concours de Bonn à la planification nucléaire de l'OTAN est désormais acquis

de notre envoyé spécial, Jean-Pierre TAINURIER

PARIS — La conférence ministérielle de l'OTAN qui s'ouvre aujourd'hui Porte Dauphine, à Paris, évitera d'aborder de front les grands problèmes de la planification nucléaire et d'intégration militaire qui restent, malgré tous les efforts de médiation et de modération de pays comme le Canada, les grands points de divergence entre les États-Unis et la France. Cette question met directement en cause les Allemands

et leur volonté de participer d'une façon ou d'une autre à la stratégie nucléaire de l'Alliance atlantique. Cette ambition, qu'elle soit légitime ou non, n'est pas non plus sans inquiéter l'Union soviétique et sans poser, naturellement, des problèmes dans la Maison-Blanche souhaiterait fort se passer dans le contexte de la guerre du Vietnam.

La journée de lundi a donc été essentiellement consacrée à des entretiens bilatéraux entre les délégations sur la façon d'éviter des frictions inutiles dans la conjoncture actuelle.

Cette conjoncture repose essentiellement sur le "groupe de travail numéro trois", créé le 27 novembre dernier lors de la réunion des 15 ministres de la défense en l'absence de la France. Comité dit de planification nucléaire, il permet à Bonn de participer aux discussions sur la politique nucléaire de l'Alliance atlantique. Malgré son caractère provisoire (il peut, en effet, être dissous dès le printemps prochain par le prochain conseil ministériel de l'OTAN) il devrait dans une large mesure assurer aux Allemands une participation à une véritable planification nucléaire.

En effet, les entretiens bilatéraux entre MM. Rusk et Couve de Murville, d'une part; entre MM. Rusk et Martin, de l'autre ont permis aux Américains de faire savoir qu'ils ne considéraient pas ce troisième comité comme un "hochet" donné aux Allemands, mais bien davantage comme un vrai groupe de travail qui devra abattre une besogne efficace dans le plein sens du mot. C'est là une surprise pour les alliés des États-Unis qui ne pensaient nullement que ce groupe de travail était autre chose qu'une manœuvre destinée à calmer les désirs de Bonn et maintenir un statu quo souhaité par Paris et Moscou, pour des raisons divergentes.

Si dans les milieux canadiens on s'est montré quelque peu étonné de cette déclaration de M. Rusk, on n'y est pas opposé en principe car on estime qu'il serait vain de chercher à berner l'Allemagne par des faux-semblants, dont le caractère factice deviendrait évident au gré des séances de travail.

Il est douteux toutefois que ce problème précis et nouveau soit soulevé à fond par la

De Gaulle a changé son style

PARIS — La campagne pour l'élection présidentielle française a pris hier un nouveau départ avec les allocutions prononcées devant les caméras de la télévision par le général de Gaulle et par M. François Mitterrand.

A cinq jours du deuxième tour de scrutin qui verra s'affronter ces deux seuls candidats, l'élément qui retient le plus l'attention est le changement de ton du président de la République, son souci de parler davantage des "Français" que de la France, l'effort qu'il a consenti pour rendre plus vivante son allocution, surtout sa décision de prendre part désormais à l'ensemble de la campagne officielle alors qu'avant le premier tour de l'élection, il ne s'était adressé que deux fois à la nation et que ses cinq adversaires utilisaient à plein les temps de parole que leur octroyait la constitution.

Pour la première fois, le général de Gaulle a accepté de paraître sur les écrans en compagnie d'un journaliste qui l'interrogeait. Sans renier, et au contraire en réaffirmant la conception nationale qu'il a du rôle de la France, à l'intérieur et à l'extérieur, le chef de l'État a voulu émaille de chiffres l'énumération des efforts réalisés depuis sept ans par son gouvernement. Ses attitudes contre les régimes précédents ont été comparativement moins nombreuses et il n'a cité à aucun moment le nom de son seul adversaire du 19 décembre. Il a par contre mis constamment en parallèle les résultats ob-

tenus dans les divers domaines — logement, éducation, téléphones, autoroutes, recherche scientifique — avec les résultats analogues enregistrés dans les périodes précédant son retour au pouvoir en 1958.

Un programme

Le souci du général de Gaulle de s'adresser directement à chacune des catégories sociales de l'électorat est apparu tout au long de la dernière heure qu'a duré son intervention.

Le sentiment quasi général des observateurs est que le président de la République est entré avec une particulière vigueur dans la campagne électorale.

Voir page 2: De Gaulle

L'industrie forestière au gouvernement: ne planifiez pas sans nous

par Marcel THIVIERGE

QUEBEC. — Une mise en garde des industries forestières au gouvernement a marqué, hier, la première journée des audiences publiques convoquées par le ministère des terres et forêts.

L'Association qui groupe la plupart des industries forestières du Québec, dans une lettre au ministre Lucien Cliché, affirme que la planification est à la page à l'heure actuelle et que le ministère des terres et forêts est déjà profondément engagé dans cette voie.

"Nous croyons, dit l'Association, qu'une mise en garde s'impose dans le but d'éviter des mesures manquant de coordination qui résulteraient en une ruée vers les ressources forestières par des organismes agissant seuls et ne se préoccupant pas suffisamment des effets cumulatifs de leurs actes".

"L'industrie ne peut, ajoute l'Association, accepter que sa position actuelle et future soit mise en jeu par des mesures décisives et définitives dont les effets préjudiciables seront irréparables. Tous les avantages que nous avons comme exportateurs doivent être conservés et accrus".

Cette lettre et le mémoire de l'Association ont provoqué entre les porte-parole des industriels et les hauts fonctionnaires du ministère une discussion qui a duré une heure et demie. Prés de deux cents personnes ont assisté, hier, à cette première journée d'audiences qui se déroule dans la salle de conférence de la faculté de foresterie et de géologie de l'Université Laval.

Même l'opposition officielle y était représentée par M. Jean-Jacques Bertrand, député de Missisquoi et ex-ministre des terres et forêts.

On a discuté, hier, autour de cinq mémoires: ceux de M. Robert Raynault, de l'Association forestière du Québec, de l'Association des industries forestières du Québec, du Conseil des producteurs de pâtes et papiers, de la Société canadienne des biologistes de la faune et de la Fédération québécoise de la faune.

LE MAINTIEN DES CONCESSIONS

Les industriels forestiers soutiennent que l'industrie forestière majeure au Québec s'est implantée grâce au système de concessions en vigueur et que celui-ci devait être maintenu en tenant compte de l'importance des capitaux qui y sont investis. Ce système doit également comporter pour le concessionnaire le droit de récolter et de livrer la matière ligneuse à son usine de la manière la plus économique possible et en même temps compatible avec un sain aménagement.

Les hauts fonctionnaires ont demandé aux industriels si ce droit leur était contesté.

Un porte-parole a répliqué en soulignant que le projet qui force les industries à acheter le bois des colons et cultivateurs était une entrave à ce droit, parce qu'il coûterait meilleur marché aux industries de le faire couper elles-mêmes plutôt que de l'acheter.

Les industriels n'ont guère pris la politique du gouvernement qui, selon eux, désire régler des problèmes sociaux en prenant de telles mesures qui ne leur sont pas favorables.

L'industrie se voit ainsi obligée d'accepter des bois dont les prix sont constamment à la hausse et se croit seule à subir une telle contrainte. Elle ne met pas en doute le droit des individus de profiter de la loi des marchés agricoles pour se grouper ensemble afin d'améliorer leur sort, mais est aussi d'avis

que la législation privilégiée qui leur a été accordée entraîne la responsabilité de négocier de bonne foi des conventions, si des conditions mutuellement acceptables ne pouvaient s'établir.

Le "livre vert", publié par le ministère, le 20 octobre, laissait entendre qu'il serait peut-être favorable à la protection des forêts relève de la responsabilité gouvernementale.

Dans son mémoire, l'Association des industries forestières n'admet pas que la protection contre le feu devienne la responsabilité exclusive du ministère.

Les industriels insistent sur l'urgence de leur participation à l'organisation et à l'administration de tout organisme de protection qui les concerne.

Quant à l'aménagement polyvalent de la forêt, c'est-à-dire son utilisation pour fins récréatives par la population, les industriels ne sont guère enthousiastes devant ce principe que prône le livre vert du ministère.

Ils expliquent qu'ils ont des concessions pour fins d'aménagement forestier, pour alimenter leurs usines. S'ils acceptent le principe de cette polyvalence, on ne voit guère, selon les réponses fournies hier, comment ils pourraient en accepter la mise en pratique.

Les industriels s'opposent à la politique d'intégration de la forêt à l'économie rurale, telle que prônée par l'Union catholique des cultivateurs.

"La méthode suggérée pour mettre cette politique en pratique, dit l'association, par l'octroi à des groupements agricoles de concessions alimentant des industries existantes, aura certainement un effet nocif sur la contribution que l'industrie est en mesure d'apporter au bien commun, sous formes d'emplois, de taxes, d'exportations, etc."

TENIR COMPTE DE LA CONCURRENCE

Le Conseil des producteurs de pâtes et papiers du Québec a demandé, dans son mémoire, au ministère de tenir compte de la situation concurrentielle sur le marché mondial lorsqu'il procédera à des changements et modifications aux lois et règlements qui régissent l'administration de l'industrie forestière du Québec.

Pour vendre ses produits, l'industrie des pâtes et papiers du Québec doit augmenter sa productivité et fabriquer à un coût qui lui permette de conserver ses marchés et de les étendre si possible.

"En forêt, dit le mémoire, la pénurie de main d'œuvre et la hausse des salaires ont obligé l'industrie à consacrer des sommes considérables à la mécanisation, ce qui a eu pour effet, non pas de réduire, mais de stabiliser le prix de revient du bois. Une telle transformation dans les opérations forestières entraîne par contre une diminution considérable dans l'emploi d'ouvriers non spécialisés".

Le Conseil des producteurs de pâtes et papiers a réclamé "certains avantages qui placeraient cette industrie dans une meilleure situation vis-à-vis ses concurrents".

Cependant, les porte-parole du conseil n'ont guère précisé ce qu'ils entendaient par "certains avantages". On peut présumer qu'il s'agit du statu quo et de toutes mesures supplémentaires qui contribueraient à abaisser le coût de production.

Le Conseil a, de plus, donné son entier appui aux recommandations et remarques faites précédemment par l'association des industries forestières.

Voir page 2: L'industrie forestière

Kierans: si l'on tient compte de l'assiette fiscale, Le statut particulier est un fait accompli

par Real PELLETIER

Le ministre de la santé, M. Eric Kierans, a déclaré hier midi que le "statut particulier" du Québec est un fait accompli, si l'on considère la répartition de l'assiette fiscale et que cette caractéristique du Québec est appelée à s'accroître: si nous continuons, dit-il, à nous prévaloir de notre droit de retrait des programmes conjoints, il est à prévoir que nous toucherons bientôt plus de 50 pour cent du produit de l'impôt sur les profits des sociétés et quelque 75 pour cent de l'impôt sur le revenu des particuliers.

M. Kierans, en compagnie de son collègue René Lévesque, de la famille et du bien-être, s'adressait hier midi à plusieurs centaines d'étudiants réunis au centre social de l'université.

A un auditeur qui lui demandait ce qu'il pensait du "statut particulier" pour le Québec, le ministre de la santé a répondu que ce statut existe déjà dans les faits, puisque le Québec, contrairement aux autres provinces, perçoit déjà 44 pour cent de l'impôt sur le revenu des particuliers, pourcentage qui sera porté à 47 pour cent au cours du prochain exercice fiscal — et peut-être même 51 pour cent, si des accords sont conclus relativement au traitement des malades mentaux.

Quant à l'avenir, a-t-il ajouté, si l'on considère les projets de politique du Québec en matière de santé, d'éducation, de voirie et de bien-être social, on peut s'attendre à "des augmentations énormes" de la part du revenu fiscal du Québec. "Si on continue avec l'option out, dit-il, on peut prévoir que le Québec percevra

vaudrait déjà à près de \$600 millions.

Le ministre de la santé a en outre révélé que, lors de la conférence des ministres de la santé des provinces qui se tenait à Winnipeg la semaine dernière, il s'était opposé à l'adoption d'une résolution soumise par ses collègues réclamant une aide accrue d'Ottawa à la construction d'hôpitaux et que cette résolution avait été conséquemment battue. "Ce n'est pas à eux, a ajouté le ministre, qu'il revient de dicter quelles sont les priorités du Québec en matière de santé."

On se souvient que M. Kierans avait annoncé, il y a quel-

que temps, dans son premier discours officiel comme ministre de la santé, qu'aucune requête pour la construction ou l'agrandissement d'hôpitaux ne sera accordée avant que les hauts fonctionnaires du ministère n'aient terminé l'étude de la "situation générale".

C'est là l'objectif premier du ministère: étudier globalement les faits relatifs à la santé au Québec pour déterminer ensuite ce qui apparaît prioritaire, parce que les fonds ne sont pas inépuisables et qu'il faut en user judicieusement. C'est cet argument que M. Kierans a fait valoir auprès des ministres de la santé du pays.

Les ressources ne sont pas inépuisables, insiste-t-il. M. Kierans est bien d'accord par exemple avec le projet de centre médical comme celui qui est préconisé pour l'université de Montréal, mais il n'est pas certain, précise-t-il, que ce soit là un projet prioritaire.

"Si l'argent n'était pas un produit rare, dit-il, nous construirions un centre médical sur le campus."

Le ministre a dit qu'on doit procéder délicatement dans le domaine de la santé et exercer une "planification sans dirigisme autoritaire qui risquerait d'être aveugle".



Lévesque lance un projet pour remplacer progressivement les compagnies de prêts



Après avoir qualifié les "compagnies de finance" de "requins", le ministre de la famille et du bien-être social, M. René Lévesque, a promis hier midi de soumettre au gouvernement une demande d'aide financière destinée à mettre sur pied "cinq ou six organismes" qui pourraient se substituer aux compagnies, "morceau par morceau".

M. Lévesque exposait sa conception d'une politique sociale du Québec devant les étudiants de l'université de Montréal où il s'est rendu en compagnie de son collègue de la santé, M. Kierans. Parlant du problème que pose le crédit populaire au Québec, M. Lévesque a dit que la Confédération des syndicats nationaux songeait à créer, en collaboration avec des mouvements comme les Travailleurs étudiants du Québec, "des organismes qui se substitueront aux requins que sont les compagnies de finance".

Le ministre n'est pas allé plus avant dans ses propos sur ce sujet brochant un vaste tableau des problèmes sociaux du Québec, mais les étudiants sont revenus à la charge durant la période de questions: "Est-ce que la rue St-Jacques et M. Marler vous laisseront lutter contre le système des compagnies de finance?" lui a-t-on demandé.

"M. Marler est rendu aux ciments Lafarge et n'est plus dans le cabinet", a répondu assez sèchement M. Lévesque, suscitant le rire général. Quant au "système", a-t-il ajouté, il faut se méfier du mot: les "bêres blancs" aussi parlent de "systèmes" en la matière. Il faut s'en méfier comme de tous les mots en "isme". Une politique sociale a pour fonction, en gros, de rendre tous les gens heureux. Le crédit populaire est un problème. Pour ce qui est des "compagnies de finance", elles ont un côté requin. On sait que leur taux atteint parfois 24 p.c. et qu'elles font de la sollicitation.

Mais quand on a fini de dire tout ça, ajoute-t-il, il faut quand même se rendre compte d'une chose: c'est qu'elles répondent à un besoin réel des gens. Le besoin de crédit existe, mais il s'agit de le rendre le plus humain, le plus "civilisé" possible.

Faisant allusion encore une fois aux projets de la CSN, le ministre a ajouté: "Je leur ai promis dernièrement — si on le demandait à temps — de demander au gouvernement et de faire passer mûrement une proposition d'aide financière à cinq ou six organismes nouveaux qui toucheraient au crédit populaire de façon civilisée et qui essaieraient d'introduire quelque chose de nouveau dans le contexte du crédit populaire."

Le ministre met toutefois en garde contre les appréciations en termes de "système" et précise que les changements souhaités se feront "morceau par morceau."

Reformulation de la loi de l'adoption

par Solange CHALVIN

Plusieurs des priorités du ministère de la famille et du bien-être ont déjà été exposées et à chacune de ses apparitions publiques, M. Lévesque ne manque pas de les rappeler. Mais hier après-midi, devant le club Wilfrid-Laurier des femmes libérales, il a révéilé en plus de sa politique familiale, certaines préoccupations récentes de son ministère: entre autres, une reformulation de la loi de l'adoption et une décentralisation accrue des services sociaux et de la législation administrative. En plus, il voudrait installer le plus tôt possible des services d'assistance judiciaire bien organisés pour venir en aide à ceux qui ne peuvent, vraisemblablement, se payer le luxe de consulter un avocat.

Il semble une fois de plus que ce soit le tandem Kierans-Lévesque qui ait permis au ministre de la Famille de découvrir certaines anomalies concernant le traitement accordé par la loi de l'impôt sur le revenu, aux mères célibataires. "Celles qui gardent leur enfant et qui travaillent, pour subvenir à ses frais, n'ont droit à aucune déduction pour cet enfant qui est en fait, dit M. Lévesque, une charge familiale tout aussi lourde que pour un foyer normal. Cette loi doit être changée le plus tôt possible, selon le ministre qui a ajouté: "Il est inadmissible que dans une province comme la nôtre, où les bons sentiments pullulent, qu'il y ait encore des centaines et des centaines d'enfants qui errent dans les rues".

C'est un gaspillage humain financier scandaleux. Ces enfants doivent être placés; le dévouement ne suffit plus. S'il faut faire du "marketing" de bébés, dit le ministre en s'exclamant d'employer ce terme, faisons-le, mais donnons à ces enfants la chance d'avoir un foyer". Pour M. Lévesque, il n'est pas plus honteux pour une population d'absorber tous ses enfants illégitimes que de les mettre au monde. La plupart des pays socialement évolués n'ont pas d'enfants à adopter; dès leur naissance, ils sont réservés, pris en foyer nourricier et grandissent normalement à l'intérieur d'autres foyers, à défaut du leur. Non seulement, le Québec demeure l'une des exceptions sur la carte sociale, mais d'autres pays comme les États-Unis, se servent même de nos déficiences, pour importer et "vendre" des bébés nés au Québec.

Même si le gouvernement prendra les mesures qui s'imposent pour que cessent de tels trafics, le placement rapide des enfants ne se fera pas sans qu'une complète coordination s'effectue entre le public et les agences, les agences et l'État. En même temps qu'une restructuration de la Loi de

Voir page 2: Gemini

Voir page 2: Reformulation

L'industrie forestière

(Suite de la première page)

L'Association avait invité le ministre à faire porter ses efforts en matière de planification vers le développement des quelque 153.000 milles carrés de forêts vacantes lui signifiant ainsi que les forêts concédées aux industries étaient entre bonnes mains.

L'Association a qualifié "d'aspect négatif" l'ensemble des règlements régissant l'usage de la forêt.

Les hauts-fonctionnaires ont sursauté devant ce qualificatif, mais un porte-parole de l'association a expliqué qu'il ne fallait pas voir dans cette expression un sens préjugeant.

UN LIVRE BLANC

A l'ouverture des audiences, M. Fernand Boutin, sous-ministre, a lu le texte que le ministre, M. Lucien Cléche, retenue dans son compte par la tempête, devait lui-même prononcer.

A l'aide de la quarantaine de mémoires soumis et à la suite des audiences de cette semaine, le ministre posséderait tous les éléments nécessaires à la préparation d'un livre blanc qui constituerait les grandes lignes de la politique forestière au cours des prochaines années.

A partir des énoncés contenus dans le livre blanc, le ministre procéderait à la rédaction d'un texte de loi, c'est-à-dire un véritable code d'usage qui sera soumis éventuellement à l'approbation de l'Assemblée législative.

Ces audiences, lit-on dans le texte du ministre, se situent donc au centre même de notre programme. Car le livre blanc, qui servira de base à la révision de nos lois, sera rédigé à la lumière des points de vue exprimés, ici même, au cours de la semaine. Par conséquent, cette discussion publique revêt un caractère particulièrement important étant donné l'influence déterminante qu'elle peut avoir dans l'élaboration des politiques du ministre.

CONTRE LE GASPILLAGE

C'est M. Robert Raynault, grand-officier de l'Ordre du mérite forestier, qui a présenté le premier mémoire qui était, en quelque sorte un appel à la conservation et à la protection des forêts du Québec.

"Il est bien évident", a dit M. Raynault, que je ne viens pas prêcher ici un retour à la terre. D'ailleurs une telle démarche serait tout à fait archaïque dans les circonstances. En réalité, ce que je viens prêcher, c'est un retour au respect de l'arbre et de la forêt, forêt gardienne du sol et des eaux... Tout coulage devrait nous répugner. Le gaspillage devrait faire place à l'économie: l'extravagance devrait céder le pas à la frugalité; le gros bon sens devrait déloger l'égoïsme; l'usage et non l'abus d'un bien devrait prendre rang parmi les vertus sociales et les lois de la nature devraient demeurer inviolées."

UNE AIDE PLUS GRANDE DE L'ÉTAT

L'Association forestière du Québec, par la voix de son directeur général, M. Jules Breton, a réclamé une aide plus efficace du ministère.

L'AFQ est un organisme d'éducation forestière populaire qui groupe, entre autres, les quelque 18.000 membres des Clubs 4H. Elle s'occupe également de fermes forestières qui couvrent aujourd'hui une superficie de 195.000 acres.

L'AFQ demande la formation d'un bureau technique pour les Clubs 4H, la nomination de techniciens pour s'occuper du côté technique du mouvement des fermes forestières et la nomination d'agents de relations publiques au niveau provincial et surtout au niveau régional.

M. Breton a également parlé de la nécessité de la préparation de publication de vulgarisation forestière pour les adultes et les jeunes. Il a fait remarquer que son association était forcée de distribuer, des publications venant du fédéral, de l'Ontario et même des États-Unis en nombre beaucoup plus considérable que celles provenant du ministère québécois des terres et forêts.

M. Breton a soutenu qu'il en coûterait à l'État pour faire le même travail que l'AFQ au moins dix fois plus cher et que les résultats ne seraient peut-être pas aussi satisfaisants. Il a cité en exemple les Cercles de jeunes agriculteurs, organisés par le ministère de l'Agriculture, "qui, a-t-il dit, coûtent 25 fois plus cher et donnent 75 fois moins de résultats."

LE REBOISEMENT

L'Association de la vallée de la Rouge a souligné une anomalie de la politique gouvernementale. Alors que le ministère de l'Agriculture donne des subventions de \$30 l'acre pour le déboisement, le ministère des terres et forêts accorde \$10 l'acre pour le reboisement. L'association s'est élevée contre cette politique surtout lorsqu'il s'agit de déboisement de terres non cultivables.

C'est pourquoi, l'association demande que le détenteur d'un lot sous bûche de location jouisse des mêmes privilèges de lettres patentes pour la culture d'un boisé dans les parties à vocation forestière que ceux accordés au défrichement fait pour fins agricoles.

L'association recommande également qu'on étudie la possibilité d'un projet d'assurance-reboisement afin d'être en mesure de renseigner et de guider les propriétaires de lots reboisés ou de boisés de ferme qui désireraient se prévaloir d'un tel système.

On remarque qu'il y a plus de 50 ans, le territoire de la vallée de la rivière Rouge fut déboisé pour en faire une région agricole.

"On réalise maintenant, dit le mémoire, que ce fut une erreur. Ce serait peut-être, en faire une autre que de la déclarer totalement agricole."

L'association recommande donc que les sols soient utilisés selon leur classification.

Reformulation

(Suite de la première page)

L'adoption, des efforts d'éducation doivent être entrepris par les agences auprès du public afin que les crèches se vident.

Hauser les taux d'assistance aux mères nécessiteuses et les ajuster au coût actuel de la

vie semble tout aussi important pour le ministre que la simplification des lois sociales en vigueur au Québec et leur modernisation. Si le recrutement de personnel est urgent, la création de services nouveaux l'est également. Parmi ces derniers, M. Levesque a mentionné la création de garderies qui répondent aux besoins des mères au travail.

"Comment reprocher à des filles instruites qui se marient, de vouloir poursuivre une activité professionnelle tout en élevant une famille. Il faut permettre à ces femmes d'élever tout aussi normalement une famille que celles qui ont décidé, par choix, de demeurer au foyer."

Le ministre a avoué, cependant, que le travail qu'accomplit actuellement son ministère se fait dans l'ombre parce que les juridictions ne sont pas encore "démêlées" avec Ottawa, selon son expression. La régionalisation des services cependant peut s'effectuer rapidement et reprenant la célèbre parole de l'abbé Pierre, M. Levesque lança, en boutade, que le ministère serait l'espoir des "hommes sans voix" de ceux que même les syndicats n'étaient pas prêts à grouper. S'ils n'ont plus la force d'exiger, nous exigerons à leur place et nous ferons valoir leur "droit" à être aidés.

OTAN

(Suite de la première page)

délégation américaine cet après-midi en réunion ministérielle, le gros des discussions devant de toute évidence se faire en rencontre bilatérale. Il sera donc essentiellement question aujourd'hui et demain, des problèmes de routine qui ne risquent nullement de soulever de polémiques, à moins d'une "sortie" impromptive française ou allemande.

On discutera plutôt du Vietnam, de Chypre et de la Rhodésie ainsi bien sûr que des relations Est-Ouest. L'inconscience des élections françaises pèsera aussi de tout son poids sur l'intention des délégations d'éviter de soulever des problèmes qui pourraient ne plus en être dans quelques mois. Le mot d'ordre est donc à la prudence et au statu quo.

Enfin la rencontre Martin-Couve de Murville a permis un échange de vue sur les re-

lations canado-françaises. On peut essentiellement en retenir que les deux gouvernements se sont entendus sur la nécessité de développer la collaboration dans les domaines culturels; qu'une décision a été prise en principe sur la construction d'une station de repérage spatial à Terre-Neuve qui servira en particulier à la France, lorsque celle-ci aura installé sa base de lancement de fusées en Guyane; et que des avions-citernes construits à Canadair seront vendus à Paris pour la lutte contre les incendies de forêt.

PARIS (Par l'AFP) — "Je ne pense pas que des initiatives spectaculaires soient prises au cours de la session ministérielle de l'OTAN qui s'ouvre demain", a déclaré hier soir à Paris M. Paul Martin, le ministre des affaires extérieures du Canada et président en exercice de cette session.

Le ministre canadien, qui tenait une conférence de presse, a tenu aussitôt à souligner

que la réunion allait néanmoins revêtir une grande importance en raison des échanges de vues auxquels elle doit donner lieu sur "l'état de l'Alliance et l'état du monde" et sur "les importants problèmes auxquels le monde doit faire face en Asie et en Afrique".

Après avoir insisté sur l'importance qu'aura aussi cette session de fin d'année pour "le maintien de l'intégrité et de l'efficacité de l'Alliance atlantique", M. Paul Martin a souligné que les ministres auront à étudier notamment les implications des récentes attaques de l'Union soviétique contre deux des membres de l'Alliance: les États-Unis et l'Allemagne fédérale.

En ce qui concerne le problème de Chypre, le ministre canadien a déclaré qu'il ne serait abordé que dans la mesure où il concerne deux pays membres de l'OTAN, la Grèce et la Turquie, et qu'il convenait de ne pas oublier que l'affaire chypriote relève uniquement de la compétence des Nations unies.

Quant à la question rhodésienne, M. Paul Martin a déclaré que si elle constituait une affaire bilatérale entre la Grande-Bretagne et le gouvernement rebelle de M. Ian Smith, elle intéressait au premier chef tous les membres du Commonwealth. Interrogé sur le point de savoir si le Canada serait susceptible d'agir en médiateur entre Londres et Salisbury, il a répondu par la négative déclarant que Ian Smith rejeterait sans doute le principe d'une telle médiation en raison de la spontanéité avec laquelle le Canada s'est joint aux sanctions économiques prises à l'égard de la Rhodésie. Il a ajouté que son gouvernement était optimiste sur l'effet de ces sanctions "pour atteindre les résultats désirés".

Gemini

(Suite de la première page)

prendra fin que le 18 décembre. Tout va bien à bord, souligne la NASA.

Environ cinq heures trois

De Gaulle

(Suite de la première page)

Il paraît avoir tenu compte de l'enseignement que les dirigeants gaullistes avaient tiré de sa mise en ballottage au premier tour: malgré la personnalisation du pouvoir qu'enlève le nouveau mode d'élection au suffrage universel, le corps électoral se détermine moins sur un nom — aussi

quarts après le lancement de "Gemini-8" ce dernier véhicule doit effectuer le premier rendez-vous de l'ère spatiale en rattrapant "Gemini-7". Si tout va bien, les deux cabines voleront et évolueront de concert. Les quatre astronautes graviteront à 300 kms d'altitude et 28.000 kms à l'heure, en formation, pendant plusieurs heures. Et en principe "Gemini-8", dont le vol en tout état de cause ne durera pas plus de 48 heures au maximum, regagnera la terre jeudi matin.

prestigieux soit-il — que sur une politique et sur un programme.

Le scrutin du 5 décembre a démontré que l'avenir compte davantage pour les Français que le passé.

Traitant uniquement de politique étrangère, M. François Mitterrand, candidat unique de la gauche y compris le parti communiste, a de son côté paru pendant une demi-heure sur les écrans de l'ORTF. Son succès que ne prévoyait généralement pas les milieux politiques — il avait recueilli près de 33 pour cent des voix le 5 décembre — son désir d'élargir sa clientèle électorale et de battre le général de Gaulle, en recueillant une partie du quart des suffrages qui s'étaient portés ce jour-là sur d'autres candidats, l'ont amené à faire une critique sévère de la politique internationale du général de Gaulle à laquelle il reproche d'être "opportuniste et changeant".

CARRIÈRES et PROFESSIONS

CONSEILLER EN ORIENTATION (Bilingue)

demandé par
Service d'Orientation
RÉGIONALE SALABERRY
87, rue Ste-Cécile
Valleyfield

AGENT ADJOINT DE L'ORGANISATION DES ACHATS

\$7,890 - \$8,970

MINISTÈRE DE LA PRODUCTION DE DÉFENSE — OTTAWA

Un poste est présentement vacant à la Direction de la planification des approvisionnements d'urgence, pour un agent qui possède une bonne expérience de la planification relative à l'organisation des achats d'une grande variété d'approvisionnements à l'échelle nationale ou régionale.

Ce poste exige beaucoup d'initiative et de jugement et offre un vaste champ d'action pour travailler de façon indépendante et créatrice.

Pour obtenir tout renseignement supplémentaire, écrivez aujourd'hui même à la Commission du service civil du Canada, Ottawa 4, en mentionnant le numéro de concours 65-2295.

Les demandes seront acceptées jusqu'au 31 décembre 1965.

ETUDES DES EAUX INDUSTRIELLES

Jusqu'à \$10,700

MINISTÈRE DES MINES ET DES RELEVÉS TECHNIQUES

Deux postes sont immédiatement disponibles pour des ingénieurs ou des chimistes diplômés possédant de l'expérience dans le domaine du génie hydraulique ou de la chimie; ils devront diriger des études qualitatives des eaux de surface et d'égouts. On s'attend à ce que les laboratoires soient situés à Calgary (Alb.) et à Moncton (N.B.).

Pour obtenir tout renseignement supplémentaire et des formules de demande, écrivez à la COMMISSION DU SERVICE CIVIL, OTTAWA 4, en mentionnant le numéro de concours 65-1500-28.

ADMINISTRATEURS DU BIEN-ÊTRE SOCIAL RÉGIONS SEPTENTRIONALES

Jusqu'à \$6,900

Indemnité septentrionale en plus

selon l'endroit et l'état civil des candidats.

Ministère du Nord canadien et des Ressources nationales

CHURCHILL, YELLOWKNIFE, FORT SMITH, AKLAVIK

Ces postes offriront aux candidats une occasion exceptionnelle de contribuer, dans les régions septentrionales, au progrès et au perfectionnement des ressources sur le plan humain en gérant sous surveillance, les programmes de bien-être social dans les domaines suivants: bien-être de l'enfance, assistance sociale, services médicaux-sociaux et services spéciaux rendus aux collectivités et aux groupes.

Les diplômés d'université, surtout ceux qui possèdent une formation postuniversitaire en service social ou de l'expérience dans le domaine du bien-être, sont priés de présenter leur formule de demande. Les candidats devront justifier qu'ils remplissent les conditions d'admissibilité pour être admis dans une école du service social reconnue. Des avantages seront accordés pour des voyages dans le sud du Canada en cas de traitement médical ou dental, d'hospitalisation et de vacances annuelles; des logements sont fournis à des loyers modérés.

Veuillez présenter IMMÉDIATEMENT votre demande à la COMMISSION DU SERVICE CIVIL DU CANADA, OTTAWA 4, sans omettre de mentionner le numéro 65-2067.

Vous pouvez obtenir des renseignements supplémentaires en vous adressant au bureau le plus proche de la Commission du service civil du Canada.

DACTYLOS

(minimum: 50 mots à la minute)

HOMMES ou FEMMES

- Célibataires âgés de 21 à 35 ans
- Au moins une 11e année d'études
- Bonne connaissance du français (grammaire, orthographe, diction)
- Expérience de la dictée ou de la transcription d'enregistrements sonores
- Salaire initial \$4,192 net par année, plus allocation pour connaissances linguistiques — "indemnité d'aménagement et de rapatriement"
- Lieu d'emploi: New York

Adressez-vous à

SERVICE NATIONAL DE PLACEMENT

10 est, rue Notre-Dame, Montréal
Tél. 868-1581

Hommes:
M. A. BERTRAND
Poste 269

Femmes:
Mme F. HOUE
Poste 270

GERANT DES PRODUITS

(Brand Manager)

Le service de la publicité de notre siège social à Montréal demande un jeune homme dynamique et expérimenté pour assumer la responsabilité du marketing d'un groupe de produits aux consommateurs.

Qualités requises: diplôme en administration des affaires, commerce ou arts, ainsi que de l'expérience des agences ou de l'administration de la vente dans le domaine des produits alimentaires. De l'expérience dans la vente serait un atout.

Toute demande sera gardée confidentiellement. Réponse assurée.

Envoyer curriculum vitae et salaire désiré à:

Service du personnel,
THE CANADA STARCH COMPANY LIMITED,
Edifice Sun Life, Montréal.

JURISTES et ECONOMISTES

pour travailler en qualité de

CHARGÉS D'ENQUÊTES SUR LES COALITIONS

MINISTÈRE DE LA JUSTICE — OTTAWA

Les nominations se feront à divers niveaux, à des traitements allant jusqu'à \$15,100 par année, selon l'expérience et la compétence des candidats.

FONCTIONS: Effectuer des enquêtes relatives aux pratiques commerciales restrictives; conduire des enquêtes générales, y compris des recherches en économie; aider et participer à la tenue d'audiences devant la Commission d'enquête sur les pratiques restrictives du commerce et à la présentation de causes devant les tribunaux.

QUALITÉS: Etre membre d'un Barreau ou diplômé universitaire en sciences économiques ou dans une science connexe.

Pour faire votre demande ou pour obtenir tout renseignement supplémentaire, écrivez immédiatement à la COMMISSION DU SERVICE CIVIL DU CANADA, OTTAWA 4, en mentionnant le numéro du programme 65-891.

Toutes les demandes d'emploi et de renseignements sont confidentielles.

INGENIEUR D'USINE

Plus de \$10,000.

POSTE — Devra voir à l'entretien et à l'installation de l'équipement de la bâtisse et de services mécaniques aussi bien que de l'ajustement de la machinerie de production, et toute autre fonction connexe. Fera rapport au gérant de production de ces tâches. Surveillance et contrôle de plusieurs surintendants et de 50 hommes. Localité: Québec.

COMPAGNIE — Important manufacturier canadien de produits courants possédant des plans à travers le Canada. Compagnie à fonds publics, ayant une haute réputation de prospérité croissante.

QUALITÉS REQUISES — Formation d'ingénieur en mécanique. Gradué de l'Université McGill ou de Montréal de préférence, ou toute autre université canadienne. Âgé de 30 ou plus.

AVANTAGES — Salaire élevé, bénéfices exceptionnels. Poste d'avenir parce qu'offert par une compagnie majeure.

Ecrire, télégraphier ou composer 864-4703 pour demander une formule d'inscription. Il n'en coûte rien. Aucun postulant n'est identifié sans sa permission expresse.

E. PLUS LTD. conseillers en placement de professionnels
Suite 1111, Edifice Carré Dominion, Montréal 2

EMPLOYE D'ASSURANCE

Emploi immédiatement disponible pour jeune homme ou femme répondant aux qualifications suivantes:

— Expérience sérieuse des avenants ou renouvellements automobile.

— Age: trentaine.

Téléphoner à: Monsieur L. Martel,
845-0141

ON DEMANDE DES REPRESENTANTS POUR ORGANISME DE FONDS MUTUEL

L'un des plus importants organismes canadiens de fonds mutuel dont l'activité s'étend à tout le Canada, cherche représentants des deux sexes pour la région de Montréal.

La compagnie donne une formation de base ainsi qu'un cours avancé. Il existe de nombreuses occasions d'avancement rapide pour les personnes qui possèdent les qualités requises d'un chef de file.

Pour de plus amples renseignements, écrire à:

Case 1302, LE DEVOIR

IMPERIAL OIL LIMITED

OCCASION DANS LA VENTE DES PRODUITS CHIMIQUES

Un ingénieur chimique bilingue ou chimiste est demandé pour s'adresser aux industries de la peinture, du caoutchouc et chimiques au Québec et dans l'est de l'Ontario.

De l'expérience dans la vente est préférable mais non essentielle.

Endroit: Montréal.

Une automobile est fournie.

La compagnie offre d'excellentes conditions de travail, un bon salaire et un vaste programme de bénéfices et retraite.

Adresser les demandes d'emploi en fournissant curriculum vitae à:

IMPERIAL OIL LIMITED,

Service des produits chimiques,

2 Place Ville-Marie, Montréal.

Compétence de: M. G.E. Putnam.

Discretion assurée.



En vente dans de nombreux magasins de la Région des Alcools du Québec
Code 568 H — Brut
Code 568 L — Brut Blanc
Code 568 M — Brut Blanc
Des Blancs 1959



LE MARTINIQUE MOTOR INN
1005 GUY AU SUD DE BORCHES
MONTREAL



Répondant à une question concernant Laberge, Lévesque dit:

Ce n'est pas parce qu'on est syndicaliste qu'on est à l'abri du conservatisme social, de la démagogie...

Il faut sortir d'un certain contexte de vaches sacrées qui entoure certains syndicalistes. Il y a le syndicalisme qui est vraiment un droit sacré, et il y a les syndicalistes. Ce n'est pas parce qu'on est syndicaliste qu'on est à l'abri du conservatisme social, de la démagogie ou des conflits de personnalité qui risquent de diviser les forces des travailleurs.

Le ministre de la famille et du bien-être, M. René Lévesque, avait une réponse toute prête hier lorsque, après son exposé devant les étudiants sur la politique sociale de son ministère, un auditeur l'a interrogé sur les accusations de favoritisme à l'endroit de la CSN portées récemment contre lui par le président de la FTQ, M. Louis Laberge.

Ce dernier avait déclaré la semaine dernière, au congrès de la Fédération des travailleurs du Québec, que le ministre avait favorisé la Confédération des syndicats nationaux dans certains conflits impliquant des employés de la fonction publique.

Le ministre a répliqué que: 1) dans le cas de la grève à la Régie des alcools, il était intervenu en faveur des employés parce qu'il considérait que le syndicat était en danger de dislocation;

2) dans le cas de la "menace de grève" à l'Hydro — la grève d'une semaine des employés de bureau ayant été "accidentelle" — il n'y avait pas cette menace de dislocation, mais bien menace de grève, autant de la part des employés affiliés à la CSN d'ailleurs que ceux affiliés à la FTQ, et qu'il s'opposait à cette grève pour laquelle on n'invoquait pas des motifs valables.

Le ministre a ensuite fait une digression sur la prudence dont les employés de la fonction publique doivent faire preuve dans l'usage du droit de grève. Il a cité à ce propos le président du Syndicat canadien de la fonction publique (CTC), M. Little, qui disait récemment à Vancouver que le droit de grève dans les services publics est "un droit qu'on doit exercer avec prudence pour des enjeux qui en valent la peine".

Puis M. Lévesque s'en est pris à certains syndicalistes en général. Il ne fait pas de doute, dit-il, que le syndicalisme est un droit sacré. Mais les syndicalistes et les chefs syndicaux peuvent se tromper, ajoute-t-il.

Il faut sortir d'un certain contexte de vaches sacrées qui entoure certains syndicalistes. Il y a le syndicalisme qui est vraiment un droit sacré, et il y a les syndicalistes. Ce n'est pas parce qu'on est syndicaliste qu'on est à l'abri du conservatisme social, de la démagogie ou des conflits de personnalité qui risquent de diviser les forces des travailleurs.

Le conservatisme social qu'on ne voit pas parce qu'on est syndicaliste qu'on n'est pas "exposé à la démagogie", qu'on est pas exposé "à l'analyse superficielle de choses qu'on n'a pas approfondies"; c'est pas parce qu'on est syndicaliste qu'on ne court pas le danger de conflits de personnalité et de structures de créer des divisions chez les travailleurs.

M. Lévesque s'est ensuite dit heureux des derniers événements rapportés selon lesquels on pouvait espérer un rapprochement entre les deux centrales syndicales.

Pepin: que les députés se mettent au travail

SHERBROOKE — Le président de la Confédération des syndicats nationaux, M. Marcel Pepin, a déclaré que les travailleurs attendaient des députés et des ministres à Ottawa qu'ils fassent leur travail et qu'ils aient une attitude positive devant les problèmes nombreux auxquels doit faire face la classe ouvrière.

Il est temps de revenir sur terre et de voir les problèmes pressants, a déclaré M. Pepin devant les députés au deuxième congrès annuel du conseil central de la CSN de Sherbrooke.

"Ce qui nous intéresse dans la politique fédérale", a-t-il dit, "c'est le contenu et le résultat. Il y a des malaises et les travailleurs sont inquiets de la situation au pays et au Parlement fédéral."

Le président de la CSN a déclaré que cette situation était malsaine pour le pays. A l'endroit des députés et des ministres à Ottawa, il a ajouté "qu'on va leur demander de faire leur job".

Ce n'est pas tout de dire qu'on veut améliorer le sort des travailleurs, mais il faut passer à l'action", a-t-il dit, ajoutant que la CSN était décidée à tout mettre en oeuvre pour protéger les travailleurs.

Automation

Dans un autre domaine, le président de la CSN a soulevé le problème du rythme d'introduction des changements technologiques et de l'automatisation dans l'industrie.

Il a déclaré qu'il était prioritaire de planifier dans ce domaine sinon la misère ne ferait qu'augmenter.

LA FEDERATION DES SERVICES SOCIAUX A LA FAMILLE:

Il faut hausser l'âge minimum pour se marier

QUEBEC — Dans un mémoire au ministre du bien-être social et de la famille, la Fédération des services sociaux à la famille du Québec recommande au gouvernement de faire une étude sur les possibilités de hausser l'âge légal pour contracter mariage dans la province de Québec.

La Fédération appuie cette recommandation sur une étude sociologique de la question qui révèle que 88,5 p.c. des unions contractées entre des jeunes de 19 ans et moins se soldent par des insuccès.

Un nombre de ses recommandations, la Fédération est composée d'une quarantaine d'agences sociales familiales, favorise l'établissement de centres de consultations pré-maritales qui pourraient permettre aux jeunes qui désirent se marier de bénéficier de consultations professionnelles.

Le mémoire suggère aussi la mise sur pied de tribunaux de relations conjugales. Ceux-ci auraient juridiction pour entendre des causes de conflits conjugaux du type de refus de pourvoir, assaut, désertion d'un conjoint, demandes de séparation etc.

Dans l'ensemble, le mémoire se penche sur toutes les questions touchant au domaine de la sécurité sociale et faisant l'objet d'études de la part du nouveau ministre du bien-être social, M. René Lévesque.

Se penchant sur les problèmes de l'adoption, la Fédération suggère au gouvernement de doubler les allocations gouvernementales versées aux foyers nourriciers et de verser des allocations spéciales aux foyers adoptifs; ces mesures faciliteraient le recrutement.

Enfin, la Fédération des services sociaux à la famille du Québec recommande qu'une assistance spéciale supplé-

taire soit considérée comme un moyen d'ajuster l'allocation aux besoins minimaux des personnes démunies.

J.-J. Bertrand: pour éliminer le patronage, faire siéger régulièrement le comité des comptes publics

QUEBEC — Le député de Missisquoi à l'Assemblée législative du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, a affirmé que le seul moyen de faire disparaître "les tentacules de la pieuvre du patronage politique" dans l'administration gouvernementale, est de faire siéger régulièrement le comité des comptes publics.

M. Bertrand a fait cette déclaration lors de l'Assemblée pour le choix d'un candidat de son parti dans la future circonscription de Limoulin, soit l'actuel comté de Québec-Est, moins les paroisses St-Roch et Jacques-Cartier.

C'est M. Armand Maltais, ministre d'Etat sous le gouvernement de l'Union nationale, qui a été désigné à l'unanimité candidat officiel à l'occasion du prochain scrutin provincial.

Ce moyen, le député de Missisquoi a promis qu'il serait au programme politique de l'Union nationale, programme qui sera mis au point avant la tenue des prochaines élections.



Mme Jean Drapeau a allumé hier soir, dans le hall d'entrée de la Place Victoria, un arbre de Noël, décoré de lumières multicolores et d'une centaine de jouets créés par des artisans du Québec. Les locataires de l'immeuble, les marchands et le public en général sont invités à y ajouter des cadeaux en prenant soin d'inscrire sur l'emballage l'indication "pour une petite fille" ou "pour un petit garçon". Le tout sera distribué, la veille de Noël, aux enfants du Service social Bethléem, du Service social de Saint-Pierre-Apôtre et de la Société de secours aux enfants infirmes. Mme Drapeau est accompagnée, ici, de MM. Hugo A. Facci et Alberto Marescoti, deux vice-présidents de la Place Victoria - St-Jacques Co. Inc.

Westmount se prépare à rénover un important secteur de son territoire

La ville de Westmount entreprend la préparation d'un plan de rénovation urbaine devant s'appliquer à la partie sud de la ville.

A cet effet, le conseil municipal a demandé hier soir au géant général de la ville, M. N. T. Dawe, de préparer une "soumission" qui sera présentée à la Société centrale d'hypothèques et de logement pour considération, et soumise à l'approbation préalable du gouvernement de la province.

Au cours des prochains mois, les employés de la ville effectueront un relevé complet des caractéristiques démographiques et physiques du secteur concerné, borné au nord par la rue Ste-Catherine, au sud par les voies ferrées du Pacifique Canadien, à l'ouest par la

rue Glen et à l'est par l'avenue Atwater.

De 1.500 à 2.000 personnes vivent actuellement dans cet arrondissement long d'environ un mille et large d'un quart de mille, dont la plupart des constructions, en grande partie résidentielles, datent du début du siècle.

Le besoin de rénovation du secteur se fait sentir de façon pressante depuis qu'il a été révélé que 229 familles (soit près de 1.000 personnes) seront délogées à brève échéance pour faire place à la route transcanadienne, qui empruntera notamment la rue Selby.

Cette rue, contiguë à "La Petite Bourgeois", où la ville de Montréal élabore des projets de longue haleine, jouira évidemment d'une attention prioritaire lorsque — les études terminées — les édiles municipaux devront prendre les décisions qui s'imposent.

L'échevin C.P. Beaubien, qui a répondu hier aux questions des journalistes, a dit qu'il était trop tôt pour prévoir les différentes étapes de la rénovation du secteur sud, de même que son coût. Il s'agit d'un projet d'envergure, qui nécessitera sûrement plusieurs années avant qu'il ne soit réalisé en son entier.

Toutefois, la ville a déjà adopté des mesures visant à ne pas laisser les gens de la rue Selby se débrouiller seuls avec leurs problèmes d'expropriation, et le projet de rénovation sera d'abord dressé en fonction de leurs besoins précis et urgents.

M. Dawe s'est dit assuré de la plus entière collaboration des gouvernements de Québec et d'Ottawa; il a ajouté que Montréal serait sûrement "informée" des plans de rénovation de la "cité".

La FNO réclame une université pour former les maîtres

La Fédération des normaliens du Québec (FNO) appuie les grandes lignes du mémoire de l'Association des professeurs laïques des écoles normales du Québec (APLENQ). Elle demande: 1) qu'une université d'Etat soit créée et qu'elle se consacre à la formation des maîtres; 2) que les maîtres du deuxième cycle du secondaire (9e à 11e années) soient formés dans les universités; 3) que les écoles normales soient regroupées et continuent de former les maîtres de l'élémentaire et du premier cycle du secondaire (7e et 8e années).

La FNO pose cependant des réserves concernant certaines recommandations du mémoire de l'APLENQ.

Elle souligne, entre autres, que "la création d'une université d'Etat en partant de zéro est utopique" puisqu'une université est une oeuvre de maturation. Elle insiste sur la nécessité de s'appuyer sur ce qui existe pour que cette future université ne demeure pas longtemps "un gros collège universitaire".

Les gens de Charlevoix protestent

Le "Comité Charlevoix des croisières Saint-Laurent et Saguenay" proteste contre la décision de la Canada Steamship Lines d'abandonner, le printemps prochain, le service maritime qu'elle assurait sur le Saint-Laurent et le Saguenay, depuis Montréal jusqu'à Baguville.

L'organisme, qui a été fondé récemment, a écrit au ministre fédéral Maurice Sauvé et au nouveau député libéral de Québec-Ouest, M. Jean Marchand, afin de les prier d'empêcher l'interruption de ce service. Les bateaux en question transportent 90.000 passagers par année et ces touristes laissent environ \$27.000.000 par an dans les régions concernées, précise-t-il.

"La province de Québec ne peut pas se dispenser de l'activité économique créée par ces croisières", ajoute le comité qui souligne qu'une telle décision ne peut être prise uniquement par la compagnie, d'autant moins que celle-ci reçoit une aide gouvernementale considérable.

Le comité a été formé au cours d'une réunion à laquelle étaient conviés tous les maires de Charlevoix, les députés provinciaux et fédéraux, les représentants des Chambres de commerce régionales et locales, du Syndicat d'initiative touristique ainsi que de tous les groupes socio-économiques de la région.

Quand vous dites **CHIANTI** exigez **RUFFINO** le nom qui a rendu le **CHIANTI** célèbre

Produit et embouteillé par: L. RUFFINO — (Italie)
Distributeurs: Importations Durand — 842-5471

L'HABITANT
Ouvert à l'année longue
Une salle à dîner exclusive dans une vieille maison canadienne de 200 ans.
Tous les mercredis soir
UN REPAS DE RÔTI DE BOEUF
complet avec un pudding
Yorkshire
\$3.25

Licence complète • RESERVATIONS, COMPOSEZ 684-4398
OUVERT TOUS LES JOURS A 5h30 P.M. (Excepté les lundis)
9656 ouest, boul. Gouin, Pierrefonds, au bord de l'eau

Cadeau d'une rare élégance
Cristal de France
Madone en cristal signée
LALIQUE, hauteur 14"
\$68.00

au petit versailles
930 est Sainte-Catherine

EATON

Des trouvailles-cadeaux originales pour l'hôtesse
La liste d'invités
Grand panneau de papier fort orné d'un délicieux motif coloré imprimé par écran. Un crayon à pointe feutrée est retenu par un ruban demandant aux invités de signer. Offrez à l'hôtesse ce merveilleux souvenir qu'elle conservera! Parmi les motifs, choix de Père Noël et de Chérubins. Se présente dans sa boîte cylindrique sur laquelle vous indiquez l'adresse avant de la poster. Environ 16 1/2" large x 37 1/2" long. 7.50

L'arbre-réception
Une façon originale de servir les hors-d'œuvre. L'arbre en vinyle à 30 piques parmi ses feuilles, sur lesquelles on place les saucisses à cocktail, les cubes de fromage, les olives, les oignons. Un pot en plastique rouge lui sert de base. Environ 11" haut x 8" diamètre. 7.50

Pour du nouveau et du merveilleux:
LA BOUTIQUE DU CADEAU
EATON (rayon 218), 6e étage
côté rue Université.

Les assureurs appuient Lesage et les syndicats

L'Association provinciale des assureurs-vie du Québec appuie fortement les récentes déclarations du premier ministre Jean Lesage et du directeur du régime de rentes du Québec, M. Robert de Coster, ainsi que celles des dirigeants des grandes centrales syndicales. A son tour, elle exhorte tous ceux qui participent à des caisses de retraite privées de ne pas retirer leurs cotisations et de se méfier de toute suggestion, de quelque source qu'elle provienne, qui les incite à retirer leurs contributions.

L'EAU DÉGOUTTE ?
Faites installer les **GOUTTIERES**
GALVANISÉ • ALUMINIUM
CUIVRE
Estimation gratuite
* MONTREAL — 322-4160
* QUEBEC — 872-9244
PRIMEAU METAL INC.

NOS SINCERES CONDOLEANCES
à la famille du
DR. RUBEN LEVESQUE
un homme
qui a participé magnifiquement
à l'essor du Québec

Les Restaurants STE-ROSE
ARMAND DAGENAI
KAL PAKIS

Venez célébrer l'arrivée de la Nouvelle Année la veille du Jour de l'An
au
Holiday Inn
de la COTE-DE-LIESSIE
de 9 h. 30 du soir à 2 hres du matin
REVEILLON
musique — danse — gaieté
distribution de chapeaux, ballons, serpents
Réservez dès maintenant
\$10.00
PAR PERSONNE
stationnement, taxe & pourboires compris
Tél. 748-7822

Seulement 5 jours
TOUS LES JOURS, DE MIDI À 10h. P.M.
SEPTIÈME
AVANT-PREMIERE ANNUELLE
EXPOSITION
150 PEINTURES A L'HUILE
ORIGINALES
par un groupe bien connu de
17 ARTISTES EUROPÉENS
et collègues représentés par H. Darwin
UN CADEAU DE NOËL MERVEILLEUX ET QUI DURERA
Nous offrons ces peintures à des prix incroyablement bas, nous préférons en vendre plus à des prix populaires que moins à des prix trop élevés.
Notre collection, cette année, est plus vaste que jamais. Vous y trouverez de merveilleux paysages et marines, d'intéressantes scènes de rue, portraits, des natures mortes et des fleurs chatoyantes de style traditionnel ou contemporain.

Grandeurs:	Prix de liste:	Prix de vente:
13 x 15	\$ 45.00	\$16.00
17 x 21	\$ 65.00	\$22.00
21 x 25	\$ 75.00	\$26.00
24 x 32	\$ 85.00	\$28.00
24 x 32	\$115.00	\$38.00
28 x 36	\$175.00	\$58.00
29 x 41	\$225.00	\$75.00
29 x 52	\$250.00	\$85.00

ENCADREMENTS INCLUS
SALON DAUPHINE
HOTEL WINDSOR
MONTREAL
dernière journée samedi, le 18 décembre
Entrée libre Catalogue gratuit

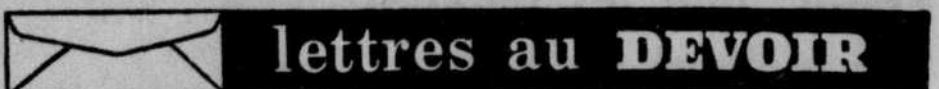
Les exigences et objectifs d'un partage fiscal

La sécurité sociale et l'éducation vont exiger, d'une façon ou d'une autre, des budgets énormes, mais ce ne sont pas les seuls besoins urgents du pays; parmi d'autres de grande envergure et qui relèvent des provinces, on peut mentionner l'urbanisme et la rénovation urbaine, le réseau routier. D'autre part, le gouvernement central a pris l'habitude, durant la seconde guerre mondiale et depuis, de gérer le domaine fiscal comme moyen de contrôle de la vie économique du pays; il veut conserver cette prérogative et ne demande pas mieux que d'aider financièrement les provinces à remplir leurs obligations, tout en gardant la haute main sur la fiscalité commune. A côté de ces programmes fédéraux-provinciaux qui grandissent si vite, le budget fédéral proprement dit reste élevé, notamment au chapitre de la défense.

Cette question de partage fiscal demeure fort litigieuse. Il faut établir des priorités qui permettent de diviser les revenus d'une manière équitable entre les obligations croissantes des provinces et celles de l'Etat central; assurer à tous les citoyens du pays un minimum de sécurité et d'égalité des chances; conserver un mécanisme pour l'orientation de l'économie canadienne, et procurer au Québec une autonomie fiscale qui ne soit pas simplement théorique mais qui soutienne de manière efficace l'épanouissement économique, culturel et social de notre province.

En toute justice pour M. Trudeau, on doit reconnaître que le recours illimité au droit d'option pourrait éventuellement créer, surtout dans l'hypothèse où les autres provinces continueraient à confier certaines responsabilités à Ottawa, une situation à peu près intenable pour les députés du Québec au Parlement fédéral.

Cette fois, le quotidien torontois estime qu'il y a quelque chose de profondément injuste dans la manière dont on attaque un membre de l'élite quipe gouvernementale. Le *Telegram* ne cherche aucune ment à exonérer M. Sauvé. Il rappelle simplement que, si l'on veut faire la lumière sur les présumées irrégularités qui auraient été commises dans le comté de M. Sauvé, il existe à cette fin des procédures très précises, lesquelles sont définies dans deux lois fédérales bien connues



aux 350 ci-haut, et j'obtins le grand total de 380 jours de travail par année ! Voilà Monsieur Duquette, comment vous auriez dû calculer. Et si ce professeur gagne \$10.000 ? (Il y en a peu, croyez-en ma parole). Eh bien, leur salaire journalier n'est que de \$26.000 et ils paient de l'impôt, les professeurs ! Le PARADIS est déduit à la source. Ils sont donc honnêtes envers le gouvernement. (Pourrait-on dire autant de certains professionnels ?) En déduisant leur impôt, j'en arrive au salaire journalier de \$19.50.

La question ne mérite même pas une « bonne petite enquête royale ».

Raymond PARADIS,
professeur,
Valleyfield.

matinée fut consacrée à des causes non contestées.

Cependant, il se présenta une cause contestée au début de l'après-midi. Interrogatoire, contre-interrogatoire, quelques objections¹ soit une cause de contestation, mais pas de contestation moins d'une heure. Aucune «bataille verbale». Le commissaire proposa à la machine Phillip m'assura que tout avait été bien enregistré sur la bobine n° 1. J'ai demandé, si elle pouvait conserver cette bobine, car j'allais demander une compensation de la transcription... avec la mienne.

On conçoit facilement qu'une transcription intelligible ne soit pas la transcription qui est à QUEL et à QUEL MOMENT DU PROCÈS, et la raison pour

tembre, me semblent égale-
ment représenter une opinion
qui lui est personnelle. Cette
réunion a été pénible et mor-
leuse. Mais il serait injuste
de laisser croire qu'un groupe
plus qu'un autre doit être tenu
responsable du désordre qui a
régné pendant une bonne par-
tie de la réunion.

Enfin, la plupart des dé-
légués, professant des opi-
nions identiques puisque l'as-
semblée s'est prononcée sur
les diverses questions de
principe qui lui ont été
proposées.

FAPECQ a été fondée, il y
a un an, dans le but principal
d'offrir aux parents des en-
fants qui fréquentent les col-
lèges classiques de la pro-
vince, un moyen de faire con-

maître leur opinion sur l'éducation de leurs enfants. Notre fédération est, dans l'esprit du rapport Parent, un instrument capable de dialogue avec le ministre de l'éducation, avec la Fédération des collèges classiques et avec tous les corps intermédiaires.

Au lieu de prêcher la dissidence comme M. St-Maurice songe à le faire, il conviendrait plutôt, en vertu du bien commun, que les associations de parents collaborent avec les nouveaux dirigeants de leur Fédération afin que ceux-ci exercent le mandat que ces associations leur ont confié.

François ZALLONI,
prés. de FAPECCO

tre un aveu que celui-ci n'a point fait. Sans s'en rendre compte, il porte un jugement dénué de tout fondement. Il fait du commentaire sans le savoir, comme M. Jourdain faisait autrefois de la prose.

La Fédération des travailleurs du Québec a tenu ces jours derniers, à Montréal, un important congrès auquel nous avons fait largement écho dans nos pages d'information. Nous ne voudrions pas qu'on attribue à une quelconque indifférence de notre part le fait que *Le Devoir* n'a

point encore comment ce événement en éditorial. Nous nous proposons de le faire ces jours-ci, c'est-à-dire que le temps nous aura permis de nous pencher un peu sérieusement sur le dossier volumineux du travail réalisé au cours de ces assises. En attendant, nous tenons à souligner tout de suite le vif intérêt des travaux accomplis à ce congrès de la FTO.

**Un événement important
dans la vie des paroisses**

L'entrée en vigueur de la nouvelle loi des Fabriques donne lieu, ces jours-ci, à des assemblées d'un genre nouveau dans les paroisses d'

est inévitable. Il établitait très clairement le fait que Québec occupe déjà une position spéciale à l'intérieur de la Confédération.

C'est là un fait, et c'est un fait irréversible.

Que le Québec soit quelque chose de plus qu'un simple province parmi les autres, voilà qui est implicite dans l'Acte de l'Amérique du Nord britannique. Déjà présent dans la Constitution, ce trait est devenu encore plus évident au cours du développement historique des 88 dernières années.

Pour reprendre les mots de M. Ryan, les Canadiens français du Québec forment "une société distincte du reste du pays... une société dont la langue, la culture, les institutions, voire très souvent les

Une refonte de la Constitution canadienne étant toute fois inévitable, ce qui importe, c'est de s'entendre sur la manière dont cette tâche pourra être entreprise. D'un côté il devra y avoir des Québécois imbuis d'une attitude positive comme celle de M. Ryan, disposés à discuter équilibrément sans recourir au chantage et à la menace de la séparation. Les Canadiens de langue anglaise qui s'associeront à la même table de négociations devront, de leur côté, laisser loin en arrière leur désir frustré de ce "One Canada" qui aurait pu être. Ils devront se comporter en hommes réalistes et ne pas faire face aux exigences du nouveau fédéralisme canadien.

Ainsi, dans Hochelaga, l'abstention approche 52% et dans Lafontaine, 58%.

COMTES	ELECTEURS	VOTES	%
Cartier	13,325	10,603	57.8
Dollard	61,684	41,296	66.9
Hochelaga	45,314	21,819	48.2
Jacques Cartier - Lasalle	109,663	77,975	71.1
Lafontaine	29,535	12,499	42.3
Laurier	25,166	12,835	51.0
Laval	136,534	87,409	64.1
Maisonnette - Rosemont	66,338	35,440	53.0
Mercier	146,200	82,421	56.4
Mont-Royal	76,899	50,188	65.2
Notre-Dame-de-Grâce	59,821	39,584	66.2
Papineau	47,304	25,977	55.0
Outremont - St-Jean	32,965	19,260	58.4
Ste-Anne	16,617	10,120	60.9
St-Antoine - Westmount	35,768	23,371	65.3
St-Denis	34,863	21,083	60.3
St-Hubert	25,803	14,830	57.5
St-Jacques	28,792	15,340	53.3
St-Laurent - St-Georges	19,275	11,499	59.7
Ste-Marie	28,766	17,421	60.6
Verdun	45,628	30,322	66.5
T O T A L X	1,103,297	673,941	61.1

Le Mouvement indépendantiste qui prônait l'abstention ou l'annulation du vote, est-il plus fort que l'on ne pense?

J. BOUTET

Québec. En vertu de la nouvelle loi, l'élection des marguilliers se fait désormais à l'occasion d'une assemblée générale à laquelle tous les paroissiens, non plus les seuls "marguilliers anciens et actuels" sont conviés. Tous les paroissiens deviennent également éligibles au poste de marguillier, ce qui est une autre innovation importante. La vieille distinction entre "marguilliers" et "fabrique" disparaît aussi. Envisagée, de manière tantôt trop minutieusement prévue à l'avance. Des changements comme ceux-là soulèvent, en effet, une foule de difficultés pratiques auxquelles il n'existe pas de solution toute faite. Mais si les paroissiens veulent se servir de cet instrument que leur donne le législateur, ils pourront en profiter pour introduire, avec le temps, plus d'esprit communautaire dans la conduite des affaires matérielles de nos paroisses.

Ces changements contiennent, en germe, la possibilité de transformations significatives dans l'atmosphère de la vie paroissiale. Cette année, les choses se feront sans doute de manière tantôt tron impro-

C. R.

MONTREAL, MARDI 14 DECEMBRE 1965

LE DEVOIR

FONDE CAR HENRI BOUSSASSA LE 10 JANVIER 1911

Claude RYAN André LAUBENDEAU

Directeur : **René FALGOUT**
 Rédacteur en chef : **Paul SAURIOU**

Directeur de l'information: Michel ROY
Téléphone: Arthur LEFEBURE

Devolt" est imprimé au no 434 est. rue Notre-Dame, à

par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée qui en est l'éditrice. Seule la Presse Canadienne

risée à employer et à diffuser les informations p

ANNEMENTS: édition quotidienne, livraison par p

réal, Québec, Lévis et banlieues: 12 mois \$25.00, 6 mois \$12.50, 3 mois \$7.00. Ailleurs au Canada: 12 mois \$20.00, 6 mois \$10.00, 3 mois \$5.50.

0, 3 mois \$6.00. À l'étranger: 12 mois \$35.00, 6 mois \$20.00.
 tion du samedi: 12 mois \$6.00. Le ministère des po

prise l'affranchissement en numéraire et l'envoi
t de 2e classe de la présente publication.

TELEPHONE: 844-3361

DES IDEES DES EVENEMENTS ET DES HOMMES

Ontario: l'intégration des régimes de retraite place Robarts entre les syndicats et son ministre des affaires municipales

De notre correspondant particulier, Mario CARDINAL

TORONTO. — La violente dispute engagée entre les quelque 40.000 employés municipaux d'Ontario et le gouvernement provincial au sujet de l'intégration des régimes de retraite risque de causer de sérieux ennuis à M. Robarts. Et il semble de plus en plus que le premier ministre aura à choisir entre deux attitudes assez incompatibles avec son tempérament: tenir tête aux employés et encourir le risque d'une grève générale dans les principales villes de la province ou leur céder et demander la démission de son ministre des affaires municipales, M. Wilfrid Spooner.

La querelle a commencé le 25 novembre dernier, lorsque M. Spooner a ordonné par écrit à toutes les municipalités de la province d'intégrer les régimes indépendants de retraite au régime fédéral qui doit entrer en vigueur le 1er janvier prochain. Depuis cette date se sont succédés les protestations des syndicats et les "caféouillages" des autorités, à tel point qu'aujourd'hui, la situation est plus confuse que jamais et le sera encore davantage dans quinze jours, à l'entrée en vigueur du régime fédéral.

Dans ses termes les plus simples, le problème se résume à ceci: les employés municipaux d'Ontario ont présentement deux sortes de régimes de retraite: un régime provincial,

que le gouvernement a rendu obligatoire en juillet dernier pour tous les nouveaux employés qui voulaient bénéficier d'un régime de retraite, et plusieurs régimes indépendants qui sont demeurés en vigueur, ayant déjà un nombre considérable de cotisants. Survient le régime fédéral. En principe, il peut être intégré aux régimes déjà existants; dans ce cas, la cotisation au régime fédéral pourrait être intégrée à la cotisation actuelle de façon à maintenir la cotisation de l'employé au même montant tout en lui assurant des bénéfices plus élevés à la retraite. Il peut aussi s'ajouter aux autres régimes, sans les affecter d'aucune manière. Dans ce cas, la cotisation au régime fédéral s'ajouterait aux autres cotisations et les bénéfices à la retraite seraient beaucoup plus considérables.

Devant cette double possibilité, la position des parties est la suivante:

• M. Spooner affirme que tous les régimes, quels qu'ils soient, doivent être intégrés au régime fédéral et que telle est la décision du gouvernement.

• Les syndicats soutiennent que le régime fédéral doit simplement s'ajouter aux autres et affirment que l'intégration de tous les régimes en un seul leur enlèverait un puissant instrument de négocia-

tions, lorsque viendra le temps de signer les prochaines conventions collectives.

• Le premier ministre Robarts n'a encore pris aucune attitude officielle sur la question, bien qu'il ait laissé entendre voici quelques jours que les municipalités seraient libres de décider elles-mêmes des relations entre le régime fédéral de retraite et les régimes déjà existants.

Le cas du Toronto métropolitain

La situation s'est d'autant plus compliquée qu'il semble y avoir confusion même au sein du ministère provincial des affaires municipales. En dépit de l'attitude ferme de M. Spooner qui ne laisse aux municipalités d'autre choix que d'intégrer les différents régimes en un seul, le ministère a récemment approuvé un règlement du gouvernement métropolitain de Toronto stipulant que ce dernier "peut choisir d'intégrer les régimes de retraite". Les commissaires en ont immédiatement déduit que si le gouvernement peut choisir d'intégrer... il peut aussi choisir de ne pas intégrer les régimes de retraite. Question de fait, le comité exécutif du gouvernement métropolitain a adopté le principe de l'intégration (se gardant une porte ouverte sur la négociation avec le syndicat) tandis que les commissaires ont décidé de maintenir, en plus du régime fédéral, les autres régimes déjà existants (mesure qui coûterait quelque \$500.000 de plus au gouvernement métropolitain).

La confusion qui existe au ministère des affaires municipales a d'ailleurs été confirmée en fin de semaine dernière lorsque le sous-ministre adjoint, M. Paul Hickey, a enterré l'interprétation du gouvernement métropolitain: le règlement, tel qu'il a été approuvé par le ministère, permet une option entre l'intégration ou la concomitance (stacking).

A tout événement, les employés municipaux de Toronto se réuniront ce soir pour étudier la possibilité d'une grève générale des boueurs et des préposés aux services d'aqueduc et d'égouts.

La possibilité d'une grève générale des employés de toutes les municipalités de la province existe également. En vertu de la loi des relations ouvrières en Ontario, les employés municipaux ont le droit de se mettre en grève mais seulement sept jours après qu'un tribunal d'arbitrage a étudié le cas et rendu public son rapport. Cependant, un représentant du syndicat canadien des employés municipaux, Harold Wrightman, a déclaré en fin de semaine que la grève pourrait avoir lieu immédiatement sans qu'on tienne compte des dispositions de la loi relatives aux sept jours de délai.

Loi nécessaire?

Plusieurs experts, tant du côté des syndicats que du côté des municipalités, ont soutenu que le code municipal d'Ontario ne permet pas au ministre d'ordonner l'intégration des régimes de retraite. C'est d'ailleurs l'opinion exprimée par M. Hickey, un représentant du Globe and Mail, vendredi: M. Hickey a dit douter que le code accorde un tel droit au ministre.

De son côté, M. Spooner ne s'inquiète pas de savoir si son attitude est ultra vires ou non. "Si le code ne me donne pas un tel pouvoir, dit-il en substance, je demanderai au gouvernement de faire adopter une loi me l'accordant".

M. Spooner ne semble pas devoir démentir de l'attitude qu'il dit avoir prise en septembre (bien peu de personnes s'en souviennent) en faveur de l'intégration. Hier, M. Robarts lui a demandé d'entreprendre une tournée d'explication dans les diverses municipalités du Toronto métropolitain, de la province au besoin, pour expliquer aux employés le sens de sa politique. Hier après-midi, on ignorait encore si M. Spooner allait se rendre à une telle requête de son premier ministre.

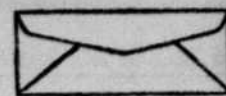
A mesure que se déroulent les événements, la discordance entre MM. Robarts et Spooner fait de moins en moins de doute. Le premier ministre, faute d'avoir défini clairement au départ la politique de son gouvernement, obéit maintenant, semble-t-il, à des impératifs politiques et serait prêt à reculer devant les syndicats, au risque de laisser tomber son ministre des affaires municipales.

Mais le départ de M. Spooner priverait le gouvernement d'un homme efficace, peu spectaculaire certes, mais qui a laissé derrière lui, aux trois ministères qu'il a dirigés, l'impression d'un homme d'action.

M. Spooner, dont le père s'appelait Cuillerier (comment se faire élire avec un nom aussi canadien-français?), fut maire de Timmins avant de se faire élire en 1955, dans la circonscription de Cochrane-Sud. Deux ans plus tard, il était nommé au poste de ministre des mines et en 1958, à celui de ministre des terres et forêts. Ce n'est qu'en 1963 qu'il assumait la direction du portefeuille des affaires municipales. On le dit extrêmement efficace dans les coulisses du parti et il aurait plus de prestige qu'on ne semble généralement lui en accorder auprès de ses collègues du cabinet.

Il est probable que M. Spooner demeurera à son poste jusqu'à la reprise des travaux du parlement, en janvier. Il ne fait aucun doute qu'il sera l'objet d'une violente critique de la part de l'opposition. Le chef du parti libéral, M. Andrew Thompson, l'a clairement indiqué la semaine dernière. M. Thompson favorise aussi le principe de l'intégration mais soutient que les employés municipaux qui désirent ajouter le régime fédéral aux régimes déjà en vigueur devraient avoir l'autorisation de le faire.

M. Robarts n'en est donc qu'à l'origine d'une violente controverse qui lui oppose, en plus de l'opposition au parlement, un important secteur de l'opinion publique. Le débat est devenu politique, exclusivement.



lettres au DEVOIR

Un appel de la Martinique

Quelques jours après le passage vraiment désastreux du cyclone "Edith", à la Martinique, je vous lançais un S.O.S. pour vos bienveillants lecteurs: plusieurs ont répondu généreusement; j'ai été sensiblement touché, des enfants ont envoyé leurs petites économies, qui, sans doute, étaient toute leur fortune, mille fois merci à vous, M. le directeur, et à tous les donateurs: l'argent a été versé intégralement aux familles les plus touchées par le désastre: avec tous mes paroissiens je les bénis et je prie pour eux.

Aujourd'hui, je viens lancer un dernier appel dans l'espoir de recueillir quelques dons pour la

réfection de mon église et la reconstruction de ma salle paroissiale, toutes deux très endommagées par le cyclone et réparées provisoirement. Une souscription est en marche depuis deux ans dans la paroisse, mes fidèles donnent généreusement, mais, ils ne sont pas riches, et il faut absolument l'aide de l'étranger pour réussir.

J'ai confiance, M. le directeur, vos lecteurs sont sollicités de toutes parts, mais ils répondront à mon appel d'autant mieux que la Martinique n'a jamais fait appel à leur charité; et, pourtant, c'est un si beau pays, où ses habitants sont très

sympathiques, surtout aux Canadiens, qui d'années en années y vont de plus en plus nombreux comme touristes; et, votre humble serviteur s'y trouve depuis 32 ans.

M. le directeur, chers lecteurs, même si vous ne pouvez venir goûter de ce petit pays enchanté, avez une petite pensée charitable au profit de votre foi catholique, je vous en remercie d'avance.

Paul Bergeron, pfr.

Chez ma sœur: Clergé français d'Outre-mer, 30 rue Saint-Thomas Longueuil, Qué.

Après le 3 janvier: Abbé P. Bergeron, curé de Trinité, Martinique (Antilles françaises).

Langue prioritaire à Air-Canada

M. G.P. McGregor, président, Air Canada.

M. le président.

Vous trouverez ci-joint la découpe de la publicité de votre compagnie.

Je suis étonné de lire que Air Canada, malgré les criti-

ques virulentes dirigées contre l'unilinguisme anglais de son personnel, continue à considérer le français comme "an asset".

Une telle politique dispensera évidemment vos hôtes

d'apprendre le français qui est pourtant l'une des langues officielles du pays.

Veillez accepter, cher monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

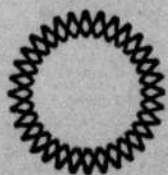
Thérèse F. Casgrain.

DR GILLES-YVON MOREAU

PSYCHOLOGUE CONSULTANT

4152, rue ST-DENIS
MONTRÉALTÉL.
842-6061

Les maîtres artisans du Québec vous invitent à visiter leur boutique d'artisanat sélectionné



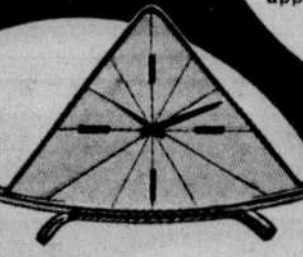
tournoisol métiers d'art inc.

3140 de la montagne, Montréal, P.Q.
Tél.: 845-5674DES NOUVEAUTÉS!
POUR MARQUER LE TEMPS
AGRÉABLEMENT.

Pendule de style fini noyer. Chiffres gravés sur cadran argenté. Choix de trois sonneries. (hauteur 14 1/2"). Garantie: 5 ans. Prix courant \$165.00
PRIX C.M. \$115.50



Horloge murale de style "Colonial". Cadran constitué de chiffres romains et de décoration appropriée. Fonctionne avec piles. Garantie: 1 an. Prix courant \$49.95
PRIX C.M. \$34.95



Splendide pendulette moderne, de forme harmonieuse et fonctionnant avec piles. Garantie 1 an. Prix courant \$62.95
PRIX C.M. \$43.95

PARTICIPEZ AU GRAND CONCOURS DE NOËL \$5.000 00 de prix à gagner. Pour vos cadeaux comme pour vous-même. Magasinez toujours chez C.M. LE MAGASIN D'ES- COMPTE DE DISTINCTION.



LES IMPORTATIONS C.M.
8225, BOULEVARD ST-LAURENT
MONTRÉAL 11, QUÉ. TÉL.: 389-8081
entre les rues Jarry et Guizot

Ouvert de 9.00 a.m. à 10.00 p.m. • Samedi, 9.00 a.m. à 6.00 p.m. Terrain de stationnement gratuit.

AVIS DE DÉCÈS

CARON, Joseph Georges — A Montréal, le 11 décembre 1965 à l'âge de 79 ans, est décédé, Joseph Georges Caron, époux de Aline Alain, père de Marcelle (Mme Jacques Mongeon) Janine (Mme René Robillard) Ginette (Mme Yves Jassmin). Les funérailles auront lieu mardi matin, le 13 décembre, à 10 heures, à l'église Notre-Dame de la Salette où le service sera célébré à 9 h. 30 a.m. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

EMARD — Subitement à l'hôpital St-Vincent de New York, le 10 décembre 1965 à l'âge de 66 ans, est décédé, Mlle Gertrude Emard, épouse de St-Lambert, demeurant à 303, Riverside Drive. Lui survivent deux frères, Adolphe et Albert, trois sœurs Mme R. Martel (Cécile), Thérèse et Jeanne, députée-protonotaire à la Cour supérieure de Montréal ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 décembre, à 10 heures, à l'église St-Lambert où le service sera célébré à 9 h. 30. Et de là au cimetière de Longueuil, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEVESQUE — Le 12 décembre 1965, est décédé à l'âge de 63 ans le docteur Ruben Lévesque, résident à la Régie des écoles, ancien conseiller municipal de 1947 à 1960. Ancien

président de la Ligue d'action civique, ancien président du Comité de la moralité publique, ancien trésorier des étudiants de l'université de Montréal, secrétaire-trésorier de l'Institut du radium, ancien administrateur de l'hôpital St-Luc, membre de la Chambre de commerce, premier conseiller médical de la Chambre des jeunes, syndicat de la paroisse St-Denis, président des Loir-St-Denis, directeur de la Caisse populaire St-Denis, ancien marguillier de la paroisse St-Denis. Fils de Mme Albert Lévesque, Bernadette (Archambault) et époux de Jeanne Caron, père de Claire. Les funérailles auront lieu jeudi, le 16 courant, à 10 heures, à l'église St-Lambert où le service sera célébré à 9 h. 30. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MAURICE — A Outremont, le 11 décembre 1965 à l'âge de 88 ans, est décédé M. l'abbé J.O. Maurice, fils de feu Julie Pourrier et de feu J. Antoine Maurice, autrefois curé de la paroisse St-Denis et ancien vicaire des Écoles catholiques de Montréal. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 décembre, à 10 heures, à l'église St-Viateur où le service sera célébré à 9 heures. Et de là au cimetière de Chamby, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Translation des restes mardi soir à 8 h. 30.

Que faites-vous
CE SOIR?

Que faites-vous pour trouver des idées nouvelles?

Tout le monde peut améliorer son sort! Vous aussi quels que soient votre santé, votre bonheur, votre prospérité vous pouvez encore faire mieux! Et notre cours de Culture Humaine peut vous aider.

Vous y trouverez 15 leçons pour vaincre la peur, les soucis, le doute, la timidité, le trac; pour mieux interpréter vos idées, vos opinions, vos convictions; pour cultiver la vraie confiance en vous-même, l'enthousiasme, l'esprit de décision, l'art des relations humaines et l'art de persuader par la parole.

Quels que soient votre âge, votre occupation ou votre degré d'instruction, vous êtes invité à une démonstration gratuite ce soir ou demain soir à 8:00 hres p.m., au Palais du Commerce, à la suite 219 (entrez par 1600, rue Berri, prenez l'ascenseur).

Vous recevrez comme cadeau, un exemplaire du volume "Arrêtez d'avoir peur et croyez au succès."

Cette démonstration dure environ 1 heure et demie. Il n'y a que 40 fauteuils. Les premiers arrivés seront les premiers servis.

Pour être certain d'avoir votre place, téléphonez immédiatement à 842-8186.



Jean-Guy Leboeuf, président,
Auteur du volume
"Arrêtez d'avoir peur
et croyez au succès!"

L'INSTITUT DE PERSONNALITÉ

Pour devenir plus dynamique en pensées, en paroles et en actions

Le Père Noël nous réserve des merveilles (aux 40 magasins)

De l'Acadie
près boul. Métropolitain
Ville Mont-Royal

Ouvert les
jeudis et vendredis
jusqu'à 10 h. p.m.

CENTRE D'ACHATS
ROCKLAND
Carrefour du bon goût

GAGNEZ \$250.
COMPTANT
chaque semaine
jusqu'à Noël
Obtenez les règles
du concours à tous
nos établissements

GAGNANTE DE LA SEMAINE DERNIÈRE DE \$250.: Mme C. Gouletkov, Montréal PARTICIPEZ MAINTENANT

Amenez les enfants! Le Père Noël adore les rencontrer

L'ameublement et la décoration au service de votre entreprise

Paradis MESSIER

VOUS OFFRE...

- SERVICE DE PLANIFICATION, DÉCORATION
- AMEUBLEMENT ET ACCESSOIRES DE BUREAUX
- VENTE ET LOCATION À LONG TERME

VOUS INVITE...

- A VISITER SON SALON D'ÉCHANTILLONS (16.000 pieds carrés)
- A VOUS PRÉVALOIR DES SERVICES DE SES REPRÉSENTANTS



7410, 19e AVE., VILLE ST-MICHEL (MONTREAL 38) Tél.: 721-4958
HEURES D'AFFAIRES — LUNDI AU VENDREDI: 9 H. 00 A.M. A 5 H. 30 P.M. OU SUR RENDEZ-VOUS

théâtre • musique • cinéma • variétés

le bruit de la ville

FOLKLORE

L'approche des Fêtes fait résonner les refrains traditionnels et entendre les vieilles chansons de folklore que trop peu souvent nous entendons. Pour se mettre au pas avec cette période de l'année, la Boîte à chansons "LE PATRIOTE" recevra samedi le 18 décembre le brillant chansonnier folkloriste Raoul ROY.

Au même programme et tous les soirs sauf lundi où il y a audition, on peut entendre André L'Orsault et Jean Perron, Claude Dubois et Michel Gagnon. Durant les Fêtes, la Boîte est ouverte tous les soirs sauf le 24 et le 31 décembre.

Du 21 décembre au 26 décembre inclusivement : en vedette, Les Bachots. Du 28 décembre au 2 janvier inclusivement : en vedette, Mikaeline. Du 4 janvier au 9 janvier inclusivement : en vedette, Robert Charlebois.

LANCEMENT

Deux lancements auront lieu ce soir. Le premier se tiendra à la librairie Renaud-Bray de la rue Sainte-Catherine et aura

pour invité Pierre Vadeboncoeur qui présentera un nouvel ouvrage intitulé "L'Autorité du peuple" (Éditions de l'Arc). Le second aura lieu chez Fides à l'occasion de la parution d'un ouvrage consacré à Anne Hébert par Pierre Pagé.

BACH

Le dernier concert de la présentation intégrale des concertos pour clavier de Bach aura lieu au Redpath Hall de McGill le 17 de ce mois. On y entendra outre Kenneth Gilbert, Hébert Bédard, Hermel Bruneau et Lucette Guité-Osterrath.

EXPOSITIONS

A compter du 14 et jusqu'au 26, au Musée d'art contemporain, on pourra visiter une exposition "avant-garde" de Dalget. Ce même jour, on verra une exposition de gravures au Centre Bonsecours de Loyola à la cimaise, Pierre Ayot, Tib Beament, Suzanne Beaudoin, André Dufour, Jeannine Leroux, Roland Pichet et Barry Winwright.

POCHES

Vient de paraître dans "Le livre de poche" trois "comics" classiques de la petite histoire littéraire française. Il s'agit des célèbres albums de Christophe : Les Malices de Plick et Plock — La Famille Fenouillard — L'idée fixe du savant Cosinus — Le Sapeur Camenver.

horaires des spectacles

THÉÂTRE

PLACE DES ARTS — L'OSM (Hans Swarowsky) — Les Deux Timides (René Clair, France, 1928) 6.30 — "Un éclair" (André Walda, Pologne, 1954) 8.15 — 9.00

ALOUETTE — "The Sleeping Beauty" 8.30 — Merc. sam. dim. 2.00 — 8.30

AVENUE — "Murder Most Foul" — 1.30 — 3.30 — 5.30 — 7.30 — 9.30

BIROU — "Un taxi pour Tobrouk" 12.40 — 6.30 — "Le Diable et les 10 commandements" — 2.12 — 8.12 — "La tête contre les murs" — 4.32 — 10.12

CANADIEN — "Merveilleuse Angélique" 12.30 — 3.30 — 6.30 — 9.12

CAPITOL — "The War Lord" 10.00 — 12.00 — 2.30 — 4.30 — 6.30 — 9.15

CHAMPLAIN — "Cleopâtre" 12.32 — 1.35 — 8.18

CHATEAU — "Jerry souffre-douleur" 2.40 — 6.05 — 9.30 — "Condamné à être pendu" 1.05 — 4.30 — 7.55

CINÉMA FESTIVAL — "Onibaba" — sam. dim. 1.30 — 3.30 — 5.30 — 7.30 — 9.30

CINÉRAMA — IMPERIAL — "The Greatest Story Ever Told" — Tous les soirs 8.00. Matinées: mer. sam. dim. 2.00 — Dimanche soir 7.30

DAUPHIN — "Les Amants" — 1.30 — 3.30 — 5.30 — 7.30 — 9.30

ELYSEE — "Requiem" — "La Bonne nuit" — Lun. au ven. 7.30 — 9.30 — Sam. 1.30 — 3.30 — 5.30 — 7.30 — 9.30 — Dim. 1.30 — 3.30 — 5.30 — 7.30 — 9.30

EMPIRE — "Un été avec Monika" 12.30 — "Peau d'été" 6.30 — 10.00

FRANCAIS — "Jerry souffre-douleur" 2.40 — 6.05 — 9.30 — "Condamné à être pendu" 1.05 — 4.30 — 7.55

GRANADA — "L'Éveil de l'amour" 12.15 — 3.50 — 7.30 — "Deesse du Rio Beni" 2.40 — 6.20 — 9.55 — "La Femme crée l'amour" 12.45 — 4.15 — 7.50

HORAIRES DE LA TELEVISION

14 DÉCEMBRE CBFT

10.00 Musique — 5.30 — "Les Chers-doux" — 7.00 Dernière heure — 7.15 Cinéma — 7.30 Destination danger — 8.30 Cré Bassile — 9.00 Tenet, votre chance — 9.30 Nous les amoureux — 10.00 Prix Plaza — 10.30 première page et météo — 11.00 La ronde des sports — 11.10 Cinéma — "Alerte au Sud" — 11.40 Dernière édition — 12.45 Dernière édition

JEAN TALON — "Merveilleuse Angélique" 6.30 — 10.20 — Dim. 12.00 — 3.24 — 6.30 — 10.12 — "Cent briques et des tuiles" 8.37 — Dim. 1.40 — 5.13 — 8.37

KENT — "The Knack" — 12.55 — 2.55 — 4.55 — 6.55 — 9.00

LAVAL — "Des filles pour un vampire" 1.00 — 5.20 — 9.45 — "Chacun son paradis" 2.30 — 6.45 — "Le maître maudit" 2.50 — 8.10 — 9.00

LOKWS — "The Incessant File" 10.20 — 12.35 — 2.45 — 5.00 — 7.15

LA SCALA — "Boccaccio 79" — 12.40 — 8.05 — "Mme Sans-Gêne" 2.40 — 6.20 — 10.00

MERCER — "Le Ratot héroïque" — 12.31 — 4.17 — 7.57 — "Jason et les Argonautes" 2.24 — 6.04 — 9.44

MONKLAND — "A Very Special Favor" 2.40 — 6.20 — 10.00

OUTREMENT — "A Very Special Favor" — 12.31 — 4.17 — 7.57 — "Jason et les Argonautes" 2.24 — 6.04 — 9.44

PALACE — "The Cincinnati Kid" 10.30 — 12.40 — 2.55 — 5.05 — 7.15 — 9.25

PAPINEAU — "L'Éveil de l'amour" 2.30 — 5.55 — 9.25 — "Deesse du Rio Beni" 12.45 — 4.15 — 7.50

PARISIEN — "La Vie heureuse de Léopold Z" 10.45 — 1.00 — 3.10 — 5.25 — 7.35 — 9.55

PLAZA — "Merveilleuse Angélique" 12.30 — 3.30 — 6.30 — 9.12

PLACE VILLE-MARIE — "Grande Saille" — "Casanova 70" — 12.40 — 2.50 — 5.05 — 7.15 — 9.25

RIALTO — "Judge and the Sinner" 12.30 — 3.30 — 6.30 — 9.12

RIVOLI — "L'Éveil de l'amour" 2.15 — 5.50 — 9.30 — "Deesse du Rio Beni" 12.45 — 4.15 — 7.50

SAVOY — "Saboteur" 12.50 — 5.10 — 8.30 — "Hush, Hush, Sweet Charity" 3.55 — 7.15

SNOWDON — "Ship of Fools" (Part I) 1.00 — 3.25 — 5.55 — 8.20 — "Ship of Fools" (Part II) 2.10 — 4.40 — 7.10 — 9.45

STRAND — "Kwaker" 10.00 — 1.00 — 4.00 — 7.00 — 10.00 — "Escape by night" 11.35 — 2.35 — 5.35 — 8.35

VENDOME — "Pas question le samedi" 12.15 — 2.45 — 5.00 — 7.15 — 9.30

DANS SA VILLA DE NICE (France)

Maugham mourant

NICE — "L'état de santé de Somerset Maugham est stationnaire et il est toujours dans le coma", a déclaré hier après-midi le Dr Rosanoff aux journalistes réunis dans les jardins de l'hôpital anglo-américain de Mont-Boron.

"Les perfusions se font continuellement et le malade absorbe un cocktail de médicaments. La température est en légère augmentation mais le cœur tient. Je suis toujours pessimiste" a-t-il ajouté.

Une nouvelle consultation était prévue dans la soirée entre 7 et 8 heures avec un cardiologue et un neurologue. Sir Alan Frank Searl, qui accompagnait le Dr Rosanoff, a pour sa part résumé l'état de santé de sir Somerset Maugham en une courte phrase: "Il est mourant".

Pessimisme — C'est le valet de Somerset Maugham qui a trouvé l'écrivain sans connaissance samedi matin en entrant dans sa chambre. Le médecin traitant, le docteur Rosanoff, fut alors appelé. Au début de l'après-midi l'écrivain fut transporté à l'hôpital anglo-américain du Mont-Boron, à Nice.

Dans la soirée une perfusion sanguine était faite à Somerset Maugham, qui se trouvait dans le coma. Peu après un bulletin de santé publié par le médecin traitant, un cardiologue et un neurologue, indiquait que l'état du malade était "grave".

Dans l'entourage de Somerset Maugham on se montre très pessimiste quant à l'évolution de la maladie et l'on rappelle que depuis la congestion pulmonaire qui l'avait durement frappé en mars dernier l'écrivain, qui est âgé de 91 ans, est resté très faible.

Somerset Maugham, qui doit avoir 92 ans le 25 janvier prochain, réside sur la Côte d'Azur depuis 1928. Il y était venu pour se soigner de la malaria contractée en Extrême-Orient et s'était rendu acquiescent d'une vieille maison au milieu d'un terrain de quatre hectares dans la presqu'île de St-Jean-Cap-Ferrat. En quelques années il en avait fait une des plus belles propriétés de la côte "La Mauresque" qui devint sa résidence permanente.

Il ne quittait ce coin paradisiaque que pour accomplir de longs voyages à travers le monde puis, l'Europe. En 1963, il avait fait encore un périple en Italie et en Grèce. Il y a un an, heureux de retrouver sa thébaïde après un ultime voyage à Venise, il avait décidé de renoncer aux déplacements.

La Mauresque — L'auteur de "Servitude humaine" ne quittait plus "La Mauresque" où il vivait entouré de quatre vieux domestiques totalisant plus de 100 ans de loyaux services, et de M. Alan Frank Searl, son secrétaire particulier depuis 30 ans qu'il avait adopté en 1962. Cette adoption devait d'ailleurs provoquer une vive réaction de sa fille lady Hope, femme d'un ancien ministre britannique, qui obtenait du tribunal civil de Nice, le 12 juin 1963, un jugement d'annulation de l'adoption. A la même époque une série de procès opposèrent le père et la fille à propos de donations portant sur "La Mauresque" estimées à plus de 5 millions de francs et sur des tableaux de maîtres impressionnistes qui avaient orné pendant des années la villa et que lady Hope avait vendus à Londres pour 3 millions et demi de francs.

Ce drame familial avec ses séquelles juridiques avait assombri pendant ces deux dernières années la vie de l'illustre écrivain qui, selon son entourage, aurait mal supporté ces ultimes épreuves.

UN FILM DE BERGMAN — "Un été avec Monika" — version suédoise originale et sous-titres anglais — 2e film —

MANIERE DE BERGMAN — Prix International de la critique, Xive Festival du cinéma, à Cannes

"PEAU D'ETE" — 12.30 — 4.30 et 8.30

VERDOME — "Pas question le samedi" 12.15 — 2.45 — 5.00 — 7.15 — 9.30

WESTMOUNT — "Those Magnificent Men in their Flying Machines" — 12.40 — 4.15 — 7.50

VERDOME — "Pas question le samedi" 12.15 — 2.45 — 5.00 — 7.15 — 9.30

VERDOME — "Pas question le samedi" 12.15 — 2.45 — 5.00 — 7.15 — 9.30

VERDOME — "Pas question le samedi" 12.15 — 2.45 — 5.00 — 7.15 — 9.30

VERDOME — "Pas question le samedi" 12.15 — 2.45 — 5.00 — 7.15 — 9.30

VERDOME — "Pas question le samedi" 12.15 — 2.45 — 5.00 — 7.15 — 9.30

VERDOME — "Pas question le samedi" 12.15 — 2.45 — 5.00 — 7.15 — 9.30

VERDOME — "Pas question le samedi" 12.15 — 2.45 — 5.00 — 7.15 — 9.30

VERDOME — "Pas question le samedi" 12.15 — 2.45 — 5.00 — 7.15 — 9.30

VERDOME — "Pas question le samedi" 12.15 — 2.45 — 5.00 — 7.15 — 9.30



Denise Pelletier est Mme Rosepetite dans "Le Placard" de Kopit (adaptation de Marcel Aymé) que présente actuellement le théâtre de l'Eglogue. On remarque également dans la distribution François Rozet et Luce Guilbault.

LA POLICE TUE LA MANIFESTATION DANS L'OEUF

Protestation des étudiants soviétiques pour la libération de deux écrivains

MOSCOU. — Environ 200 étudiants russes de "L'Institut Clorki de littérature mondiale" ont tenté, dimanche dernier, de manifester en faveur d'un de leurs professeurs, l'écrivain russe André Siniavsky, emprisonné depuis plusieurs mois pour avoir publié des oeuvres en Occident sous le pseudonyme d'Abram Tertz.

Portant des banderoles qu'ils avaient l'intention de déployer, le groupe d'étudiants se heurta à des agents de la sécurité en arrivant sur les lieux prévus de la manifestation: au pied de la statue d'Alexandre Pouchkine, en plein centre de Moscou.

L'intervention de la police civile, à laquelle s'étaient joints des miliciens en uniforme, tua la manifestation dans l'oeuf. Les banderoles furent saisies, un orateur qui s'était levé pour prononcer un discours fut rapidement écarté, et les chefs de file de la manifestation arrêtés, puis relâchés quelques heures plus tard.

Deux démarches avaient été effectuées par des écrivains occidentaux en faveur de la libération de Siniavsky et, ce

te semaine, un groupe d'écrivains italiens avait lancé un appel dans ce sens au prix Nobel soviétique Michel Chlokhov. D'autre part, un groupe d'écrivains américains a fait parvenir un appel semblable à M. Kossyguine, président du conseil.

André Siniavsky est emprisonné depuis plusieurs mois. De source informée, on affirme qu'il a avoué avoir utilisé le pseudonyme d'Abram Tertz pour faire éditer en France et en Grande-Bretagne plusieurs oeuvres littéraires qui lui ont valu une renommée en Occident.

De même source, on précise qu'André Siniavsky doit faire l'objet d'un procès public, et que l'instruction du procès se poursuit. Ce procès aurait lieu dans les premières semaines de 1966.

En même temps qu'André Siniavsky est également emprisonné un autre écrivain soviétique de souche israélite, Youli Daniel, inculpé pour le même motif.

Du ministère des Affaires culturelles

Propos sur la culture et sur la langue

AMOS — "Ce n'est point extrapoler ni errer que de dire qu'une politique de décentralisation culturelle commande, et même présume, une politique de décentralisation linguistique."

C'est ce qu'a déclaré hier soir à Amos M. Pierre de Grandpré, directeur général des arts et des lettres au ministère des Affaires culturelles du Québec, devant les membres du service régional de la langue française.

M. de Grandpré a expliqué que la langue ne peut pas être envisagée indépendamment de la culture, ni non plus la culture indépendamment de la langue.

Affirmant que la langue crée la mentalité d'un peuple, il a dit que dans cette perspective, "il n'est personne qui contesterait le bien-fondé de l'élaboration, par le ministère des Affaires culturelles, d'un programme général de défense de la langue française et de recherche de solides motivations pour cette langue".

En terminant il a souligné que les buts réels des services régionaux de la langue française au Québec sont de redonner aux sens de leur langue, et leur apprendre les mots qui leur permettent de traduire les réalités quotidiennes de leur milieu.

Les ALEXANDRINS

guitare - voix - contrebasse
percussion africaine

du GESU

Ven., 17 déc., 8 h. 30 p.m.
Entrée: \$1.25

Théâtre du Rideau Vert

CE SOIR — 8h.30
Diman. — 2h.30 et 7h.30

ON NE SAIT COMMENT DE PIRANDELLO

15 déc. au 14 jan.
gon de greve...
de rire!!
revue des fêtes
de Gino Basson,
André Montemorency
et Jacques Loran
mise en scène:
Yvette BrindAmour

Jean Besré

François Rozet

Luce Guilbault

Mise en scène:

André Pagé

Sur semaine: 8h.30

Dimanche: 7h.30

Lundi: relâche

Réservations:

866-9344

Stella 4664 rue St-Denis

Réservations: 844-1793

au piano:

André Gagnon

Stella 4664 rue St-Denis

Réservations: 844-1793

pas question le samedi

MUSIQUE

Retour en récital de Lois Marshall dans un programme riche et chargé

par Gilles POTVIN

Le soprano canadien Lois Marshall, que l'on n'avait pas entendue en récital depuis plusieurs saisons, était l'invitée de Pro Musica, pour son quatrième concert de la saison, dimanche après-midi, à l'hôtel Sheraton-Mont-Royal. La cantatrice, dont on connaît la voix superbe et la grande sensibilité, a offert un programme d'une richesse inaccoutumée qui lui a permis d'atteindre fréquemment le grand art.

Ainsi, les pages de Purcell chantées au début apparaissent rarement aux programmes des récitals. Lois Marshall en a détaillé les longues phrases avec richesse vocale presque instrumentale. La voix sut, toutefois, se faire légère tout en étant fort expressive dans le dernier des cinq airs "Hark, the echoing air".

Les cinq mélodies de Gustav Mahler furent peut-être le sommet du récital, grâce à une interprétation d'une étonnante intensité. Les origines populaires du compositeur se retrouvent dans

"Rheinlegenden" et "Wer hat dies Liedlein erdacht?", pages d'un caractère folklorique accentué. Mais l'âme tourmentée et hypersensible du compositeur est mise à nu dans "Um Mitternacht", l'un de ses plus beaux lieder, poème de Friedrich Rückert, dans lequel l'angoisse et la douleur prennent des proportions extatiques. Lois Marshall l'a interprété avec un art consommé.

Les "Chansons de Bilitis" furent chantées dans un français impeccable et une connaissance de leur style particulier. Le tout était peut-être trop accentué, sans ce lyrisme évanescent qui les caractérise. Le programme comprenait aussi trois mélodies du compositeur canadien Oskar Morawetz et les "Chants populaires espagnols" de Manuel de Falla, qui bénéficièrent d'un traitement des plus satisfaisants.

Au piano, Weldon Kilburn a joué convenablement tout au plus. Par moments, il n'était pas vraiment à la hauteur de la grande artiste canadienne.

DECEDE A PARIS LE 1er DECEMBRE

Jean-Philippe Dallaire inhumé à Ottawa

OTTAWA. — M. Jean-Philippe Dallaire, peintre originaire de Québec qui est décédé en France le 1er décembre 1938 s'était rendu à Paris en vue d'y poursuivre ses études.

Il est l'auteur de peintures murales qui ornent les murs des monastères des Dominicains à Ottawa et Fall River, Mass. S'étant tourné par la suite vers la peinture surréaliste, il exécuta quelques tapisseries.

Québec et travailla pour l'Office national du film. Ayant remporté un prix attribué par le gouvernement du Québec en 1938 il s'était rendu à Paris en vue d'y poursuivre ses études.

Il est l'auteur de peintures murales qui ornent les murs des monastères des Dominicains à Ottawa et Fall River, Mass. S'étant tourné par la suite vers la peinture surréaliste, il exécuta quelques tapisseries.

CINERAMA — EMOUVANT — COLOSSAL — SENSATIONNEL

IMPERIAL CINERAMA — 1430 Bleury, Montréal

GEORGE STEVENS — "THE GREATEST STORY EVER TOLD" — EN CINERAMA

SUR SEMAINE — 8 — **LE DIMANCHE** — 7.30 — **MER. SAM. ET DIM.** — 2

CINERAMA — AV. 8-7107 ou 5403

● SIEGES RESERVES EN VENTE par courrier, au théâtre, Faucher Electric, Jules Jacob Music, Morgan (magasins), Boulevard, Rockland, Dorval, CCL, Radio, St-Jérôme.

● Enfants, 10 ans, 2.00 — 2.50 — 3.00 — 3.50 — 4.00 — 4.50 — 5.00 — 5.50 — 6.00 — 6.50 — 7.00 — 7.50 — 8.00 — 8.50 — 9.00 — 9.50 — 10.00 — 10.50 — 11.00 — 11.50 — 12.00 — 12.50 — 13.00 — 13.50 — 14.00 — 14.50 — 15.00 — 15.50 — 16.00 — 16.50 — 17.00 — 17.50 — 18.00 — 18.50 — 19.00 — 19.50 — 20.00 — 20.50 — 21.00 — 21.50 — 22.00 — 22.50 — 23.00 — 23.50 — 24.00 — 24.50 — 25.00 — 25.50 — 26.00 — 26.50 — 27.00 — 27.50 — 28.00 — 28.50 — 29.00 — 29.50 — 30.00 — 30.50 — 31.00 — 31.50 — 32.00 — 32.50 — 33.00 — 33.50 — 34.00 — 34.50 — 35.00 — 35.50 — 36.00 — 36.50 — 37.00 — 37.50 — 38.00 — 38.50 — 39.00 — 39.50 — 40.00 — 40.50 — 41.00 — 41.50 — 42.00 — 42.50 — 43.00 — 43.50 — 44.00 — 44.50 — 45.00 — 45.50 — 46.00 — 46.50 — 47.00 — 47.50 — 48.00 — 48.50 — 49.00 — 49.50 — 50.00 — 50.50 — 51.00 — 51.50 — 52.00 — 52.50 — 53.00 — 53.50 — 54.00 — 54.50 — 55.00 — 55.50 — 56.00 — 56.50 — 57.00 — 57.50 — 58.00 — 58.50 — 59.00 — 59.50 — 60.00 — 60.50 — 61.00 — 61.50 — 62.00 — 62.50 — 63.00 — 63.50 — 64.00 — 64.50 — 65.00 — 65.50 — 66.00 — 66.50 — 67.00 — 67.50 — 68.00 — 68.50 — 69.00 — 69.50 — 70.00 — 70.50 — 71.00 — 71.50 — 72.00 — 72.50 — 73.00 — 73.50 — 74.00 — 74.50 — 75.00 — 75

D'UN OCEAN
A L'AUTREBennett attend une
déclaration de Pearson

VANCOUVER — Le premier ministre de la Colombie Britannique, M. Bennett, a dit en fin de semaine qu'il attend une déclaration du premier ministre Pearson dès le début de l'année prochain relativement à l'accroissement des subventions fédérales dans le domaine de l'éducation.

M. Bennett a fait cette déclaration à son retour de la conférence fédérale-provinciale des ministres des finances à Ottawa; à l'instar du premier ministre Jean Lesage, M. Bennett obtient le portefeuille des finances dans sa province.

M. Bennett a toutefois exprimé des craintes que le gouvernement fédéral ne donne suite à son appel en faveur d'une aide fédérale accrue pour les hôpitaux et spécialement les institutions pour malades mentaux. A ce sujet, il a précisé que des représentants d'autres provinces et lui-même n'avaient pas obtenu de réponse du ministre intérimaire Mitchell Sharp lorsqu'il a été question d'une aide fédérale accrue aux institutions hospitalières.

A la direction des
affaires indiennes

La commission du service civil a nommé M. Walter Rudnicki chef de l'élaboration des programmes à la direction des affaires indiennes. La nouvelle vient d'être annoncée par M. John R. Nicholson, surintendant général des affaires indiennes.

Hamilton et le blé:
manque de prévision

SASKATOON — M. Alvin Hamilton, député conservateur progressiste de Qu'Appelle à la Chambre des communes a déclaré que le Canada s'était vu dans l'obligation de refuser de signer un accord quinquennal avec la Chine, portant sur la vente de blé, parce que le pays ne pouvait suffire à la demande.

L'ancien ministre de l'agriculture a reproché au gouvernement libéral de n'avoir pas prévu la chose, et partant, de n'avoir pas fait le nécessaire pour la rendre réalisable.

Horsburgh en appellera
de sa condamnation

TORONTO — Russell Horsburgh, l'ancien pasteur de l'Eglise unie de Park Street à Chatham, a décidé d'en appeler devant la Cour suprême contre le verdict de culpabilité d'avoir contribué à la criminalité juvénile, rendu contre lui. L'ancien ministre du culte âgé de 54 ans, a pris cette décision après avoir consulté son avocat, M. C. E. Perkins, qui est allé lui rendre visite à la prison du comté de Kent.

Horsburgh a été condamné à un an de prison en novembre 1964 après avoir été déclaré coupable d'avoir incité des jeunes à avoir des relations sexuelles entre eux. Le pasteur a volontairement démissionné de son ministère en juin dernier. M. Perkins a indiqué que l'appel serait soumis à la Cour suprême le 21 janvier et sera basé sur la dissidence du juge Bora Laskin, qui n'a pas approuvé la décision de la Cour d'appel de l'Ontario, dont les deux autres juges avaient maintenu le verdict de culpabilité.

Kellin démissionne

REGINA — M. Martin Kellin, président national du Crédit social, a démissionné dimanche de son poste de chef du parti créditiste de la Saskatchewan. Il a dit que ses occupations de chef national prenaient tout son temps; il restera toutefois en place jusqu'à ce que son successeur ait été nommé.

Victimes d'accident
maigrement indemnisées

TORONTO — Un comité d'enquête ontarien affirme que le système provincial d'indemnisation des victimes d'accidents d'automobile par le truchement des tribunaux de juridiction civile n'a pas contribué à assurer une pleine compensation économique aux personnes ainsi blessées. Le rapport de 300 pages a été soumis la semaine dernière au ministre de la justice, M. Haskett; l'étude était financée par le gouvernement de la province. Le rapport révèle que 57,1 pour cent des personnes blessées n'ont rien reçu par le truchement d'actions judiciaires civiles.

Organisme consultatif
au Conseil des arts

OTTAWA — Le Conseil des arts du Canada annonce la formation d'un nouvel organisme consultatif qui aura pour rôle d'assurer une liaison plus étroite entre le conseil et le monde universitaire et d'aider le conseil à adapter son action et ses programmes aux besoins de ce dernier. Une des fonctions importantes de ce jury des affaires universitaires consistera à évaluer les demandes de subventions au titre de l'aide à la recherche et à d'autres travaux spéciaux.

Le nouveau jury est présidé par M. John F. Graham, directeur du département des sciences économiques de l'université Dalhousie. Les membres en sont le frère Clément Lockquell, de Laval, vice-président, MM. Albert Faucher, de Laval, T.A. Goudge, de Toronto; H.B. Hawthorn, de la Colombie Britannique; J.E. Hodgetts, de Toronto; W.C. Wood, d'Ottawa; Maurice L'Abbe de Montréal; R.P. Bernard Mailhot, de Montréal; J.R. Malory, de McGill; W.L. Morton, du Manitoba; John Porter, de Carleton; Malcolm Ross, de Trinity College, Toronto; Clarence Tracy de la Saskatchewan et Marcel Trudel de Carleton.

Dans la neige, la sûreté du chamois; par grand froid, départ au quart de tour. La Mercedes 230S vous tient au chaud tout l'hiver et—miracle—ne connaît pas la rouille

L'hiver canadien, l'épreuve de la rouille: combien de voitures qui, à ce terrible "banc d'essai," trouvent leur arrêt de mort?

Quand ils vivent les méfaits de la corrosion sur nos routes, les ingénieurs de chez Mercedes-Benz furent horrifiés—et stimulés. Leurs voitures, ils les voulaient parfaites, même au cœur de l'hiver canadien! Ils se mirent au travail et découvrirent une série de mesures efficaces contre la rouille. Entre autres:

1. La forme compte. Le dessous d'une voiture ordinaire présente quantité de recoins à l'intérieur des ailes, sous les portières, dans l'encastrement des phares. La neige mêlée de sel se loge dans ces anfractuosités. Vous imaginez la suite.
2. Or le dessous de la Mercedes-Benz 230S est lisse comme la main. Pour la boue, pour la neige, aucune chance de tenir.
3. L'épaisseur du métal joue son rôle. La carrosserie de la Mercedes-Benz est faite d'une tôle d'acier plus épaisse que celle des voitures américaines.
4. La carrosserie de la 230S a été plongée toute entière dans un bain anti-rouille. Le dessous fait l'objet d'un soin spécial: tous les joints, les creux et les saillies sont minutieusement calfatés. Tous les joints extérieurs sont poncés, comblés à l'étain et poncés de nouveau.
5. Pour chaque Mercedes-Benz, on utilise quarante-cinq livres d'un revêtement sous châssis en plastique. Contrairement aux goudrons rigides utilisés ordinairement, le plastique Mercedes-Benz est souple. Il ne se craquelle pas, ne s'écaille pas, ne gondole pas.
6. La coque reçoit ensuite six couches de peinture, avec ponçage à la main entre chaque couche. Le fini est si lisse que le sel perd sa peine.
7. Les chromes: placage en quatre couches, une de nickel, deux de cuivre, et la dernière de chrome. Ne cloque pas, ne se pique pas, ne s'écaille pas.

Le démarrage

Certaines voitures importées ont des moteurs délicats, qui se dérèglent facilement, et qu'il est difficile de faire démarrer par temps froid.

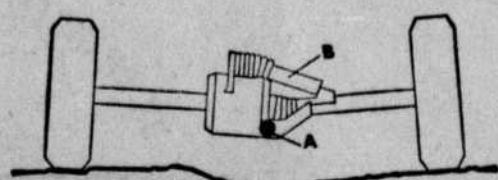
Ce n'est pas le cas de la Mercedes-Benz. Son moteur à haut rendement est un moteur "sans histoires", robuste, qui ne se dérègle pas—et qui démarre sans difficulté par n'importe quelle température.

Stabilité surprenante

Une belle couche de neige fondante... la 230S démarre sans patiner, prend les virages sans déraper, s'arrête sans glissades et sans embardées. Stabilité... déroutante, mais explicable.

En effet, la Mercedes-Benz 230S est dotée, à l'arrière, d'un essieu oscillant à articulation unique—brevet Mercedes-Benz.

L'essieu oscillant, comme la plupart des grandes trouvailles techniques, repose sur un principe très simple: construction en deux parties autonomes. Chaque demi-essieu joue verticalement indépendamment de l'autre, à partir d'un pivot central.



La roue gauche rencontre un cahot; l'essieu oscillant pivote en (A); la moitié droite de l'essieu reste de niveau. Les deux roues adhèrent fermement au sol. Le plus récent perfectionnement: le correcteur de niveau hydro-pneumatique (B) qui relève automatiquement l'arrière de la voiture.



La précision et la sûreté du chamois; la Mercedes-Benz 230S dans une côte des Laurentides.

Ce nouveau type d'essieu a été monté pour la première fois sur la Mercedes-Benz de course qui a remporté le championnat du monde. Il est en grande partie responsable des exceptionnelles qualités de tenue de route et de freinage de la 230S. Voyez plutôt:

CAHOTS: Lorsqu'une roue rencontre un cahot, l'essieu oscille sur son pivot, tandis que l'autre roue continue de coller à la route.

(Avec l'essieu ordinaire monopie, les roues arrière ont tendance à rebondir et à retomber ensemble, ce qui est dangereux sur route glissante, et toujours désagréable.)

NEIGE ÉPAISSE: L'essieu oscillant de la 230S vous permet de vous dégager sans difficulté d'un tas de neige: quand vous accélérez, l'essieu oscille légèrement de haut en bas, ce qui provoque un léger va-et-vient latéral des roues arrière.

Les roues trouvent ainsi meilleure prise et démarrent sans patiner.

DÉRAPAGE: L'essieu oscillant évite aussi à la Mercedes-Benz de glisser ou de déraper lorsque vous freinez.

Dans les autres voitures, un bon coup de frein déporte le poids vers l'avant, et l'arrière a tendance à s'enlever. Les roues arrière quittent le sol et se bloquent. Elles retombent sur le sol, toujours bloquées; et elles glissent.

Sur une Mercedes-Benz, quand vous freinez brusquement, l'arrière de la caisse a bien tendance à s'enlever, mais les roues restent collées au sol car l'essieu oscillant les presse fermement sur la route. Les roues ne se bloquent pas—et ne glissent pas.

UNE NOUVEAUTÉ: Chacun sait qu'avec une lourde charge à l'arrière, la direction a tendance à devenir "cotonneuse".

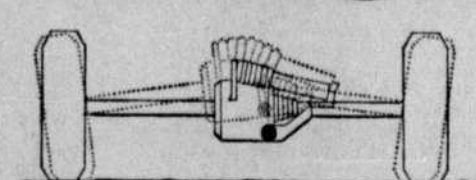
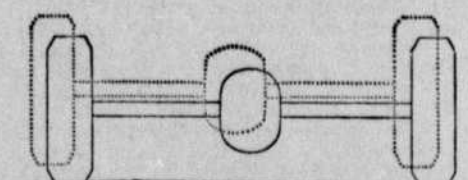
C'est qu'alors le train avant touche à peine le sol; guère rassurant s'il y a de la neige. Il est aussi beaucoup plus difficile de s'arrêter rapidement, car l'arrière se soulève et tout le poids est projeté vers l'avant.

Les ingénieurs de Mercedes-Benz ont mis au point, pour la 230S, un nouveau correcteur de niveau hydro-pneumatique qui relève l'arrière automatiquement en cas de besoin.

La caisse reste horizontale quel que soit le nombre de passagers, quelle que soit la charge dans le coffre.

Vous avez la voiture bien en main, car le train avant reste collé à la route. Et vous freinez sans difficulté parce que le train arrière reste à son niveau normal: pas de danger que le poids soit projeté vers l'avant.

Grand avantage en tout temps, mais particulièrement sur route glissante.



Avec l'essieu rigide (fig. du haut), les roues peuvent quitter le sol quand on freine brusquement—avec blocage des roues, puis dérapage. L'essieu Mercedes-Benz se redresse (fig. du bas) et les roues restent sur le sol.

Nota: A l'avant comme à l'arrière, sur tous les modèles de Mercedes-Benz, le porte-à-faux est réduit au minimum. Même sans correcteur de niveau, il est difficile d'obliger la 230S de piquer du nez ou de traîner de l'arrière-train l'emplacement des roues s'y oppose.

Pour vous réchauffer rapidement

En ce qui concerne le chauffage, la 230S est d'un luxe pompéien. Elle possède, non pas un, mais deux circuits de chauffage. Un pour le côté gauche, un pour le côté droit. Sans compter les bouches de chaleur pour les sièges arrière.

Cas No 1: vous entrez dans une voiture glaciale et le pare-brise est givré. Solution: fermez tout le chauffage sauf le dégivreur côté chauffeur. La vue se dégage aussitôt.

Les automobiles Mercedes-Benz:
de \$27,000 à \$4,302

Vous avez peut-être, sans le savoir, les moyens de vous offrir une Mercedes-Benz. Voici le prix de détail suggéré* de sept des quinze modèles Mercedes-Benz:

Mercedes-Benz 600	
Limousine—7 places	\$27,000
300SE	12,604
230SL	7,823
230S (conduite intérieure)	5,482
230 (conduite intérieure)	4,642
200 (Diesel)	4,517
200 (conduite intérieure)	4,302

*F. à B. Toronto, Ontario. Taxes provinciales en sus.

Cas No 2: vous avez froid aux pieds. Solution: dirigez toute la chaleur vers le bas pendant quelques minutes.

Cas No 3: vous êtes à l'aise, mais votre femme a froid. Solution: mettez le chauffage en route de son côté.

Dans la Mercedes-Benz 230S, jamais d'air confiné, d'odeur de tabac refroidi, grâce aux fentes de ventilation situées près de la lunette arrière. L'air circule avant de s'écouler à l'arrière et se renouvelle constamment.

Encore un détail: les vitres latérales qui se couvrent de givre et vous empêchent de voir—cela n'existe pas sur la 230S. Il y a en effet, à chaque extrémité du tableau de bord, un orifice de ventilation dirigé vers la vitre latérale qui reste libre de glace.

Ce coupon contre une brochure

Pour en savoir plus long sur la 230S et plusieurs autres modèles Mercedes-Benz, demandez la brochure de 24 pages indiquée plus bas, illustrée de 30 photographies pleines couleurs; il vous suffit de détacher et d'envoyer le coupon ci-dessous.

Mieux! Arrêtez-vous au magasin d'exposition Mercedes-Benz et faites cette expérience: conduisez vous-même la voiture pour laquelle il n'y a pas d'hiver canadien!

Mercedes-Benz
of Canada, Limited
Box 501, Terminal A
Toronto 1, Ontario



Veillez m'envoyer la brochure Mercedes-Benz de 24 pages donnant des renseignements détaillés sur la Mercedes-Benz 230S et plusieurs autres modèles.

NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____
PROVINCE _____

DAIMLER-BENZ AG.

Concessionnaires

D. K. AUTOMOBILE INC., 3475, avenue du Parc, Montréal, Québec. Tél: 849-3283

Réflexions sur le problème féminin

La grande aspiration des femmes d'aujourd'hui, c'est d'être reconnues comme des personnes, avec les droits et les responsabilités que cette reconnaissance comporte.

Sous ce titre, nous commençons aujourd'hui, la publication d'un travail de longue haleine, d'une douzaine de femmes, mariées et célibataires, du Québec, qui ont réfléchi sur la condition des femmes dans notre province. Il ne s'agit bien sûr, ni d'une thèse, ni du résultat d'une longue recherche sociologique, mais bien, d'un travail de pensée et de réflexions mises en commun au cours d'une année par un groupe de femmes qui ont décidé de s'interroger sur ce qu'elles sont — et par ricochet — sur ce que nous sommes toutes.

Ce sont: Mesdames Fernande Juneau, Madeleine Ryan, Marie-Berthe Lefebvre, Luce Francoeur, Denise Deschêne, Pierrette Dubuc, de Montréal et Mesdames Lise Martel, Lizette Boyer de Joliette; Mlles M. Marthe Gagnon, Ginette Deschênes, Thérèse Pigeon, Gaétane Gareau, Denise Gaudette et Anita Caron de Montréal.

Elles ont entre 30 et 40 ans; plusieurs sont mères de famille et totalisent une vingtaine d'enfants de la naissance à dix-huit ans; les autres sont célibataires et exercent des professions libérales, surtout dans l'enseignement. Nous avons interrogé l'une d'entre elles, avant de vous présenter leur travail.

C'est Anita Caron, professeur à l'école normale Ville-Marie, l'une des participantes au débat et sans doute celle qui remplit la tâche la plus ingrate: celle de rédiger en un seul document toutes les idées émises au cours de cette année de recherches.

Pourquoi ce travail, cette recherche sur le problème féminin?

— Au départ, nous avions nettement l'impression dans toute la littérature féministe des dernières années, que la femme au foyer était négligée, que le statut social de la femme n'était pas bien défini, et avouons-le, les réponses qui nous étaient apportées dans la littérature américaine ou française ne semblaient pas toujours coller à la réalité québécoise. Donc, nous voulions savoir ce que nous sommes, nous, femmes du Québec, pourquoi nous le sommes et comment nous préparons cette génération de femmes qui nous remplacera.

Ces femmes se sont rencontrées au hasard de mouvements d'Action catholique ou étaient reliées par des pensées communes émises dans des réunions sociales ou tout simplement par l'amitié.

Aviez-vous l'intention de publier ce travail?

— Absolument pas. Tout cela a commencé par l'amitié. Puis de conversations de salons est née cette préoccupation de nous interroger plus en profondeur sur le rôle de la femme au Québec. Nous avons commencé au cours des premières réunions par échanger de la documentation, des livres, des idées sur telle lecture récente, sur telle théorie féministe, sur les chevelures ouvrières de la pensée féminine, sur des femmes comme Simone de Beauvoir, Sydney Cornelia, Mérie Grégoire, Betty Friedan, etc. Puis, un moment, nous avons cru que notre recherche pourrait être utile aux pères conciliaires; aussi avons-nous décidé après quelques mois de chercher à définir ce qu'était la place de la femme dans l'Eglise. Notre texte a été remis à quelques évêques pour fins de discussions au Concile, mais je pense que nous sommes arrivées trop tard. De toute façon, ce document pourra servir de base à des échanges pour des équipes de foyer par exemple qui aimeraient tenter de redéfinir le rôle de la femme, ou pour toute autre association qui s'interroge sur les problèmes féminins.

Quels sont les "grands" problèmes féminins de l'heure au Québec?

— Ils sont multiples et le document que vous publiez est suffisamment long pour que je n'en fasse pas ici encore l'énumération. Toutefois, à mon avis, le grand problème, c'est l'indifférence des femmes elles-mêmes à améliorer leurs conditions de vie, leurs conditions de foyer ou de travail. Les femmes du Québec ne s'ennuient sans doute pas tant que leurs sœurs américaines, mais elles sont d'une indifférence qui frise l'indolence dès qu'il s'agit de discuter de leurs problèmes sur la place publique.

Le groupe dont nous publions à partir d'aujourd'hui les réflexions sur le problème féminin, nous prouve le contraire. Si l'indifférence est le lot de plusieurs, il y a tout de même au Québec des femmes qui s'intéressent à améliorer le sort des autres. Ces réflexions permettront peut-être à plusieurs autres de s'interroger pour la première fois et de susciter l'inquiétude au sein de leur groupe. Même s'il n'aboutissait qu'à ce résultat, le travail effectué au cours de plus d'une année par ces femmes, aura servi à quelque chose.

S. C.

Depuis quelques années — depuis le "Deuxième sexe" peut-être (1) — un foisonnement de littérature féministe alimente régulièrement le marché du livre. Les "questions féminines" semblent aussi faire partie des sujets de prédilection de certains journaux et d'un grand nombre de revues sérieuses (spécialement de quelques revues catholiques reconnues comme telles) (2). Les postes de radio et de télévision accordent également aux femmes et à leurs problèmes une généreuse portion de leur programmation.

Quel est le sens de cette explosion verbale dans le contexte social d'aujourd'hui?

Nous croyons, avec plusieurs auteurs que les structures de la société, dans notre monde occidental tout au moins, jouent envers les femmes un rôle ambivalent et souvent contradictoire, servant à la fois d'aiguillon et de freins à leurs aspirations.

Ambivalence actuelle des rôles traditionnels

Inutile de souligner à quel rythme inhumain notre société occidentale a évolué depuis le début du siècle. Les rôles fixés depuis des générations à chaque catégorie d'individus sont remis en question: les psychologues remarquent que la découverte de l'identité propre — découverte essentielle à la maturation de l'individu — est de plus en plus difficile pour les hommes comme pour les femmes. Aujourd'hui, il est devenu im-

possible à la femme de s'identifier au rôle unique qu'on lui avait attribué jusqu'alors: la maternité.

Les découvertes biologiques et psychologiques des dernières décennies ont transformé son existence: mieux protégée par une hygiène nouvelle, mieux renseignée sur sa fécondité qu'elle peut assumer au lieu de la subir, plus instruite que ne le fut sa mère, sa vie, allongée, s'étend maintenant sur trois périodes: l'une de formation proprement dite, l'autre qui pour la plupart des femmes est consacrée à la maternité, et une dernière qui la rend à elle-même et à la société qu'elle peut servir suivant ses talents particuliers (3).

Cependant, la société, qui fait de plus en plus appel à sa compétence, n'a pas encore mis en place les structures qui correspondent à cette transformation. L'Eglise elle-même est appelée à remettre en cause certaines notions périmées de sa tradition. C'est pour hâter cette prise de conscience que nous jugeons urgente que nous allons décrire ici certains aspects de la condition féminine actuelle. Nous les dirons comme nous les voyons et nous souhaitons qu'elles provoquent une réflexion et une action susceptibles d'améliorer le sort de la femme de demain.

- (1) SIMONE DE BEAUVOIR, *Le Deuxième Sexe*, Paris, Gallimard, 1949.
(2) *The Commonweal* — *Études de femme*, Paris, Plon, 1965.
(3) Voir Mérie Grégoire "Le métier de femme", Paris, Plon, 1965.

LA FEMME AU FOYER

Pour qu'il y ait couple, il faut deux personnes autonomes. Leur "projet commun" n'annihile pas les projets individuels." (4)

La société industrielle a débarrassé la femme au foyer du poids d'un certain nombre de tâches domestiques; des chercheurs ont découvert le besoin de socialisation de l'enfant et inventé l'école maternelle; les psychologues ont mesuré le rôle de la mère dans la formation de l'enfant et l'ont soumis à une critique qui n'en fait plus une tâche sacrée, mais une tâche difficile et conerète à laquelle elle doit convier un père qui souvent n'y est pas préparé. Cette réduction de son rôle traditionnel s'est accompagnée d'une découverte de la valeur de la femme en tant qu'individu pouvant participer à l'élaboration de la cité non seulement comme mère mais en tant que personne intelligente et libre.

D'autre part, l'accès de plus en plus généralisé des filles à un niveau d'instruction égal à celui des garçons a provoqué un dialogue entre les sexes qui se continue au niveau du couple.

D'où nous constatons:

- A — Une transformation radicale de la conception du couple.
B — Un désir marqué d'accomplir une oeuvre reconnue.

A. Nouvelle conception du couple

1) **Egaux, non identiques.** La femme veut partager toutes les responsabilités du ménage. L'autorité du mari telle que sanctionnée par une législation démodée (et comme elle se dégage encore de la liturgie du mariage) répugne à des jeunes filles élevées en démocratie.

2) **Autonomes.** Le développement de la spiritualité conjugale a aidé la promotion de la femme et a mis à jour une nouvelle façon de penser la vie à deux. Mais certaines orientations poussées trop loin peuvent provoquer de nouvelles formes d'aliénation pour chacun des deux conjoints, soit en refermant le couple sur lui-même ou trop uniquement sur les problèmes conjugaux et familiaux, soit en ne laissant pas suffisamment de place à l'autonomie des personnes et au développement de leurs talents et dons respectifs.

3) **Responsables.** Les jeunes couples sont nettement en faveur d'une fécondité planifiée. La fécondité de l'amour humain débordant la procréation purement physique. On a découvert l'importance du rôle joué par le père et la mère dans la vie affective de l'enfant; d'autre part, les exigences de la vie moderne obligent les parents à mesurer leurs forces et limiter le nombre des enfants dont ils peuvent prendre la responsabilité. On souhaite donc que l'Eglise revise ses positions traditionnelles et remette aux conjoints la responsabilité principale en cette matière.

4) **Éducation des garçons à l'amour.** Si la femme a profité de cette réflexion sur le couple, le rôle de l'homme n'a pas été suffisamment remis en question. Chez nous les garçons ont reçu leur formation

dans nos collèges et furent préparés à la vie par des religieux célibataires. Il ne s'agit pas de mettre en doute cette formation, mais d'en constater une lacune grave: quelle préparation à leur rôle de père et d'époux ont-ils reçue?

B. Désir marqué d'accomplir une oeuvre reconnue

Chez la femme, plusieurs décisions de travail à l'extérieur du foyer ont eu pour origine le désir d'une oeuvre personnelle valorisante. Un ouvrage américain (5) situe le travail de la femme à l'extérieur du foyer dans un contexte plus large que ne l'ont fait la plupart des études sur le sujet au cours des dernières années et, de ce fait, arrive à établir un certain nombre de critères objectifs assez intéressants. L'auteur part de ce que représente le travail dans la vie de tout être humain; elle établit à quelles conditions un travail est valorisant, satisfaisant. Partant de ces conditions:

- a) que le travail introduise l'individu dans une communauté, quelle qu'elle soit;
b) qu'il corresponde à ses talents et à ses possibilités; elle examine le travail de la femme à la maison pour voir s'il rencontre les normes établies. Elle conclut que ce genre particulier de travail peut être satisfaisant pour certaines femmes:
a) celles qui aiment le travail domestique et qui l'accomplissent dans un milieu connu auquel elles sont bien intégrées;
b) celles qui sont douées pour la contemplation et qui ont un milieu capable de soutenir leur vie spirituelle;
b) celles qui ont un don créateur, et qui, tout en demeurant au foyer, peuvent faire partie d'une communauté intellectuelle ou artistique.

Ce même travail peut, par ailleurs, ne pas être épanouissant du tout pour les autres. Cette étude confirme donc une opinion de plus en plus répandue maintenant, et que même les défenseurs de la famille traditionnelle doivent admettre: qu'il n'est pas plus réaliste de vouloir garder toutes les femmes à la maison qu'il ne l'est de les vouloir toutes engagées dans une tâche extérieure au foyer. Dans ce domaine, chaque cas doit être jugé individuellement.

A ceci il convient d'ajouter:
a) la présence de la mère auprès des enfants de 0 à 5 ans a été jugée irremplaçable par les spécialistes jusqu'à maintenant. Une société industrielle comme la nôtre qui fait appel au travail des femmes doit donc tenir compte de ce fait indiscutable.

1) un système permettant de fournir à la mère un revenu qui lui permette de rester au foyer tandis que ses enfants sont d'âge pré-scolaire pourrait être créé (6)

2) un système d'équivalences est nécessaire dont on tiendrait compte si la mère

devait retourner au travail ou aux études une fois ses enfants grands. Actuellement, le temps consacré à l'éducation des enfants ne représente rien sur le marché du travail

3) par ailleurs les aménagements sociaux nécessaires (garderies, service d'aide, congés spéciaux, etc.) pour les

mères qui sont forcées de travailler sont inexistantes.

b) certaines formes de travail à l'extérieur du foyer, spécialement en milieu ouvrier, sont beaucoup plus aliénantes que valorisantes (v.g. travail à la chaîne - déplacement onéreux - double tâche de la mère, etc.)

c) le bénévolat, la participation engagée aux corps intermédiaires et l'ouverture au monde par les voyages et les lectures sont des formes de travail également, les unes pratiques, les autres intellectuelles... (à suivre)

(4) Bernadette Aumont. Comment éduquer nos filles, dans la dif-

ficulté d'être femme. Document "La Vie nouvelle", Paris 1964.

(5) Sydney Cornelia Callahan — *The Illusion of Eve* — (chapitre intitulé: *Woman as Worker*) — pp. 160-197 — New York: Sheed and Ward, 1965.

(6) Voir à ce sujet un travail de Jacques Henripin intitulé: *"Ébauche d'un système de prestations familiales pour le peuple du Québec"* (Le Devoir, lundi 28 juin 1965, page 3).

Pour ceux qui recherchent un changement rafraîchissant



Fatigué de toujours boire la même chose? Essayez ce changement rafraîchissant!
Dégustez le vermouth rouge Martini & Rossi frappé. Il possède une limpidité, une légèreté et un velouté presque inimaginables. Essayez-le et vous verrez!
Le Martini & Rossi est délicieux de bien des façons... avec un zeste de citron... frappé... mélangé avec du "tonic water"... ou mélangé à parts égales au vermouth Martini extra dry.
Mmmmm... le vermouth rouge Martini & Rossi est vraiment un changement rafraîchissant. Servez-le à vos amis! Demandez le vermouth rouge Martini & Rossi au magasin de la Régie des alcools par son numéro: RAQ 559-1. EMBOUTILLÉ EN ITALIE

UN CHANGEMENT RAFRAÎCHISSANT

MARTINI & ROSSI

VERMOUTH ROUGE

Invitation

Nous vous invitons cordialement à venir faire la sélection de vos cadeaux des fêtes parmi notre vaste choix de bijoux, cadeaux, valises, etc. De nombreuses suggestions vous attendent à des prix que vous apprécierez grandement.

DOMPONNETTE INC.
J. Brassard, prés.

256 est, Ste-Catherine — 861-9293

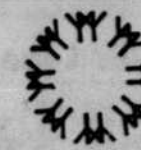
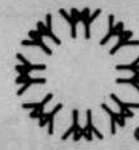
aussi au

Centre d'achats Champlain, 7780 est, Sherbrooke



L'EXPO EN
DEVENIR

par
yves margraff



Pour faire voir l'Expo au monde...

Dimanche, au cours de son émission hebdomadaire de télévision consacrée à l'Expo, la société Radio-Canada nous a expliqué ses projets pour 1967. On sait que la société a été chargée par le gouvernement canadien de créer et d'exploiter sur le terrain un centre de radiotélévision assurément unique au monde. C'est là, notamment, que réalisateurs et techniciens feront leurs premières armes dans la TV en couleur. Mais le rôle de cette maison de la Radio-TV ne se limitera pas à des expériences, si exaltantes soient-elles, ni à la diffusion d'émissions spéciales à l'intention du public canadien. Radio-Canada sera le fournisseur, en effet, de toutes les télévisions étrangères qu'intéresseront certaines émissions comme celles que l'on organisera à l'occasion des journées nationales.

Au début de l'émission d'Expo 67 (dimanche à 18 heures 30), M. J. Alphonse Ouimet, président de la société, a exposé, en long et en large, comment Radio-Canada conçoit le rôle qui lui incombe dans la vaste entreprise que constitue l'exposition universelle du Canada. Le haut fonctionnaire ne limite le reste pas aux six mois de 1967 l'action que peut et doit mener la société qu'il dirige pour promouvoir la plus ambitieuse réalisation des Canadiens. Il a même affirmé en substance: "Nous devons nous servir de tous nos réseaux pour sensibiliser la population canadienne à la plus importante manifestation de l'histoire du pays".

C'était parler d'or et il ne viendrait pas à l'idée d'un chroniqueur convaincu de faire reproche à M. Ouimet de son enthousiasme.

mais aussi aux Canadiens de tout le pays

Il n'en reste pas moins que, comme il a été dit ici à plusieurs reprises, la télévision française de Radio-Canada nous semble étonnamment discrète en ce qui a trait à l'Expo.

Vendredi dernier, nous écrivions: "C'est ainsi que mercredi soir, au téléjournal (23 heures), il n'était nullement question du vibrant et énergique appel lancé par le ministre Lévêque au monde canadien des affaires. ... Il a fallu, une fois de plus, attendre le supplément régional qui n'est pas vu très loin, comme son nom l'indique pour entendre la lecture de quelques lignes relatives à la réunion des exposants privés".

Cette réflexion a valu au chroniqueur du DEVOIR la lettre que nous reproduisons ci-dessous, signée par le directeur des programmes du réseau français de télévision:

Cher Monsieur,
Dans votre chronique de ce matin, vous laissez entendre que le réseau français de télévision ne porte guère d'intérêt envers l'Expo 67, puisque ses caméras étaient "de nouveau" absentes à une manifestation de la veille.

Je laisse aux responsables du téléjournal le soin de décider s'ils doivent traiter d'un sujet à l'émission nationale ou à l'émission régionale. Plusieurs facteurs, vous l'imaginez bien, entrent en ligne de compte.

Mais c'est votre conclusion générale qui m'intrigue. Comment en vient-on à croire que la télévision de Radio-Canada se désintéresse de l'Expo, alors qu'elle produit, pour la troisième année, une série de plusieurs semaines, consacrée précisément à l'Expo 67? Cette année, l'émission de 30 minutes passe le dimanche à 6 h. 30, depuis le début de septembre jusqu'à la fin de mai, ce qui fait une quarantaine d'émissions autonomes. Sans compter les fréquentes mentions qui sont faites quand même au téléjournal.

JACQUES LANDRY,
Directeur des programmes
du réseau français de télévision.

Peu désireux d'engager une polémique avec Radio-Canada, j'aimerais pourtant préciser ce que j'ai dit et ce que je continue de croire quant à une "curieuse discrétion" de la société d'Etat à son téléjournal de 23 heures (le plus suivi).

Pour ne citer que quelques exemples récents, je m'étonne que Radio-Canada n'ait pas cru bon d'enregistrer et de diffuser les déclarations du commissaire général, Son Excellence l'ambassadeur Dupuy, lors de son récent retour d'Europe où il avait été à même de juger de l'intérêt des étrangers pour la manifestation canadienne de 1967. Je ne vois pas quels peuvent être les critères en vertu desquels on parle du dévoilement de la maquette du pavillon mexicain au supplément régional et non au téléjournal (jeudi soir dernier).

Il est indiscutable, de plus, que Radio-Canada ne délègue jamais (sauf exception rarissime) aux quotidiennes conférences de presse, qu'un reporter anglais et, souvent, un confrère du service international. Renseignements pris auprès du service des affectations de Radio-Canada, ce peu d'empressement relèverait de l'indifférence anglaise de la plupart des "orateurs". A quoi j'oppose le discours de Gérard D. Lévêque, dont il est question plus haut, les déclarations du commissaire général Dupuy, le dévoilement du pavillon mexicain (on y parlait en espagnol et une hôtesse traduisait dans les deux langues).

Si je me permets de m'étonner du peu d'empressement de nos confrères du téléjournal de Radio-Canada à transmettre à travers le pays le plus d'informations possible au sujet de l'Expo, c'est que j'ai recueilli en dehors du Québec, des réflexions voulant que l'organisation du rendez-vous de Sainte-Hélène soit "la belle des belles" et non l'ambitieux projet d'un peuple presque centenaire.

Dès le 15 novembre dernier, nous écrivions ici même, sous le titre: "Dire aux Canadiens ce que l'on fait en leur nom", les propos que voici: "... il est assez inconcevable qu'une entreprise qui relève du secretariat d'Etat et dont le rôle est d'informer, ne parle pas davantage des réalisations du ministère du commerce surtout quand elles ont l'envergure d'une exposition universelle, légitime motif de fierté pour tous les Canadiens."

Une émission hebdomadaire de 30 minutes

Pour ce qui est de l'émission hebdomadaire Expo 67, le chroniqueur du Devoir la connaît d'autant mieux qu'il eut déjà l'honneur d'y participer à quelques reprises (ce qu'il continuera de faire, assurément, si M. Landry n'est pas rancunier!).

Mais ce n'est pas une excuse suffisante que ces 30 minutes hebdomadaires. Car, enfin, il est bien des sujets qui donnent lieu à des émissions très étoffées et sont traitées pourtant, quotidiennement, aux nouvelles du réseau. N'est-il jamais arrivé à M. Landry de faire une indigestion de sport commercial, le samedi ou le dimanche? A moi si. Loin de moi l'idée de priver mes compatriotes de leur pâture quotidienne de "coups de circuit", de "touchés convertis" et autres révélations sur les exploits des champions de la "rondelle" et du patin. Je me demande seulement s'il n'y aurait pas lieu, aussi, de leur dire qu'en 1967, leur pays sera un grand pays s'ils le veulent tous.

S'il y a lieu de choisir les nouvelles "réseau" et les nouvelles "supplément régional", j'estime que leurs implications pour le succès de l'entreprise ou pour le bien-être des riverains du Saint-Laurent devraient être les seuls critères. Et non un souci, peut-être valable techniquement, d'un équilibre entre les nouvelles lues et les nouvelles illustrées de films.

Je n'aurais certainement pas consacré tant de place à la façon dont Radio-Canada administre nos propres deniers pour nous informer. Mais le directeur des programmes a cru bon de s'expliquer.

Comme disait un confrère à un vice-ministre: "Ce n'est certainement pas moi qui oserais interrompre le dialogue."

Une étrangère est venue et repartie

Une étrangère est venue, récemment, voir à Montréal ce qui se prépare sur la Terre des Hommes. C'était une journaliste et l'on s'étonnera peut-être, un jour, que ses reportages sur Montréal soient marqués au coin de la déception. Car généralement, quand un confrère européen rentre chez lui avec quelques idées toutes faites et mal faites sur notre pays, nous en faisons des gorges chaudes. Nous avons raison de le faire, assurément, quand son reportage pêche par manque d'information.

Mais si, d'aventure, l'article qui consacrerait à l'Expo et à Montréal la consœur de "Combat", après son rapide séjour parmi nous, fait état d'un lamentable manque d'équipement et d'organisation touristique, ce n'est qu'à nous qu'il faudra nous en prendre. Dans le cas d'une seule personne (si l'on oublie le nombre de ses lecteurs, ce qui est imprudent) sa déception n'est peut-être pas très grave, mais que penseront de nous les quelques centaines de milliers de visiteurs non-Américains si nous ne remédions pas très vite (il n'y a plus que 16 mois) à la situation.

Car il est inutile de se le cacher, en matière de tourisme pour les non-Américains, tout est à faire, beaucoup en tout cas. Les Européens surtout, mais aussi les Asiatiques, les Africains qui ont coutume de voyager, s'attendent à trouver, dans les pays qu'ils visitent, un genre de service un peu différent de ce que nous connaissons ici. Certes, ils se feront vite à l'idée qu'ils ne peuvent pas laisser leurs valises à la porte de leur chambre d'hôtel pour les faire cirer; l'inévitable verre d'eau, pour un rincé-douillé et ce sera très drôle.

Mais le service au touriste, c'est davantage et moins que cela à la fois. C'est notamment la possibilité pour lui de se procurer des dollars en échange de chèques de voyage qui ne sont pas nécessairement des American Express, voire même en échange de monnaie dont beaucoup de nos employés d'hôtels ignorent jusqu'à nos jours.

Dans le cas de notre consœur parisienne, c'est pourtant des francs qu'elle voulait changer pour laisser au commerce local le prix de quelques souvenirs. Mais un vendredi soir, on lui a répondu dans un grand hôtel montréalais administré par la chaîne internationale Hilton, qu'il était impossible de changer de l'argent étranger après 15 heures le vendredi et jusqu'à lundi matin à 10 heures.

Désespérée d'abord, fâchée ensuite, notre consœur parvint à apprendre qu'elle pourrait peut-être, le samedi matin obtenir des dollars au bureau de change de l'aéroport de Dorval. Elle se rendit là-bas et demanda 100 dollars canadiens. L'employé lui répondit qu'il n'avait pas assez d'argent en caisse et ne pouvait pas lui vendre plus de 40 dollars, ce qu'il fit au taux largement "arrondi" de 5 francs français au dollar canadien. Cela revenait à la voler de 10 pour cent ou à peu près.

Faut-il ajouter que notre consœur était à tout le moins "étonnée" de ce manque d'organisation dans une ville qui prétend recevoir le monde?

La nécessité d'organiser le tourisme

A l'Expo, on affirme qu'il y aura des bureaux de change sur le terrain insulaire en 1967. Cela ne nous semble pas suffisant. Il est permis de se demander, en effet, quelle est cette ville où l'on ne peut, en dehors des heures d'ouverture des banques, changer des devises. Si l'importation des espèces étrangères était limitée au Canada, on admettrait, à la rigueur, la réponse du changeur de Dorval qui a déjà dit au représentant d'une compagnie européenne d'aviation: "Si j'achète trop de francs français, je ne peux plus les revendre." Mais, compte tenu du libéralisme de notre régime, il est permis de se demander pourquoi le gouvernement ne garantit pas cet argent.

Cette aventure peut sembler anodine à celui qui ne sait compter qu'en dollars, à celui aussi qu'aveuglent les prévisions selon lesquelles 95 pour cent de nos visiteurs en 1967 viendront d'Amérique du Nord. Mais à tout prendre, les cinq pour cent restants ne sont-ils pas plus importants pour le pays, à longue échéance, que nos traditionnels visiteurs? Il est permis, en effet, d'affirmer que l'homme d'affaires viennois, rotterdamois, romain ou d'ailleurs, représente pour notre pays une relation nouvelle infiniment plus prometteuse que le comptable new-yorkais ou le retraité californien.

L'accueil, ce sera tout cela. Et tout cela n'incombe pas seulement aux fonctionnaires de la compagnie de l'Expo. Tout cela incombe à chacun d'entre nous, dès l'instant qu'il sait que le jeu en vaut la chandelle. La responsabilité de l'Expo, en la matière, c'est de convaincre tous les Montréalais d'abord, mais aussi tous les Québécois et tous les Canadiens, du rôle qu'ils ont à jouer dans la préparation du rendez-vous lancé en leur nom.

Il faut "sensibiliser les Canadiens", comme disait M. J. Alphonse Ouimet, président de la société Radio-Canada. CQFD.

LE DEVOIR

MONTREAL, MARDI 14 DÉCEMBRE 1965

CAHIER 2 / Pages 9-16

Audiences de la commission Laurendeau-Dunton à Ottawa

Le Congrès du travail du Canada recommande de faciliter l'étude de la langue seconde

OTTAWA — Le Congrès du travail du Canada demande aux gouvernements fédéral et provinciaux d'assurer un plus grand usage des langues anglaise et française dans les domaines qui sont de leur compétence.

Dans un mémoire présenté hier à la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, la centrale syndicale, qui représente 1.200.000 travailleurs, formule les propositions suivantes:

— Que l'étude de la langue seconde, anglaise ou française, soit facilitée dans une plus grande mesure dans les écoles primaires et secondaires;

— Que l'on établisse, à l'intérieur de la fonction publique fédérale et des sociétés de la Couronne, une série d'exigences et de stimulants qui feront qu'au moins tous les hauts fonctionnaires pourront s'exprimer avec facilité dans les deux langues. Dans les régions bilingues du pays, tous les fonctionnaires devraient, dans une mesure raisonnable, parler les deux langues;

— Qu'une aide soit apportée à tous les groupements culturels et qu'on assure de meilleures relations entre eux par l'intermédiaire de Radio-Canada, du Conseil des arts du Canada et des autres institutions bilingues.

Le CTC soutient qu'un véritable respect pour le principe d'égalité pour tous les Canadiens, peu importe la classe de citoyens à laquelle ils appartiennent, la région qu'ils habitent ou leur origine ethnique.

La centrale syndicale est opposée à l'unilinguisme dans toute province où l'on trouve un nombre appréciable de citoyens s'exprimant dans la langue seconde, comme par exemple le Québec et le Nouveau-Brunswick.

De son côté, la société Radio-Canada s'est déclarée disposée à faciliter la compréhension entre le Canada anglais et le Canada français en donnant une meilleure part à ses émissions touchant l'information, les affaires publiques et le divertissement. Dans le mémoire de 40 pages qu'elle a présenté hier à la Commission Laurendeau-Dunton, Radio-Canada affirme qu'il est urgent de combler le fossé qui existe dans la connaissance et la compréhension que les Canadiens ont d'eux-mêmes.

"A certains égards, les Canadiens reçoivent plus d'informations sur ce qui se passe dans le monde qu'au sujet du Canada", précise-t-elle. Elle signale que, dans un avenir rapproché, elle diffusera plus d'information sur le Canada et des émissions qui exposeront les facteurs économiques et historiques qui sont à la base de l'unité canadienne.

Le mémoire indique que 32.6 p.c. du personnel qui travaille au siège social de Radio-Canada à Ottawa est francophone, mais que les Canadiens français aient à occuper des postes élevés hésitent beaucoup à quitter Montréal afin d'aller à Ottawa. Il est difficile d'amener les Canadiens français compétents à travailler en dehors du Québec, ajoute-t-elle, et la société d'Etat ainsi que tout le pays en souffrent.

L'établissement d'écoles de langue française en dehors du Québec, est réclamé par l'université Laurentienne de Sudbury, par l'Association canadienne des éducateurs de langue française (ACELF) et par l'Association des commissaires d'écoles catholiques de langue française du Canada.

L'ACELF se plaint que les droits constitutionnels des Canadiens français, vivant hors du Québec, sont ignorés. Les francophones sont dans l'obligation d'utiliser l'anglais pour leurs affaires, à l'école et au sein des associations nationales.

Ottawa, ajoute-t-elle, est une capitale anglophone.

Les éducateurs affirment que l'unité nationale sera sauvegardée seulement si un véritable bilinguisme et un véritable biculturalisme sont acceptés sincèrement par tous les Canadiens.

L'organisme recommande une intervention fédérale lorsque la chose est nécessaire pour la protection des droits scolaires des minorités.

L'université Laurentienne demande une commission permanente du bilinguisme et du biculturalisme, un ministère fédéral de l'éducation pour conseiller les ministères provinciaux et un bill des droits des individus et des minorités.

De meilleures communications à tous les échelons sont nécessaires pour améliorer la compréhension entre les deux principaux groupes ethniques. Pour en arriver là, il faudrait des échanges interprovinciaux, des programmes de télévision et des manuels d'histoire plus objectifs.

Autre son de cloche

Une approche complètement différente du problème est faite, par contre, par un organisme de ministres protestants, la Sudbury and District Ministerial Association. Ce groupement affirme qu'il serait inacceptable, non démocratique et non économique de se rendre aux exigences d'une "minorité relativement faible" de Canadiens français.

Le bilinguisme est un luxe que le Canada ne peut se payer et l'usage de la langue anglaise devrait davantage être répandu, affirment les ministres protestants.

Le groupement recommande la création d'un ministère fédéral de l'éducation pour promouvoir le multiculturalisme et l'unité nationale.

Trois organismes étudiants ont soumis leurs vues à la commission d'enquête.

L'Union canadienne des étudiants dit qu'une longue série de "ruptures" dans les communications ont amené les étudiants du Québec à se séparer de l'organisme national en 1964.

Depuis la fondation de l'Union générale des étudiants du Québec, toutefois, les relations entre les deux groupes se sont améliorées. Les deux organisations travaillent maintenant dans un esprit de respect mutuel.

La presse étudiante nationale et la Canadian University Press, qui représentent des journaux d'étudiants, ont elles aussi

souligné que leurs relations se sont améliorées depuis leur décision, pendant l'année scolaire 1961-62, de fonctionner sur des bases différentes. La collaboration entre les journalistes étudiants n'a jamais été aussi étroite dans toute l'histoire du Canada, dit le mémoire commun.

Un groupe de neuf étudiants de l'Université Western Ontario demande des réformes constitutionnelles et parlementaires qui renforceront les droits de l'individu et qui donneront au Québec un statut particulier.

De son côté, la Chambre de commerce des jeunes du Canada réclame un hymne national distinctif et une monnaie plus canadienne que l'actuelle. Notant que l'identité nationale est souvent artificielle et que plus de symboles canadiens comme le nouveau drapeau unifolié sont requis, les "Jaycees" suggèrent, sans faire allusion à la photographie de la reine, que les timbres canadiens devraient, à l'avenir, présenter des photographies de Canadiens illustres, des deux cultures.

EN UN CLIN D'OEIL
VOUS SILLONNEZ LES MERS DU SUD !

KOH-TIKI

LE RESTAURANT POLYNÉSIE
DU
SHERATON MONT-ROYAL

Le décor est tropical à souhait, la cuisine polynésienne est un chef d'œuvre d'exotisme; une visite au Koh-Tiki, c'est un voyage dans une assiette !
Si vous n'êtes pas voyageur, La Brûlée vous offre un grand choix de plats français. Autres suggestions aventureuses: un repas au Hunt Café et des coquelets au Métro Bar. Quel que soit votre désir, le Sheraton Mont-Royal saura le satisfaire — parfaitement.

HÔTEL SHERATON MONT-ROYAL

Pour vos réservations, veuillez appeler: Victor 2-7777

IMPORTÉ D'ANGLETERRE

Tanqueray Gin

dans l'antique bouteille
verte. Sec sans compromis.
Douceur captivante.
Gin anglais distillé,
qui plaît à toute
l'Amérique.

IMPORTED
Tanqueray
SPECIAL DRY
Distilled English Gin

DISTILLÉ ET EMBOUTEILLÉ À LONDRES, ANGLETERRE

INCOMPARABLES
DEUX NOBLES LIQUEURS

La Grande
Liqueur Française

Bénédictine

La liqueur d'après-dîner
fabriquée depuis plus
de 400 ans à
Fécamp, France

Une liqueur
au goût plus sec

B et B

La saveur exquise de la
Bénédictine mariée au
superbe bouquet
du Cognac

DOM
Bénédictine
Cognac

DOM
Bénédictine
Cognac

DOM
Bénédictine
Cognac

C'est la saison des galas...

Pour une tenue
impeccable portez
les habits de gala
SHIFFER-HILLMAN

Ces élégants tuxedos que vous avez achetés il y a quelques années sont devenus désuets par suite de l'évolution de la mode. Nos habits de gala SHIFFER-HILLMAN se situent à la fine pointe de la mode nouvelle. Leur coupe impeccable confère une indéniable apparence de distinction à ceux qui les portent et leur donne le chic caractéristique de l'homme qui a réussi. Vaste choix de grandeurs. Aussi faits sur mesures.

Notre magasin principal est ouvert le
samedi jusqu'à 4 h. p.m.
Stationnement facile

Max Beauvais

385 rue St-Jacques O.

ainsi
qu'à l'HOTEL REINE-ELISABETH

Shiffier Hillman
QUALITY TAILORS

Un cadeau toujours vivement apprécié

Offrez-lui des CHEMISES de marque

Forsyth

Le plus bel assortiment au Canada de chemises vraiment de qualité supérieure, superbement confectionnées par FORSYTH, constitue la solution toute trouvée à votre problème des cadeaux des fêtes. Tous les nouveaux styles d'encolures en blanc, couleurs unies ou rayures à la mode.

à partir de \$6.

Tous vos achats sont présentés dans nos célèbres
emballages des fêtes.

Max Beauvais

385 ST-JACQUES OUEST
ainsi qu'à l'Hôtel Reine-Elisabeth

Notre magasin principal est ouvert le samedi jusqu'à 4 h. p.m. Stationnement facile.

Mort du sociologue Gurvitch

PARIS — Le professeur Georges Gurvitch, titulaire d'une chaire de sociologie à la Sorbonne, est mort à Paris, dans la nuit de samedi à dimanche, à l'âge de 71 ans.

Né en 1894 à Novorossisk, il fut dès 1919 professeur à l'université de Tomsk. Parti d'Union Soviétique, il enseigna ensuite à Prague de 1921 à 1928. Mais c'est la France qui devait devenir sa seconde patrie. Une fois obtenu ses grades universitaires français, il enseigna à Bordeaux puis à Strasbourg. Naturalisé Français en 1928, il s'engagea en 1939 mais fut révoqué dès 1940 par le régime de Vichy. Il gagna alors les États-Unis où l'accueillirent les universités d'Harvard et de Columbia.

Après la libération, il retrouva une chaire à la Sorbonne et écrivit ses principaux

ouvrages, notamment son monumental "Traité de sociologie". Ses prises de position

La deuxième génération des ordinateurs

NEW YORK — La compagnie General Electric a présenté un super ordinateur, le GE-645, qui est susceptible de servir simultanément à 300 utilisateurs. La firme a déjà reçu plusieurs commandes — notamment de la part de l'Institut de technologie du Massachusetts, des Bell Telephone Laboratories, centre de recherche de la compagnie American Telephone and Telegraph et de l'université de l'Ohio — pour cet appareil qui sera loué pour \$150,000 par mois ou vendu pour sept millions de dollars. Les premiers exemplaires seront livrés en 1966 et les dernières commandes reçues, à ce jour, en 1968. La société General Electric, qui est la plus importante entreprise mondiale de construction électronique, a l'intention d'utiliser l'ordinateur GE-645 pour ses propres opérations. Le directeur général de la division d'ordinateurs de la firme, M. Harrison Van Aken, a déclaré que le nouvel appareil peut remplacer plusieurs cerveaux électroniques et remplir un nombre de fonctions tellement plus grand que le coût d'utilisation pour chaque opération sera réduit considérablement. Les super ordinateurs dits de la "deuxième génération", tels que le GE-645, représen-

tent, en effet, un progrès décisif par rapport aux précédents appareils de grande taille susceptibles d'être consultés par plusieurs ordinateurs.

Il s'en distingue par une plus grande vitesse de fonctionnement (la réponse à chaque question ne demandant que quelques millièmes de seconde), par une mémoire distributive et non plus séquentielle) beaucoup plus étendue et par un maniement plus facile pour les usagers grâce à une simplification des procédures d'interprétation. En conséquence, le nombre d'utilisateurs d'un même appareil a triple pour atteindre environ 300 (la rapidité des opérations est telle que chacun d'eux obtient ses réponses comme s'il était seul) et les "consultations" peuvent se faire à distance au moyen de télétypes et les problèmes sont résolus progressivement par une "conversation" entre l'ordinateur et l'utilisateur. Le seul de rentabilité est nettement abaissé grâce à ces hautes performances, si bien qu'un problème autrefois trop complexe pour la simple règle à calcul, mais trop simple pour être confié aux ordinateurs, peut désormais être résolu par ces cerveaux électroniques à temps partagé.

Selon le cardinal P.-E. Léger :

Le schéma sur l'apostolat des laïcs propose aux chrétiens de jouer un rôle de "prophète" dans le monde

par Solange CHALVIN

C'était probablement la première fois, dimanche soir, à Montréal, que le schéma sur l'apostolat des laïcs qui vient d'être décrété par Vatican II faisait l'objet d'une étude en public. C'est un groupe de jeunes laïcs, étudiants et militants d'Action catholique, entourés de trois Petites Soeurs de l'Assomption qui se réunissaient autour d'une table, sous la direction de M. Raymond Beaugrand-Champagne, pour aborder le sujet. Ils l'ont fait très simplement en se posant des questions sur un texte dont l'auditoire ne connaissait malheureusement que les grandes lignes. Cette rencontre a eu lieu au terme d'une journée fraternelle organisée par les Petites Soeurs de l'Assomption à l'occasion du centenaire de fondation de cette oeuvre d'expérience missionnaire en milieu ouvrier.

— Ce qui me réjouit dans cette nouvelle ligne de conduite de l'Eglise, dit un participant, c'est qu'enfin le laïc se sent autorisé à prendre officiellement une place au sein de l'Eglise; nous sentions bien que nous avions ce droit, mais jusqu'ici les circonstances, et peut-être une certaine indifférence, nous empêchaient de jouer pleinement ce rôle.

Une participante rappelle que l'apostolat ne peut s'accomplir sans un respect total de l'individu à qui l'on vient en aide. On doit respecter la personne secourue, lui laisser son autonomie, et lui fournir des éléments d'aide qui lui permettent de sortir de sa situation. Les catholiques ne devraient pas avoir peur de s'engager avec des chrétiens des autres disciplines religieuses, affirmait une autre, citant à ce sujet le schéma qui dit que les valeurs humaines réclament des chrétiens une collaboration prudente mais dynamique avec les autres, même s'ils sont incroyants ou agnostiques. Enfin, on signala que l'apostolat des laïcs ne doit pas se faire au détriment d'autres personnes. "Il est impensable, dit un participant, qu'à l'intérieur même de nos institutions religieuses, il y ait tant de rivalités, d'hostilité. C'est seulement quand nos institutions catholiques donneront l'exemple d'une entente harmonieuse qu'elles seront un véritable modèle pour les autres croyances."

Ce thème fut repris par S.E. le cardinal P.-E. Léger au cours de l'allocution qui suivit ce panel. "Comment pouvons-nous nous présenter devant les non-croyants et leur dire que nous sommes l'Eglise de la charité, l'Eglise de l'amour, demanda le cardinal. Faudra-t-il attendre un autre millénaire pour faire tomber les préjugés qui nous affublent? Nous rencontrerons toujours des colporteurs mais nous devons nous rappeler que c'est dans la fraternité et la charité que nous sommes appelés à grandir."

L'Eglise du Québec, selon le cardinal, a besoin de rectifier ses notions sur l'Eglise. "Par la force des choses et par des circonstances incontrôlables, il est incontestable que les structures ecclésiastiques ont été trop cléricales au Québec. Les curés parlaient et les laïcs écoutaient, se taisaient, acceptaient un enseignement facile qui n'engageait pas leurs responsabilités. Dans l'ensemble, a continué le cardinal, ils essayaient d'appliquer ce qui leur était enseigné et surtout espéraient mourir à côté d'un prêtre. Mais le Concile a donné une tout autre dimension au rôle des laïcs dans l'Eglise. Le peuple de Dieu est appelé à être prophète, c'est-à-dire à crier lui-même la vérité, à annoncer. Le chrétien, souligne le cardinal, c'est un Bernanos dans le monde, indépendamment des prêtres et des évêques. Il doit proclamer la majesté de Dieu dans un monde qui a perdu le sens de Dieu. Le Concile, rappelle le cardinal Léger, a remis le chrétien à sa vraie place. Cela ne veut pas dire que le prêtre disparaît de la scène. Le rôle ministériel sera toujours assumé par ce dernier et le chrétien doit se rappeler que le message évangélique a été remis aux apôtres qui doivent assumer le service de la parole. L'évêque est le ministre de la parole mais le laïc a une vo-

cation de prophète et la responsabilité de synchroniser son message avec celui de la hiérarchie. Il doit se rappeler que l'interprétation du message a été confiée à la hiérarchie, a-t-il précisé.

Dans son allocution, le cardinal Léger accorda une part importante aux relations des chrétiens avec la hiérarchie. "Il y a, dit-il, un sacerdoce du chrétien qui doit se faire en accord avec le sacerdoce de la hiérarchie; il ne doit pas y avoir de dissidence entre les deux afin qu'il y ait le moins possible de dissidence dans l'Eglise."

Ce qu'il y a d'essentiel, dit-il en conclusion, c'est de savoir que le chrétien peut assumer des responsabilités personnelles dans l'Eglise sans qu'il soit mandaté officiellement pour cela. L'Eglise vient d'ouvrir largement ses portes aux laïcs en leur rappelant par ce schéma de jouer un rôle actif, un rôle de prophète. Le laïc désormais a la mission explicite de rendre témoignage devant ses frères, de faire comprendre aux autres les exigences de la charité et si possible de leur apporter le don de paix.

Le cardinal Wysinski espère amener Varsovie à inviter le pape à se rendre en Pologne

VARSOVIE — Le primat de l'Eglise de Pologne, le cardinal Stéphane Wysinski, aurait encore espoir de mener à bien des pourparlers en vue d'obtenir une invitation du gouvernement polonais au pape Paul VI en prévision d'une visite de ce dernier en terre polonaise.

Les observateurs ont tenu ces propos au moment du retour du cardinal à Varsovie à la suite de son séjour au concile Vatican II.

Toutefois, nombreux sont les Polonais qui croient peu plausible cette visite à la suite d'une attaque virulente lancée vendredi par la presse de Varsovie contre le primat catholique. L'article soutient que le haut clergé polonais intervient ainsi dans un domaine qui ne le regarde pas, celui de la politi-

que, lorsqu'il invite de son propre chef des évêques de l'Allemagne occidentale à assister aux cérémonies qui marqueront en mai prochain le millième anniversaire de l'avènement du christianisme en Pologne.

L'article rappelle que des millions d'êtres humains ont été victimes de l'enfer nazi dans les camps d'Auschwitz et de Majdanek et que plus de 2,000 prêtres ont alors été tués par les hordes hitlériennes.

Acte courageux De Cologne, le cardinal Josef Frings a qualifié par la suite de "simples rumeurs pour le moment" les bruits selon lesquels Paul VI pourrait se rendre en Allemagne fédérale l'an prochain. Le prélat a toutefois dit qu'une telle visite n'était pas "impossible".

360 est. rue Rachel
Montréal
849-4107

J.W. JETTÉ LEE
CHAUFFAGE - PLOMBERIE

COMPTABLES AGRÉÉS

L'INSTITUT DES COMPTABLES AGRÉÉS DE QUÉBEC — THE INSTITUTE OF CHARTERED ACCOUNTANTS OF QUÉBEC

— établi en 1888 —
C.D. Mellor, C.A., Directeur Administratif
Edifice des Comptables Agréés, 630 ouest, rue LaSalle — Tél.: 861-1891

ARCHAMBAULT, MARCHAND, BOIVIN, ARBOUR, LAFLEUR & CIE
Comptables agréés
159 e., rue Craig, 861-1491

ARMAND, FILLION & ASSOCIÉS
Comptables agréés
3785 ouest, Jean-Talon
RE 1.7601
Ville Mont-Royal

AUDT, POUPART & CIE
Comptables agréés
R. Audt, B.A., L.Sc. Com. C.A.
G. Poupart, B.A., L.Sc. Com. C.A.
7073 St-Denis, Montréal 10
272-8751

BASTIEN, BARRIÈRE & ASSOCIÉS
Comptables agréés
F.J. Bastien, C.A., R. Barrière, C.A.
G. Bordas, C.A., B. Pelletier, C.A.
Yvon Joyal, C.A.
620 ouest, boul. Dorchester
Montréal 866-5886

LORENZO BELANGER & ASSOCIÉS
Comptables agréés
1900 ouest, rue Sherbrooke
Suite 360
937-4238

CAMILLE BENOIT & ASSOCIÉS
Comptables agréés
Famille Benoit C.A.
Jean-Claude Gagnon, C.A.
Yves Desrosiers, C.A.
50 Place Crémazie, Suite 419
381-5621

PAUL E. BONNIER
Comptable agréé
360, St-Jacques, Montréal 1
842-4691

CHOINIERE, deREPENTIGNY ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
800 ouest, rue St-Jacques
Place Victoria
Suite 3306 — Montréal
Tél.: 866-5711 ou 861-1371

CLARKSON, GORDON & CIE
Comptables agréés
R.V. Barnett, C.A., H.E. Benoit, C.A.
M. Camirand, C.A., H.M. Caron, C.A.
L.J. Carrière, C.A., D.J. Finley, C.A.
F.B. Glick, C.A., A.W. Gilmore, C.A.
G. Gingras, C.A., J.P. Graveline, C.A.
G.P. Keating, C.A., S. MacKenzie, C.A.
J.D. Morrison, C.A., R. Normandeau, C.A.
D.C. Scott, C.A.

Associés-résidents
Montréal — Québec
Halifax, Ottawa, Toronto, Hamilton,
Kitchener, London, Windsor, Winnipeg,
Regina, Calgary, Edmonton,
Vancouver

COURTOIS, FREDETTE, CHARTETTE & CIE
Comptables agréés
R. Fredette, C.A., G. Chartette, C.A.
R. Poupart, C.A., M. Lefebvre, C.A.
L. Robitaille, C.A., H. Mercier, C.A.
J.C. Racette, C.A., L. Bellerose, C.A.
G. Fauriol, C.A., H. Mercier, C.A.

507 Place d'Armes
Tél.: 842-8621

DeCARUFEL, DeCARUFEL & L'ESPERANCE
Comptables agréés
50 ouest, Place Crémazie
Suite 1010 — Tél.: 384-1890

DENIS, DESMARIS, HOULE & CIE
Comptables agréés
J.P. Denis, B.A., B.S., L.Sc., C.A.
Roger Houle, B.A., L.Sc., C.A.
Olivier Saville, B.A., L.Sc., C.A.
Germain Desmaris, C.A.
Duncan Money, C.A.

57 ouest, Saint-Jacques
VI. 5-5208

DESCHAMPS & GROTHÉ
Comptables agréés
J. Arthur Deschamps, C.A.
René P. Grothé, C.A.

1411 Crescent, Montréal 25
VI. 5-3248

GALARNEAU, DESMARIS, BOUDREAU, HUARD ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
Aimé Galarneau, C.A.
Jacques Desmaris, C.A.
Gilles Boudreau, C.A.
Donald Huard, C.A.

237 e., boul. Saint-Joseph
Tél.: 274-2534 — Montréal 8

GAUVIN, DUCHARME, ROULEAU, PRENOVOST, DUMAIS, BRAULT & ASSOCIÉS
Comptables agréés
Roger Gauvin, C.A.
J. Omer Ducharme, C.A.
Jean-Paul Rouleau, C.A.
Georges Prenovost, C.A.
Bernard Dumais, C.A.
Louis P. Brault, C.A.
Pierre Lalonde, C.A.

561 est, boulevard Crémazie
Montréal 11 — Tél.: 381-8011

KENDALL, TRUDEL & CIE
Comptables agréés
1015 Côte Beaver Hall
866-8563

GERARD LABELLE
Comptable agréé
80 est, boul. Henri-Bourassa
384-9945

LACHANCE, BROSSEAU, ALLARD & CIE
Comptables agréés
Bernard Lachance, C.A.
Pierre Y. Brosseau, C.A.
Denis Allard, C.A.
Roger Morin, C.A.
Georges Gagnon, C.A.

110 ouest, Place Crémazie
Suite 750 — 381-9323

LAFONTAINE, BEDARD & BERTRAND
Comptables agréés
Gaston Bedard, C.A.
René Bertrand, C.A.
Georges Lafontaine, L.Sc., C.A.

7070, Chemin de la Côte-des-Neiges
MONTREAL 16 — Tél.: RE 1-1191

LAVALLEE, BEDARD, LYONNAIS, GASCON, LUSSIER, NOISEUX, SENEAL
Comptables agréés
H. Lavalée, C.A., R. Bedard, C.A.
P. Lyonnais, C.A., L. Gascon, C.A.
J. Lussier, C.A., P. Noiseux, C.A.
R. Sénéal, C.A., R. Tremblay, C.A.
M. St-Louis, C.A., D. Crockett, C.A.
M. Demers, C.A., A. Lussier, C.A.
Paul Hébert, C.A., Syndic

215, rue St-Jacques, Montréal
Tél.: 849-7791

Sherbrooke - Trois-Rivières

LEBLANC & CIE
Comptables agréés
Fernand Leblanc, L.Sc., C.A.

435 est, rue Laurier
MONTREAL
276-2638

LEMIRE, ROULEAU & CIE
Comptables agréés
R. Lemire, C.A., R. Rouleau, C.A.

33 ouest, St-Jacques, ch. 505
Tél.: 844-3475

MAHEU, NOËL & CIE
Comptables agréés
J.E. Maheu, C.A., A. Noël, C.A.
J. Maheu, C.A., R. Robert, C.A.
A.R. Fagiolini, C.A., M. Hurlbut, C.A.
G. Amideau, C.A., G. Landry, C.A.
J. Jarry, C.A., R. Tremblay, C.A.
M. Lefebvre, C.A., Y. Lapalme, C.A.
H. Harel, C.A., J. Ché, C.A.
G. Normandeau, C.A., A. Gaudette, C.A.
G. Verreault, C.A.

507 Place d'Armes
Montréal — Tél.: 842-6651

MALLETTE, CÔTÉ, NORMANDIN & CIE
Comptables agréés
Y. Normandin, C.A., B. de Côté, C.A.
E. Mallette, C.A., J. Ostiguy, C.A.
A. Côté, C.A., C. Hébert, C.A.
G. Normandin, C.A., R. de Côté, C.A.
A. Roussel, C.A., A. St-Arnaud, C.A.
J.-J. Lefebvre, C.A., C. Gosselin, C.A.
A. Massé, C.A., R. Verrier, C.A.
G. Lefebvre, C.A., L. Boivin, C.A.

1440 ouest, rue Ste-Catherine
Montréal — 866-2891

Drummondville, Tracy, Trois-Rivières, Nicolet

MCDONALD, CURRIE & CO. COOPERS & LYBRAND
Comptables agréés
630 ouest, boul. Dorchester
Montréal 2 — 875-5140

Bureaux à travers tout le Canada

GILLES MENARD
Comptable agréé
3310, avenue Maplewood
Appartement 9
Montréal, Qué. RE 7-9725

MERCIER, ROY, DORAY & CIE
Comptables agréés
Gaston N. Mercier, C.A.
Robert Roy, C.A.
Pierre Doray, C.A.

3500 Parc Lafontaine
Suite 404
Montréal 24 — 526-0828

MESSIER, JACQUES, GAUTHIER, SAINT-DENIS & CIE
Comptables agréés
Roger Messier, C.A.
Robert Jacques, C.A.
Régis Gauthier, C.A.
Marcel Saint-Denis, C.A.
Jacques Messier, C.A.
(Associé Joliette)

360 O., St-Jacques, local 1225
842 9131

MESSIER, GUY, POIRIER, BOURGEOIS, GUENETTE & ASS.
Comptables agréés
Jacques Bourgeois, L.Sc., C.A.
Guy Guenette, C.A.
Pierre-Paul Guy, L.Sc., C.A.
Guy Messier, L.Sc., C.A.
Raymond A. Poirier, C.A.
Robert Houde, B.A., C.A.

50 Place Crémazie — Suite 422
Montréal 11 — 387-6427

NADEAU, PAQUET & CIE
Comptables agréés
Jacques R. Nadeau, C.A.
Réal Mainville, C.A.
Gilles Blondin, C.A.
Michel Guérin, C.A.
R.G.M. Mulligan, C.A.

1420 ouest, Sherbrooke, ch. 850
842-6812

NADON, NADON & ASSOCIÉS
Comptables agréés
J. Emilien Nadon, C.A.
André Nadon, C.A.
André Landot, C.A.
Robert Dagenais, C.A.
Robert Nadon, C.A.

215 ouest, rue St-Jacques
845-8051

PRICE WATERHOUSE & CO.
Comptables agréés
606 rue Cathcart 866-9701
Montréal, Ottawa, Halifax, Toronto,
Hamilton, Windsor, Winnipeg, Calgary,
Edmonton, Vancouver, Victoria

PROULX, D'ORONNENS & CIE
Comptables agréés
René Proulx, B.A., C.A.
Guy D'Oronnens, B.A., C.A.

360 ouest, Saint-Jacques
Suite 2004
VI. 4-3017

RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARE & CIE
Comptables agréés
J. Raymond, C.A., G. Chabot, C.A.
G. Martin, C.A., J. Pare, C.A.
J. Brissette, C.A., P. Piquin, C.A.
L.P. Rondeau, C.A., J. Girard, C.A.
J.P. Roy, C.A., D. Blouin, C.A.
C. St-Denis, C.A., P.Y. Laporte, C.A.
R. Gagnon, C.A., S. Saucier, C.A.
J.P. Gosselin, C.A., G. Gosselin, C.A.

La Tour de la Bourse
Montréal 3, Qué. 878-2691

ROBERT SAINT-DENIS & CIE
Comptables agréés
7000 Ave. du Parc, Suite 301
Montréal 15 — CR. 4-2797

SAMSON, BELAIR, CÔTÉ, LACROIX & ASSOCIÉS
E.H. Knight & Co.
Comptables agréés
MONTREAL
QUÉBEC — RIMOUSKI

TOUCHE, ROSS, BAILEY & SMART ET
CHABOT, FORTIER & HAWAY
Comptables agréés
Edifice de la Banque Royale
Place Ville-Marie — 861-8531
Halifax, Saint-Jean, Québec,
Cap de la Madeleine, Montréal,
Ottawa, Toronto, Hamilton, London,
Winnipeg, Regina, Saskatoon,
North Battleford, Calgary, Edmonton,
Vancouver, Victoria,
Nassau, Bahamas,
Etats-Unis, Grande-Bretagne
et autres pays du monde

THORNE, MULHOLLAND, HOWSON & McPHERSON ET
MIDDLETON HOPE & CO.
Comptables agréés
R.J.P. Dawson, C.A., J.F. Lewis, C.A.
C.A. Prissant, C.A., W.G. Hogg, C.A.
A.C. Shackell, C.A., H. Garbace, C.A.

Halifax, St. John, Kingston, Toronto, Galt, Kitchener, London, Winnipeg, Calgary, Edmonton, Vancouver, Nassau-Bahamas

LUCIEN VIAU & ASSOCIÉS
Comptables agréés
C.A. Desrosiers, C.A.
Fernand Rheaume, C.A.

210 e., Crémazie DU. 8-9251

VIAU & ROBIN
Comptables agréés
L.D. Viau, C.A., Lionel Robin, C.A.
Jacques R. Chabillon, C.A.
Armand H. Viau, C.A.
J. Serge Gervais, C.A.

4926 Ave. Verdun, Verdun
PO. 9-3871

Pour les Fêtes à chacun son Waterman

"gravé à ses initiales"

C/F, le plus beau stylo du monde. Stylo de qualité, convertible. U-Fill ou cartouche. Modèles de \$6.50 jusqu'à \$17.50

PANTABILLE, 3 ou 4 couleurs. Recharge de grande capacité sous un faible volume. Modèle chromé 3 couleurs \$ 5.95
Modèle chromé 4 couleurs \$ 6.95
Modèles plaqué or 3 ou 4 couleurs \$12.95

Flash, Golden le Waterman des jeunes, à cartouche super capacité. Remplissage à la bouteille d'encre avec le U-Fill (gratuit). Plaqué or \$ 5.95

TIP FLAIR, dernier né des stylos à bille WATERMAN. Bille Saphir merveilleusement souple. 7 couleurs éclatantes de jeunesse. Chromé \$ 1.98

WATERMAN "GRAVERA À SES INITIALES" SON C/F, PANTABILLE OU FLASH GOLDEN DU 15 NOV. AU 15 FÉVRIER. C'EST TOUT SIMPLE. EN ACHETANT LE STYLO WATERMAN DEMANDEZ UN RECU. JOIGNEZ-Y LES "INITIALES" À GRAVER ET ADRESSEZ LE TOUT AVEC LE STYLO À: WATERMAN CANADA INC. 2, RUE WATERMAN, ST-LAMBERT, P.Q. QUI VOUS LE RENVERRA GRATUITEMENT DANS LES 8 JOURS.

C'est entendu ...

le Canadian Club est le premier whisky du monde. Mais vous avez des amis qui préféreront un scotch Ballantine, un gin Crystal ou même une boisson gazeuse.

Vous serez à la page si vous offrez à chacun ce qu'il désire.

Et c'est le moment d'offrir à chacun ce qu'il désire ...

N'est-ce pas là l'esprit des Fêtes?

SALLE A DINER RAMADA INN
RÉSERVATIONS : 748-7771
6110 Ch. Côte-de-Liesse
Série 21, boul. Métropolitain vers Dorval

MIRAM WALKER & SONS LIMITED, WALKERVILLE, ONTARIO

L'UCC critique les travaux du BAEQ

Lors d'une réunion tenue à Montréal, ces jours derniers, les membres du comité exécutif de l'UCC ont pris connaissance de l'esquisse agricole et de l'esquisse du cadre institutionnel du plan préparé par le Bureau d'aménagement de l'Est du Québec (BAEQ). L'exécutif a également pris connaissance du projet de création d'un organisme régional de développement pour cette région. Après étude et discussion de ces documents, l'UCC tient à exprimer les points de vue suivants:

1) le cahier agricole ne propose ni véritables programmes de développement, ni véritables options quant à l'orientation de l'agriculture régionale.

2) tant et aussi longtemps que des programmes de développement agricole ne seront pas élaborés et portés à sa connaissance, l'UCC ne peut se prononcer sur la valeur de tels programmes ni sur l'opportunité de créer un organisme régional pour leurs exécutions. Il est en effet impossible, avant que des programmes de

développement soient connus, de déterminer la nature et la composition de ou des organismes(s) chargés de les exécuter.

3) L'Union catholique des cultivateurs voit cependant d'un bon oeil que l'on coordonne immédiatement, au sein d'un bureau régional du gouvernement, les différents services gouvernementaux qui oeuvrent présentement sur le territoire de l'est du Québec, et qu'on leur accorde de plus grandes responsabilités administratives. Selon la centrale agricole, une telle coordination répond à des besoins très urgents quant à l'administration générale des politiques du gouvernement. Une fois les programmes de développement connus, un bureau régional du gouvernement pourrait être l'organisme normal pour coordonner l'exécution de ces programmes, quitte à ce que l'on considère au moment voulu l'opportunité d'utiliser ou de créer des institutions particulières en vue de la réalisation de certains projets spécifiques.

Boursiers Rhodes

Le comité de sélection des boursiers Rhodes pour la province de Québec annonce la nomination de M. John Bergeron et de M. Gilles Berthiaume pour l'année 1966.

M. John Bergeron est âgé de 18 ans. Il est un ancien élève du Mountain View High School, Otterburn Park et est présentement en quatrième année de biochimie à l'université McGill. Il se propose de poursuivre des recherches en biochimie.

M. Gilles Berthiaume est âgé de 20 ans. Il est en philosophie 2e année au Collège Sainte-Marie, Montréal. Il étudiera les Sciences pures.

Ces boursiers Rhodes se rendront à l'université d'Oxford en septembre prochain où ils poursuivront leurs études durant une période de 2 à 3 ans. Le montant de la Bourse est de 900 livres sterling par année (environ \$2,500.00). Onze boursiers Rhodes sont attribués au Canada chaque année.

La menace d'inflation

L'API approuve Ottawa et Québec

Commentant les restrictions au crédit imposées par le gouvernement canadien et les mesures de précaution proposées par le premier ministre du Québec, le directeur général de l'Association professionnelle des industriels souligne qu'elles auront pour effet de freiner l'inflation et de permettre au mouvement économique de reprendre un cours plus normal.

"Puisqu'il est normal que les dépenses sociales soient proportionnelles au rythme de l'accroissement de la productivité, le temps est sans doute arrivé d'accorder la priorité aux investissements créateurs de richesses", a dit M. Jean Brunelle.

Le directeur de l'A.P.I. ajoute: "C'est le seul moyen d'assurer, à moyenne et à longue

échéance, la satisfaction des besoins, de tous les besoins, de la population. En ce sens même certains investissements sociaux, comme la formation des responsables économiques, devraient recevoir, de la part de l'Etat, une attention prioritaire. La "démocratisation des besoins", c'est-à-dire l'égalité des hommes devant la vie et le droit à une existence décente, est un objectif éminemment valable. Mais le poursuivre sans tenir compte de la réalité, c'est le meilleur moyen d'en compromettre la réalisation.

"On s'est généralement réjoui de la décision prise par le ministre Eric Kierans de suspendre les investissements dans le domaine hospitalier pour permettre une évaluation objective des disponibilités et des besoins dans ce domaine.

Morin: il est grand temps que le Québec se donne une charte des droits de l'homme

"Il est grand temps que le Québec se donne une charte des droits de l'homme", a déclaré le professeur Jacques-Yvan Morin lors d'un colloque à l'occasion du 17e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

"A l'heure où prennent forme au Québec une société industrielle et un Etat moderne, a-t-il dit, "la nécessité se fait de plus en plus sentir d'une définition des buts sociaux de la collectivité et de la place qu'y occupe l'individu."

Le professeur a affirmé qu'il est grand temps que le Québec se mette à l'ère du 20e siècle au moment où chez lui une majorité affirme son existence en tant que groupe national alors que se manifeste un certain pluralisme dans la structure ethnique et religieuse de la population.

L'Etat provincial devrait as-

surer la coexistence pacifique entre les groupes et les croyances diverses, a-t-il déclaré.

M. Morin a de plus souligné que l'apparition de groupes politiques dont les idées radicales peuvent paraître suspectes aux yeux du pouvoir, ne doit pas servir de prétexte à des occasions multiples d'ingérence policière, d'arbitraire et d'intimidation des particuliers.

La loi doit assurer les libertés publiques de tout citoyen, quelque impopulaire que soient ses idées, au besoin même contre la majorité de la population.

Le conférencier a noté que quelques droits minoritaires et individuels jouissent déjà au pays de garanties constitutionnelles non négligeables. Il a cité comme exemple l'Acte de l'Amérique du Nord britannique qui contient des règles sur le renouvellement du Parlement à tous les cinq ans, sur l'usage des langues française et anglaise et sur le droit à des écoles séparées dans certaines provinces.

Faisant allusion au Manitoba Act, M. Morin a affirmé que

malheureusement les droits de l'homme étaient violés systématiquement dans les provinces autres que le Québec en ce qui concerne l'usage des langues et la question des écoles séparées. D'après lui, il est grand temps que les autres provinces se mettent aussi à l'ère du 20e siècle.

Il est illogique qu'il existe, depuis la fondation des Nations unies, une législation des droits de l'homme, et qu'il n'existe pas "d'appareil" international capable d'appliquer et de faire respecter la loi, a déclaré le juge Harry Batshaw, à la même occasion, le juge a suggéré la création d'un ombudsman international comme un des moyens pour faire respecter les droits civiques.

M. Jacques Brézau, sociologue de l'université de Montréal, a noté pour sa part qu'en matière de droits civiques, la législation était insuffisante.

Le professeur a attiré l'attention sur le fait que la loi actuelle sur les libertés de l'homme ne fait que réparer les injustices et les iniquités sociales mais ne s'attaque nullement aux causes qui font naître ces injustices.

CASTILLON
LE PLUS FRANÇAIS
DES COGNACS

Maison fondée
1814

Distributeurs:
IMPORTATIONS DURAND LTÉE
MONTRÉAL, QUÉ.

Direction des mines et usines de traitement

Bourgault souligne la faiblesse de la représentation c.-française

SCHEFFERVILLE — M. Pierre Bourgault, président du RIN et candidat de ce parti dans le comté de Duplessis, a réaffirmé dimanche qu'il présenterait au moins 50 candidats lors du prochain scrutin provincial.

Il a rappelé que son parti préconise des mesures propres à assurer le caractère québécois des entreprises minières en exigeant d'elles notamment: une charte du Québec; qu'elles aient leur siège social au Qué-

bec; que la majorité de leurs directeurs résident au Québec; qu'elles assument la formation et le perfectionnement de leurs cadres québécois.

M. Bourgault a souligné que la représentation canadienne-française à la direction des mines et des usines de traitement est dérisoire, et que 70 à 80 pour cent des entreprises minières du Québec sont dirigées de l'extérieur, au profit d'intérêts étrangers.

Le RIN propose également

la création d'un organisme conjoint (Etat-syndicats, entreprises) pour définir les normes de salubrité et de sécurité dans les mines; prévenir et guérir les maladies industrielles; réorienter les mineurs mis à pied par la fermeture d'une exploitation.

D'autre part, M. Claude Lavoie, homme d'affaires de 36 ans, résidant à Mont-Laurier, a été élu candidat du RIN pour le comté de Labelle. Il a déclaré qu'il se joignait à la masse grandissante des Québécois qui réclame l'unilinguisme français au Québec. "Seule cette loi, dit-il, peut sauver notre langue d'une disparition lente et sûre".

M. Lavoie réclame que "le gouvernement actuel prenne en mains le contrôle de son immigration et de son commerce extérieur, car ce sont là deux domaines qu'il faut restructurer aux besoins de notre Etat national".

M. Georges Villeneuve répond à M. Grégoire

M. Georges Villeneuve, maire de Mistassini et candidat libéral dans Roberval lors du dernier scrutin fédéral, a mis les députés créditistes Gilles Grégoire, de Lapointe, et Charles-Arthur Gauthier, de Roberval, au défi de prouver une accusation que M. Grégoire aurait lancée contre lui au cours de l'émission télévisée "Cartes sur table", à Radio-Canada.

Le maire affirme que ni lui ni aucun de ses orateurs n'a jamais déclaré "que les gens qui ne voteraient pas libéral le 8 novembre ne travailleraient pas aux chantiers des travaux d'hiver". M. Villeneuve proteste contre le fait que M. Grégoire ait utilisé les ondes pour lancer ces accusations.

Soupçonnant que M. Grégoire a reçu ses informations de M. Gauthier, qui est citoyen de Mistassini, le maire met les députés créditistes au défi de prouver publiquement l'accusation de M. Grégoire.

ÉCONOMISEZ \$8.00
sur la Mallette



Silhouette Samsonite
de 21"

Ne manquez pas cette offre spéciale
Ordinairement \$39.50
Maintenant, seulement \$31.50

Moyennant le prix vraiment très modique de \$31.50, vous pouvez vous procurer une mallette SAMSONITE aux lignes élégantes et distinguées. Si vous avez un cadeau à faire, ou si vous en avez besoin pour vous, choisissez donc la luxueuse mallette pour les courts séjours.

Disponible en couleurs attrayantes, au choix — pour hommes et dames

COMPONNETTE INC.
J. Brassard, prés.

256 est, Ste-Catherine — 861-9293
Centre d'achats Champlain,
7780 est, Sherbrooke — 351-0800

Le président de CP déplore que l'aviation civile canadienne manque de personnel compétent

VANCOUVER — Lors d'un dîner tenu sous les auspices du Board of Trade de Vancouver, M. J. C. Gilmer, président des Lignes aériennes Canadiennes Pacifique, a déclaré que l'expansion du transport aérien au Canada était menacée par le bas niveau de recrutement du personnel compétent et semi-compétent même.

Aussi poursuit-il: "Pas assez de jeunes ne semblent intéressés à subir l'entraînement. Nous avons besoin de 50 nouveaux pilotes, 10 navigateurs et au moins 125 aspirants aux postes de commis-saires de bord et d'hôtesse de l'air. Quant à celles-ci, le problème se complique du fait que nos prévisions n'établissent leur durée moyenne d'emploi qu'à deux années."

Il fit également remarquer que les fortes pertes de la compagnie, qui atteignent un point culminant en 1960 et 1961, avaient été causées par la mise en service des jets sur les routes internationales. "Je suis heureux d'annoncer, ajoute M. Gilmer, que l'horizon financier de la compagnie s'est remarquablement éclairci depuis ces sombres années et que l'exploitation profitable d'aujourd'hui permet de récupérer substantiellement les pertes subies au cours de cette triste période.

Faisant état de la clarification de la politique aérienne du gouvernement, M. Gilmer a souligné qu'elle avait engendré un climat beaucoup plus

sympathique entre Air Canada et le Canadien Pacifique et que le rapprochement entre les deux sociétés a stimulé un esprit de coopération visant à accroître l'économie du Canada.

"En ce qui touche le service transcontinental, toutefois, il demeure encore vrai que les directions des deux sociétés défendent des positions assez différentes, a ajouté M. Gilmer, qui devait pourtant conclure: "Nous avons la conviction que la vigueur d'une concurrence soutenue ne peut que favoriser un meilleur service dans l'intérêt même du public."

Publication du premier tome d'un dictionnaire biographique canadien

TORONTO — Le premier tome d'un dictionnaire biographique canadien qui doit comporter 24 volumes au total sera présenté au gouverneur général Georges Vanier à Rideau Hall mardi midi.

Le gouverneur général recevra une édition française et une édition anglaise de ce premier volume. L'Hôtel du Gouvernement et la reine recevront également ce premier volume.

Les presses de l'Université de Toronto et les Presses de l'Université Laval ont tiré une première édition de 500 séries de volumes à \$500 pièce pour les collectionneurs. Les exemplaires réguliers seront mis en vente en février prochain à \$15 l'unité.

Intitulée "Dictionnaire biographique canadien, Volume I", l'édition couvre une période de l'histoire canadienne depuis l'an 1000 jusqu'à 1700 et ses quelque 1,000 pages comportent 574 biographies.

Il faudra attendre environ deux ans avant la publication du second tome. L'oeuvre sera complétée dans une dizaine d'années.

Fin d'une grève à la Dosco de Sydney

SYDNEY, (N.E.) — Un arrêt de travail à la Dominion Steel and Coal Corp. a pris fin hier alors que plus de 2,500 employés reprenaient leur travail.

Les membres de la section 1064 du syndicat des métallurgistes unis d'Amérique — CTC — avaient quitté le travail vendredi soir en guise de protestation contre la promotion de deux employés juniors.

Ces deux employés faisaient partie d'un groupe de 84 devant être renvoyés. Les travailleurs croient que ces promotions auraient dû être accordées en considération de l'ancienneté.

Le président local du syndicat, M. Martin Merner, a déclaré dimanche qu'il avait demandé aux employés de reprendre leur travail pour que des discussions puissent être entamées avec la compagnie.

Les dirigeants de la Dosco avaient fait savoir plutôt qu'ils considéraient la grève comme illégale et qu'ils n'accepteraient pas de pourparlers avant la reprise du travail.

Funérailles de M. Cyprien Miron

Les funérailles de M. Cyprien Miron, âgé de 69 ans, conciliateur en chef du ministère provincial du Travail à Montréal, ont eu lieu hier matin.

M. Miron, décédé subitement vendredi, avait servi outre-mer avec l'armée canadienne au cours de la première guerre mondiale et était entré dans le mouvement syndical après son retour au pays.

En 1939, il avait été nommé secrétaire des comités d'arbitrage du ministère du Travail. Son épouse, une fille et deux fils lui survivent.

DEUX VINS DE TABLE FRANÇAIS DE REPUTATION MONDIALE

BOUCHARD AINE & FILS

(BEAUNE, CÔTE D'OR, FRANCE)

- BEAUJOLAIS — vin rouge millésimé, Réf. 426 G — Btle — 426 H — ½ Btle.
- DRY POUILLY FUISSE — vin blanc Réf. 447 E — Btle. — 447 F — ½ Btle.

A noter: Il est bon d'insister sur les numéros de références et de les exiger aux magasins de la Régie des Alcools du Québec

"Faites comme moi" OFFREZ-VOUS UN NOËL PAYÉ D'AVANCE!



Inscrivez-vous dès aujourd'hui au Club-Épargne de Noël 1966.

Vous recevrez gratuitement deux jolies chandelles de Noël... avec les meilleurs vœux de...

LA BANQUE D'ÉPARGNE

DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL

La Banque qui vous aide à faire des heureux



LES COUPS DE GUEULE

DE

PIERRE DAGENAI

PAMPHLÉTAIRE

No 1 — BORDEAUX SOUE À COCHONS

No 2 — NOUS SOMMES DES COUILLONS

\$0.50 le numéro

ABONNEMENT D'UN AN (12 numéros) \$5.00

(Chaque numéro est publié le dernier mardi de chaque mois et mis en vente dans tous les kiosques à journaux et Librairies du Québec).

Les Editions des Coups de Gueule, Enr.

7497, CHEMIN GUELPH

CÔTE-ST-LUC — MONTRÉAL

TÉL.: 849-4951

les gens avisés vont à Ottawa

par le CN, parce que CN est synonyme de commodité, de rapidité et de confort.

plus de trains

dp Montréal	ar Ottawa	dp Ottawa	ar Montréal
18h 10 a.m.	10h 20 a.m.	17h 40 a.m.	9h 55 a.m.
19h 15 a.m.	11h 35 a.m.	10h 40 a.m.	1h 30 p.m.
10h 35 a.m.	1h 10 p.m.	12h 20 p.m.	2h 30 p.m.
12h 10 p.m.	2h 20 p.m.	3h 50 p.m.	6h 00 p.m.
5h 00 p.m.	7h 10 p.m.	14h 40 p.m.	6h 50 p.m.
18h 20 p.m.	11h 10 p.m.	8h 05 p.m.	10h 50 p.m.
18h 30 p.m.	11h 05 p.m.	8h 50 p.m.	11h 00 p.m.
11h 20 p.m.	1h 30 a.m.		

†sauf le dimanche

‡dimanche seulement

*le Bytowner, ce nouveau train du midi vous permet de déjeuner pendant le voyage, de régler des affaires à Ottawa l'après-midi et d'être de retour avant la nuit.

plus pratique

départs à des heures pratiques, à Ottawa, correspondances avec les trains pour l'Ouest.

plus confortable

confort moderne... rafraîchissements et repas servis dans presque tous les trains.

Tarif Rouge:
Montréal-Ottawa
billet simple

\$ 2.90

Pour tous renseignements supplémentaires, communiquez avec un agent de voyages accrédité par le CN ou appelez le bureau des ventes du CN: 877-5400.

CN

LES PLUS BEAUX VOYAGES À MEILLEURS PRIX

LA GRANDE AGENCE DU CANADA FRANÇAIS VACANCES VOYAGES DE NOCES SERVICE GRATUIT a.m. à 9 p.m.

VOYAGES TRAVELAIDE

LE PASSAPORT PARFAIT POUR LE PLAISIR DE VOYAGER

A. Turcotte, Président.
J. Desmarais, Sec.-Gén.
UN-1-7272

1010 ouest, Ste-Catherine, Montréal 2

Réorganisation des structures de la direction de la Banque de Montréal

potins financiers

Après avoir perdu 6.62 points à 952.72, au cours de la semaine dernière, l'indice des industriels de DJ clôturait hier 1.17 point plus bas à 951.55. La semaine a aussi mal débuté sur la Bourse de Montréal où pour la première fois les transactions eurent lieu sur son nouveau parquet, si l'on en juge par l'orientation des cours hier sur ces marchés. Sur la Bourse de Londres, la tendance a paru plutôt indécise et sur celle de Toronto, elle était lourde.

Selon Shearson, Hamill & Co. le marché est habile et se montre fort agile, en dépit des nouvelles monétaires peu intéressantes et, aussi, vu les considérations fiscales de fin d'année. Les baissiers se couvrent et les haussiers vendent et il s'ensuit un équilibre de bon aloi. Les stocks qui ne comptent pas beaucoup d'intérêts à découvrir semblent plus vulnérables que les autres.

La consommation du nickel dans le monde libre cette année est estimée à 730,000, 000 de livres, soit 9 p.c. de plus qu'en 1964 et soit un record, selon le rapport rendu public ce matin par The International Company of Canada Limited.

M. Pierre Delagrave, vice-président en charge du trafic des passagers au C.N.R. vient d'accepter un poste senior à la DOMTAR Limited.

Selon un ingénieur, le forage au diamant sur la propriété de Pyramid Mines a montré un estimé de 4,000,000 de tonnes de minerai de plomb et de zinc, d'une teneur d'environ 15%.

M. Dennis F. Dwyer, de Greenshields Incorporated, de Montréal, membres de l'IDAC, adressera la parole devant les membres de l'Institut de recherches des pâtes et papiers, réunis aujourd'hui à 4h. p.m. à leurs laboratoires, à Pointe-Claire. Il leur parlera de l'importance du portefeuille pour tout investisseur.

La demande accrue pour les automobiles stimule la production de l'acier au E-U, selon la revue Steel. On s'attend à ce que 893,000 voitures à passagers soient fabriquées durant le mois courant; ce qui porterait le total pour 1965 à 9,340,000 unités, soit un record, vs 7,942,132 en 1955.

Texas Gulf achèterait les terrains de Curtis Publishing dans le nord de l'Ontario, pour \$24,000,000.

Il y eut 21 faillites commerciales dans notre district au cours de la semaine écoulée, représentant un passif de \$2,082,634, à rapprocher de 30 faillites représentant un passif de \$1,787,288 durant la même semaine l'an dernier, selon Dun & Bradstreet, qui

rapporte que le commerce des Fêtes est bon dans notre district.

L'offre de Con-Pact Ltd d'acheter toutes les actions en circulation de la classe "A" ainsi que les actions ordinaires de Canada Foils Ltd a été prolongée jusqu'au 31 janvier 1966.

C'est ce matin à 11h. a.m. que la Banque Provinciale du Canada réunira ses actionnaires pour la tenue de son assemblée annuelle au Reine-Elisabeth. Cette dernière sera suivie d'une réception et d'un buffet froid. Cette assemblée est l'une qui réunit le plus d'actionnaires, ici, et si l'on en juge par les remarques élogieuses que nous avons entendues à maintes reprises, la direction de cette institution sait bien faire les choses, au point de passer pour "un hôte sans pareil".

Il a été inscrit sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal à son ouverture le 13 décembre 1965 un total de 71,760 actions ordinaires d'une valeur au pair de \$1.00 chacune, d'Husky Oil Canada Limited, émises à la suite de l'exercice d'options sur des actions de l'entreprise par ses employés.

Un syndicat, dirigé par McLeod, Young, Weir & Co. Ltd et Wood Gundy & Co. et comprenant une vingtaine de maisons de valeurs de placements, offre actuellement en souscription au public une émission de \$55,000,000 d'obligations 5 1/2% garanties, échéant le 4 janvier 1988, de la Commission hydro-électrique de l'Ontario. Etant offertes à \$9.75, elles rapportent environ 5.77%.

M. Albert Boulet, M.S.C., C.A., président de La Solidarité, compagnie d'assurance sur la vie, a adressé la parole, hier soir, devant les membres de la Société des comptables en administration industrielle et en prix de revient de Québec.

La demande accrue pour les automobiles stimule la production de l'acier au E-U, selon la revue Steel. On s'attend à ce que 893,000 voitures à passagers soient fabriquées durant le mois courant; ce qui porterait le total pour 1965 à 9,340,000 unités, soit un record, vs 7,942,132 en 1955.

Texas Gulf achèterait les terrains de Curtis Publishing dans le nord de l'Ontario, pour \$24,000,000.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

La revue trimestrielle "Assurances," une mine de renseignements pour bien des gens

La revue trimestrielle "ASSURANCES", qui vient d'être publiée est une revue consacrée à l'étude théorique et pratique de l'assurance au Canada, sous la direction de M. Gérard Parizeau, dont la maîtrise de l'assurance est reconnue non seulement par les nôtres, mais même par ses confrères anglo-saxons qui n'hésitent pas bien des fois à recourir à ses bons conseils et même à ses bons offices. Dans la revue précitée qui vient d'être mise à la disposition du public, il est traité de "quelques aspects de l'assurance au Canada" par M. Gérard Parizeau, de "quelques remarques en marge de la charte de la Caisse de dépôt et de placement" par M. C.D. Brouillard, "d'une rationalisation provinciale de l'assurance automobile" par M. Michel Parizeau, des "faits d'actualité" par M. Jean Dalpé. Enfin, il y a la chronique du "mot juste" par M. Pierre Beaudry et un glossaire d'assurances sociales; ce qui est fort à propos, en ce moment où nos hommes politiques ne cessent de parler d'assurances, etc.

American Motors Canada Ltée montre une légère hausse du côté des ventes

Le rapport de la Société American Motors (Canada) Limited accuse une légère augmentation des ventes au détail durant le mois de novembre. 2890 voitures furent livrées le mois dernier à comparer à un total de 2853 pour cette même période l'an passé. M. Earl K. Brownridge, président, déclarait que tous les concessionnaires à travers le Canada, ont maintenant eu l'opportunité d'accumuler un stock de voitures pour ventes au détail. Le retard apporté à l'accumulation d'un stock suffisant de voitures fut le résultat de la grève de six semaines aux ateliers de l'American Motors à Brampton, au moment du lancement des nouveaux modèles. La production à nos ateliers de Brampton se maintient sur une base quotidienne de 160 voitures et station-wagons — deux équipes par jour.

Les droits de Key Anacon Mines expireront le 28 janvier 1966

Les détenteurs d'actions ordinaires de Key Anacon Mines Ltd, inscrits le 17 décembre 1965, auront le droit de souscrire à des actions additionnelles ordinaires à raison de 1 nouvelle action à \$2.50 pour chaque 14 actions détenues. Les droits expireront à la fermeture des affaires le 28 janvier 1966. Les actions se vendront ex-droits à l'ouverture du marché mercredi le 15 décembre 1965. Toutes les actions qui n'auront pas été absorbées en vertu de la dite offre seront, alors achetées au prix de l'offre, soit à \$2.50 chacune par Houston and Company Limited, au nom d'un client. En outre des droits offerts, Houston and Company Limited, agissant au nom d'un client, souscrira, après le 28 janvier 1965, un total de 65,200 actions à \$2.50 chacune.

Accords de souscriptions et d'options consentis par la Bourse Canadienne

En vertu d'un accord en date du 7 décembre 1965, Jackson McFadyen Securities Limited, au nom de clients, a souscrit ferme 400,000 actions à 18 cts chacune, de Jayes Explorations Limited, payables sur-le-champ et elle s'est vue accorder une option sur 200,000 actions à 23 cts chacune, susceptibles d'être exercées dans les 3 mois. Il n'y aura pas de distribution primaire aux résidents du Québec. Sous réserve d'enregistrement d'un accord en date du 9 décembre 1965 avec la Commission des valeurs mobilières de Québec, W.D. Latimer Co. Ltd, au nom de clients, a souscrit ferme 200,000 actions de Silver Summit Mines Limited à 20 cts chacune, payables sur-le-champ et elle s'est vue consentir une option sur 100,000 actions, à 23 cts chacune susceptibles d'être exercées dans les 3 mois. Le produit servira à des travaux d'exploration et de développement de la propriété de la compagnie dans la région de Pine Point. Nous tenons ici à rappeler au monde des spéculateurs qu'ils doivent se garder de penser que les prix des options signifient que les valeurs en viendront à les atteindre en peu de temps. Cela peut arriver, mais c'est plutôt le contraire bien souvent... et il serait même préférable de ne pas les prendre en considération mais d'acheter que si le cours semble conforme à la valeur intrinsèque du titre que l'on veut mettre dans son portefeuille.

Marcel CLEMENT

Bourse de Toronto

Allure erratique sur le marché minier

TORONTO — Les Industriels ont cédé un peu de terrain hier au milieu d'une faible activité à la Bourse de Toronto.

Parmi les principales valeurs, Bell Telephone, CPR et Dominion Stores ont cédé 1-2, Walker-Gooderham et Dofasco 3-8, Price 1-4 et Massey-Ferguson 1-8. Salada Foods a gagné 5-8 et Seven Arts 1-2.

Aux banques, Royale a cédé 1-2 et Toronto-Dominion 3-8, alors que Montreal a gagné un point et Imperial-Commerce 1-4. Aux métaux de base, Hudson Bay a gagné 1-2 et Cominco 1-8, Inco cédant 3-8 et Falconbridge 1-4.

Aux pétroles de l'Ouest, Pacific Petroleum a gagné 3-8, Asamara 10 cents et Dynamic un cent. Place a cédé 1-4 cents.

Dans les valeurs minières spéculatives, Marbenor a pris la vedette, gagnant 33 cents, Eldon a cédé 15 cents et McWatters 10 cents.

Annoncée par M. G.A. Hart

Une importante réorganisation des structures de la direction de la Banque de Montréal, au siège social, à Montréal, vient d'être annoncée par M. G. Arnold Hart, président du Conseil et président.

Ces changements à longue portée constituent la première étape d'un programme qui vise à décentraliser davantage les pouvoirs de décision, laissant ainsi beaucoup plus d'autonomie aux gérants généraux des sept divisions de la Banque au Canada, qui ont leur siège respectif à Vancouver, Calgary, Winnipeg, Toronto, Montréal, Québec et Halifax, et la division européenne, qui a son siège à Londres.

M. Hart a dit qu'à compter du 1er janvier prochain, M. R. D. Mulholland assumera les fonctions de premier vice-président, tout en demeurant membre du conseil d'administration et premier gérant général.

M. J. Leonard Walker devient gérant général senior et chef des opérations, avec la responsabilité de direction d'une nouvelle sphère de responsabilité, à titre respectif de gérant général des services bancaires nationaux, gérant général des services bancaires internationaux, et gérant général administratif.

Les autres nominations sont comme suit: W.T.G. Hackett, gérant général du service des placements; T.D. Lewis, gérant général des titres; F.H. McNeil, qui faisait autrefois partie des cadres de la Ford Motor Company of Canada, entre au service de la Banque pour en devenir gérant général du service de l'expansion; et G.N. Scott, gérant général du service du crédit.

On annonce également la formation d'une nouvelle division de Montréal, dirigée par M. D.B. Peters, gérant général, qui sera secondé par M. G.A. Rhéaume, gérant général adjoint.

Bourse de New York

Début de semaine, irrégulier à Wall Street

NEW YORK — La semaine a commencé sur une note irrégulière hier à Wall Street. Après s'être maintenue légèrement au-dessus du niveau de clôture de vendredi la cote se tasse en fin de séance mais récupère à la clôture la moitié de son déclin précédent. L'activité est comparable à celle de vendredi à un niveau toujours substantiel.

Deux facteurs contribuent à animer le marché: la décision du département de la défense de faire construire un bombardier dérivé du chasseur F-111 et un rapport du département du commerce prévoyant un accroissement de 6 p.c. dans les investissements consacrés l'année prochaine à la construction.

Le premier élément stimule une active demande pour General Dynamics, le constructeur de l'avion ainsi que pour Grumman Aircraft, qui sera un de ses principaux sous-traitants. Le rapport sur le bâtiment stimule les sidérurgiques, la construction étant le plus

important débouché des aciéries. D'autre part la production sidérurgique hebdomadaire a progressé de 2.5 p.c., ce qui semble indiquer la fin de la période de destockage chez les utilisateurs. Cependant les valeurs du groupe intéressé ne progressent que de façon fractionnelle.

Les compagnies aériennes sont à nouveau très en vue. American Photocopy, la plus active continue d'anticiper la présentation cette semaine d'un duplicateur de bureau utilisant un principe nouveau. Kausser-Roth est favorisée par un projet de fusion avec Colonial Stores Standard Products par le revêtement de son dividende et Zenith par d'importants dommages intérêts qui lui seront versés par Hazeltine pour l'usage de ses brevets.

En clôture parmi les industrielles aux aéropostales General Dynamics gagne 4 1/2, North American Aviation 3 1/2, United Aircraft 3 1/2. Aux métaux non ferreux United Smelting and Refining gagne 4 1/2. Aux chimiques Du Pont perd 2 1/2. Aux électroniques Litton gagne 5. Aux compagnies aériennes United Airlines gagne

2 1/2. Eastern Airlines 3 1/2. American Airlines 1 1/2. Aux caoutchoucs Goodyear Tire and Rubber gagne 1 1/2. A la lingerie Kayser Roth gagne deux points. Parmi les chemins de fer: Louisville and Nashville gagne deux. Delaware and Hudson un. Western Pacific 1/2. Par contre Kansas City Southern perd un. Great Northern 1/2. Atlantic Coast Line 1/2. Parmi les services publics: American Elec Power gagne 3/4. Cleveland Elec 3/4. Consolidated Northern Gas 1/2. Par contre Pacific Gas and Elec perd 1/2. Niagara Mohawk Power 1/2. People Gaz 1/4. A l'American Stock Exchange: Syntex gagne 6 1/2. Molybdenum 5 1/2. Barnes 2 1/2. Kaweck Chemical 1 1/2. Bron 1 1/2. Par contre Pyle Northern perd 1 1/2.

En clôture l'indice des industrielles s'inscrit à 851.55 en baisse de 1.17 points; celui des chemins de fer à 243.85 en baisse de 0.87; celui des services publics à 152.54 en baisse de \$0.3. 8,660,000 actions changent de main dont 1,300,000 au cours de la dernière demi-heure.

Nouvelle "Division de Montréal" — Première étape d'un vaste plan de réorganisation de la Banque de Montréal



M. D. B. PETERS

M. G. Arnold Hart, président du Conseil et président de la Banque de Montréal, annonce la formation d'une nouvelle Division de Montréal, pour mieux servir la clientèle de la ville et du district de Montréal. Cette division sera dirigée par M. D. B. Peters, gérant général, qui sera secondé par M. G. A. Rhéaume, gérant général adjoint.

Cette nouvelle division a été créée dans les cadres d'un vaste programme de réorganisation, marquant ainsi la première étape d'un plan d'envergure qui apportera des changements importants dans les opérations nationales et inter-

nationales de la Banque. La création de cette nouvelle division résulte de l'adoption d'une politique de décentralisation croissante qui donnera une autonomie beaucoup plus grande aux responsables des opérations bancaires locales.

La Division de Montréal aura la responsabilité des 84 succursales de la Banque situées à Montréal et aux environs immédiats; elle commencera à fonctionner au début de la prochaine année et ses bureaux seront situés au 32e étage de l'édifice C-I-L, au 630 ouest, boulevard Dorchester.



M. G. A. RHEAUME

Voici la nouvelle équipe du Siège social de la Première Banque au Canada...



M. R. D. MULHOLLAND devient premier vice-président tout en demeurant membre du conseil d'administration et premier gérant général. C'est lui qui, avec M. Hart, le président, élaborera la ligne de conduite de la Banque.



M. J. LEONARD WALKER devient gérant général senior et Chef des Opérations, avec la responsabilité complète de la marche quotidienne des opérations bancaires. M. Walker fut autrefois gérant de la succursale principale de Montréal, à la Place d'Armes.



M. R. L. SHEARD est nommé gérant général des services bancaires nationaux et aura le contrôle de toutes les opérations bancaires au Canada. Ainsi, M. Peters pourra s'adresser directement à M. Sheard, au siège social, en ce qui touche les affaires bancaires nationales pour la Division de Montréal.



M. EDWARD R. ERNST devient gérant général des services bancaires internationaux et aura la complète responsabilité des bureaux de la Banque aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Europe, au Mexique et au Japon. Il assurera en outre la liaison avec la Bank of London & Montreal, Limited, qui a 31 bureaux aux Antilles et en Amérique latine.



M. BRIAN W. POWER est nommé au poste de gérant général administratif et sera responsable de tous les systèmes de vérification, de comptabilité et de traitement de l'information, du contrôle des coûts et du service des immeubles de la Banque. Il devra également élargir les services offerts aux clients au moyen des centres électroniques de la Banque à Montréal, Toronto et Vancouver.



M. W. T. G. HACKETT est nommé gérant général du service des placements et il aura juridiction sur les réserves générales de la Banque.



M. T. DENTON LEWIS devient gérant général du service des titres, chargé des opérations de souscriptions et d'arbitrages, et de garder un contact étroit avec les milieux financiers.



M. F. H. McNEIL, qui faisait autrefois partie des cadres de la Ford Motor Company of Canada, est entré au service de la Banque pour en devenir gérant général chargé de la planification du personnel. Il dirigera un programme de recrutement, de formation et de perfectionnement du personnel.



M. WALTER A. HOTSON devient gérant général du service du personnel. Il dirigera les activités quotidiennes du personnel de la Banque et travaillera en étroite collaboration avec M. McNeil.



M. D. W. CASEY devient gérant général du service de l'expansion. Il jouera un rôle de première importance en veillant à mettre en oeuvre les plans de la nouvelle organisation.



M. GEORGE N. SCOTT devient gérant général du service du crédit; il dirigera le service de crédit national en sa qualité de principal responsable des prêts sur le plan canadien.



BANQUE DE MONTRÉAL AU SERVICE DE MONTRÉAL DEPUIS 1817

BOOKS BY TORONTO

	Cm				Cm			
	Ventes	Haut	Bas	Fer. Net	Valeurs	Ventes	Haut	Bas
ib)	4593	\$104	104	104 — 1	Reichld	50	\$27 1/2	27 1/2

[illegible]

BOURSE CANADIENNE

Cm					Cm				
Valeurs	Ventes Haut	Bas	Fer.	Net	Valeurs	Ventes Haut	Bas	F	

Bourse de Montréal

Seuls les industriels se tiennent bien sur la place locale

La cote a cédé du terrain dans la plupart des compartiments, sauf pour les industrielles, hier alors que les Bourses de Montréal et Canadienne ont commencé officiellement d'opérer leurs transactions dans leurs nouveaux bureaux de la Place Victoria.

Les nouveaux bureaux avaient été inaugurés officiellement en octobre, mais l'ouverture en a été différée jusqu'à hier matin par suite de troubles dans les calculateurs électroniques.

L'indice composé a cédé 0.05 à 154.86.

Aux industrielles, en hausse de 0.04, Moore Corp. a gagné 1 1/2 points, Dominion Textile 3/4 et Chemcel 3/8.

Aux services publics, CPR a cédé 1/2 et Calgary Power 3/8. Bell Telephone perdant 1/2 et Brinco 1/8.

Aux banques, Royale a dégringolé de 1 3/4. Toronto-Dominion cédant 3/8 et Canadienne Nationale 1/4.

Aux papeteries, Great Lakes a cédé 3/8. Consolidated 1/2 et Dometar ainsi que Price Bros 1/8.

Les métaux ont gagné du terrain. Aux valeurs primaires, Aluminium a gagné 3/4 et Dominion Bridge 1/4 alors qu'aux métaux de base, Falconbridge a gagné un point, et Hudson Bay ainsi que Noranda 1/2 chacun.

Bénéfices nets

Fleet Manufacturing Ltd., pour l'année terminée le 30 juin 1965, perte nette de \$198,664 ou 12 cents l'action; 1964, bénéfice net de \$181,228 ou 8 cents l'action.

Alliance Credit Corp., année terminée le 31 août 1965, \$1,268,717 ou 91 cents l'action; 1964, \$664,224 ou 89 cents.

International Steel and Pipe Corp. Ltd., année terminée le 31 août 1964, \$2,803,068 ou \$1.02 l'action.

Cours de l'or

LONDRES — Cote de l'once d'or fin en argent américain au marché libre de l'or européen: \$35.11 1/2 à l'achat et \$35.13 1/2 à la vente.

Prix de l'once troyes d'or à la Bourse Londonnienne des lingots: \$35 27-50, 250 shillings, 7 pence.

Cours du dollar

MONTREAL — Le dollar américain a gagné hier 1.32 à \$1.07 23.32.

La livre sterling a gagné 1/8 à \$3.01 15.16.

NEW YORK — Le dollar canadien s'est maintenu hier à 92 55-64 au regard de 92 15-16 la semaine dernière.

La livre sterling s'est maintenue à \$2.80 1/4.

Cours des changes

Afrique du Sud, Rand 1.51
 Allemagne, D. Mark 2.2894
 Angleterre, Livre 3.0194
 Argentine, Peso 0.058
 Australie, Livre Aust. 2.42
 Autriche, Schilling 1.0418
 Belgique, Franc 0.00050
 Brésil, Cruzeiro 2.6849
 Canada, Escudo 1.0000
 Danemark, Couronne 1.565
 Espagne, Peseta 0.1390
 France, Franc 2.198
 Hollande, Florin 2998
 Italie, Lire 0.001724
 Japon, Yen 0.002965
 Mexique, Peso 0.862
 Etats-Unis, Dollar 1.07 23.32
 Nouvelle, Couronne 1.5004
 N.-Zelande, Liv. N. Z. 3.0086
 Perou, Sol 0.0404
 Suède, Couronne 2.083
 Suisse, Franc 2.4955
 Tchécoslovaquie, Cour. 1.5
 Venezuela, Bolivar 24

INDICES à MONTREAL

	65in	13ut	7ba	85ce	8na
Lundi	160.29	152.15	119.97	154.86	113.11
Vendredi	160.25	152.69	119.90	154.81	113.16
Changement	138.90	135.74	119.06	153.69	114.56
965	165.20	155.12	121.25	159.06	117.03
1964	165.05	155.05	120.18	158.92	116.92
1963	165.01	155.16	119.86	147.25	113.13
1964	168.74	157.59	131.45	160.57	118.25
1964	168.72	157.58	131.46	160.57	118.25

Fonds mutuels

Cours fournis par
 FRANCIS, DUPONT & Co.
 428, rue St. Denis

Adanac Mutual Funds	2.97	3.35
Andrae Equity	3.97	3.57
Canadian Can.	4.28	4.17
All Canadian Div.	8.99	9.95
American Growth Fund	5.95	6.09
Cheniered Investors	5.73	5.78
Bouabrun Corp.	40.51	43.99
Canadian Growth Fund	6.26	6.79
Canada Security Fund	4.96	5.45
Canadian Gas & En. Fd Prio	9.22	10.21
Canadian Investment Fund	29.10	31.82
Canadian Truistec Inc. Fd	6.83	7.28
Canada Fund Co. Ltd.	8.19	9.41
Cheniered Mutual Fd of Cda	22.10	24.11
Collective Mutual Fund	5.91	6.67
Cheniered Investors Int'l.	10.10	11.24
C.I. Leverage	9.96	10.94
Corporate Investors	36.78	40.32
Diversified Inv. Bd. of Cda	29.10	31.82
Diversified Inv. S. S. B.	3.92	4.60
Dominion Comp. Fund	4.28	4.73
Domestic Growth Fund	4.18	4.54
Dominion Dividend Fund	3.28	3.67
Dynacord Fund	13.31	14.74
Dominion Equity Inv. Ltd.	23.40	24.38
Enlars	14.42	15.45
European Growth Fund	6.22	6.78
Federated Financial	5.00	5.68
Federated Growth	6.92	7.57
First Oil & Gas	2.98	3.32
Fonds Collectif A	7.15	7.77
Fonds Collectif B	7.15	7.77
Fonds Collectif C	8.28	9.03
Fonds Collectif D	8.28	9.03
Fonds Mutual Adanac	7.97	8.25
First Investor Fund	10.21	11.24
Group Inc.	5.07	5.56
Growth Equity Fund	5.00	5.68
Oil & Gas Fund	2.98	3.32
Gue-Glen Growth Fund	4.26	4.64
Keystone Growth Fund	15.72	17.22
Investors Int'l. Mutual	5.94	6.46
Investors Mtl of Cda	10.21	11.24
Mutual Bond	8.33	9.73
Mutual Accum. Fund	5.10	5.59
Mutual B. F.	6.26	6.79
Mutual Income Fund	6.38	6.98
Real Estate Fund	14.80	16.13
Pret. of Revenue Mtl	7.15	7.82
Provident Mutual Fund	6.17	6.72
Real Estate Inv. Fund	14.80	16.13
Regent Fund Ltd.	6.54	6.81
Research Investing Corp.	16.58	18.08
Savoy Invest. Mtl of Cda	6.73	7.22
1962 Exec. Fd of Cda Ltd.	8.81	7.48
1963 Exec. Fd of Cda	8.81	7.48
United Canada Fund	9.46	10.44
Unit. Svcs. Equity Fd Ltd.	52.1	56.9
Western Growth Fund Inc.	5.61	6.13

— EN ARGENT AMERICAIN —

Affiliated Fund Inc. Com.	9.18	9.93
American Business Shares	8.16	4.30
Boston Fund Ltd.	10.54	11.22
Bullcock Fund Ltd.	15.72	17.22
Dividend Shares	9.92	9.14
Dreyfus Fund Inc.	25.68	28.63
Diversified Investors	10.21	11.24
Kyestown Custodian S-1	24.32	26.76
Kyestown Custodian S-2	6.89	7.30
Mass Invest. Trust	18.18	19.87
Mass Invest. Trust S-1	10.92	10.92
Putnam Growth Fds	12.14	13.27
Television Electronics	9.97	10.37

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	HAUT	SAI	PER.	Net	Valeurs	Ventes	HAUT	SAI
Abitibi	1840	\$10 ¹ / ₂	10 ¹ / ₂	10 ¹ / ₂		Home A	125	\$17 ¹ / ₂	17 ¹ / ₂
Algonquin	450	\$6 ¹ / ₂	50 ¹ / ₂	50 ¹ / ₂		Home B	100	\$18 ¹ / ₂	18 ¹ / ₂

tion; 1964, \$664.224 ou 89 cents.

International Steel and Pipe Corp. Ltd., année terminée le 31 août 1964, \$2,803.068 ou \$1.02 l'action.

Cours de l'or

LONDRES — Cote de l'once d'or fin en argent américain au marché libre de l'or européen: \$35.11½ à l'achat et \$35.13½ à la vente.

Prix de l'once troyes d'or à la Bourse londonienne des lingots: \$35 27-50, 250 shillings, 7 pence.

Cours du dollar

MONTREAL — Le dollar américain a gagné hier 1-32 à \$1.07 23-32.

La livre sterling a gagné ½ à \$3.01 15-16.

NEW YORK — Le dollar canadien s'est maintenu hier à 92 55-64 au regard de 92 15-16 la semaine dernière.

Une livre sterling s'est maintenue à \$2.80½.

Cours des changes

Afrique du Sud, Rand	151
Allémanne, D. Mark	2694
Angleterre, Livre	3.0194
Argentine, Peso	0058
Australie, Livre Aust.	2 42
Autriche, Schilling	0418
Belgique, Franc	0217
Brazil, Cruzeiro	00050
Chili, Escudo	2649
Danemark, Couronne	1565
Espagne, Peseta	0130
France, Franc	2198
Hollande, Florin	2988
Italie, Lire	001724
Japon, Yen	002965
Mexique, Peso	0862
Etats-Unis, Dollar	1.07 23/32
Norvège, Couronne	1509
N.-Zélande, Liv. N. Z.	3.0086
Perou, Sol	0404
Suède, Couronne	2083
Suisse, Franc	24955
Tchécoslovaquie, Cour.	15
Vénézuéla, Bolivar	24

INDICES à MONTREAL

	65in	13ut	7ba	85co	8n
+5					
+4					
+3					
+2					
+1					
0					
-1					
-2					
-3					
-4					
-5					

Babcock	2800	44 1/2	44	44 1/2	+ 1/2	Merck	5500	71 1/2	71
Bait Ohio	300	39 1/2	39 1/2	39 1/2	+ 1/4	Minn MM	20200	70 1/2	69 1/2
Bell How	18000	40 1/2	39 1/2	40 1/2		Mohasco	8000	24 1/2	23 1/2

Borden	5000	41% 40% 40% —%	Nat Cash	9500	78% 77%
Borg War	3500	47% 47% CrUr + 3%	Nat Dairy	6500	86% 85%
Bos Edison	1400	44% Cr3 1/4 44 + 3%	Nat Dist	6600	37% 31%

M. pas.	165.20	155.12	121.25	159.66	117.37
1943	172.05	138.54	138.54	138.54	117.37
1945	161.81	151.81	156.96	147.23	117.37
1964	168.74	153.46	134.75	160.50	117.37
	113.87	91.59	116.86	129.49	118.74

Fonds mutuels

Courtier: **FRANCOIS, DUFOUR & Co.**
436 rue St. Jacques, 10^e Etage, Montréal

Adanac Mutual Funds	2.97	3.35
Andreae Equity	3.32	3.32
Al. Canadian Com.	4.97	4.97
Al. Canadian Div.	8.99	9.99
American Growth Fund	4.97	4.97
Amalgamated Investors	3.73	5.29
Bouabroun Corp.	40.51	43.99
Canada Growth Fund	4.97	4.97
Canada Security Fund	4.96	4.96
Canadian Gas & En. Fd. Pld	9.12	10.21
Canadian Investment Fund	4.97	4.97
Canadian Trust Ind. Fd.	4.83	5.28
Champlain Fund	4.97	4.97
Champion Mutual Fd of Cda	7.20	7.93
Collective Mutual Fund	6.14	6.67
Commonwealth Ind.	4.97	4.97
C.I. Leverage	9.98	10.94
Corporate Investor	35.78	36.52
Disinvested Inv. S. A.	6.22	6.78
Disinvested Inv. Sh. S. B.	3.92	4.60
Domination Compa. Fd.	4.97	4.97
Domination Compa. Fd. (N.R.)	4.18	4.54
Domination Dividend Fund	3.28	2.57
Economic Fund	23.40	24.38
Domination Equity Inv. Ltd.	23.40	24.38
Entares	14.42	15.45
European Growth Fund	4.97	4.97
Federated Financial	5.20	5.68
Federated Growth	4.97	4.97
First Oil & Gas	4.97	4.97
Fonds Collectiv A	5.99	6.11
Fonds Collectiv A	7.15	7.97
Fonds Collectiv B	7.15	7.97
Fonds Collectiv C	8.28	9.00
Fonds Collectiv Adanac	7.97	3.25
Fonds Frévor Fund	10.35	10.35
Growth Equity Fund	4.17	4.56
Growth Equity Fund	5.95	5.55
Growth Oil & Gas	11.49	11.49
Guan-dien Growth Fund	4.96	4.54
Investors Growth Fund	4.97	4.97
Investors Intl. Mutual	5.26	4.65
Investors Mtl. of Cda	5.01	3.44
Mutual Bond	7.97	7.97
Mutual Bond	8.33	7.93
Mutual Income Fund	7.10	3.48
Mutual B. F.	5.94	5.94
Mutual Income Fund	6.28	3.98
Pratt William Sh. Fd.	16.16	16.16
Pret. of Revenue Mtl	7.15	7.82
Provident Mutual Fund	6.17	6.72
Regent Fund Ltd.	4.97	4.97
Regent Fund Ltd.	8.58	8.58
Research Investing Corp.	16.16	18.28
Securities Invest. Mtl. of Cda	15.25	15.25
1962 Exec. Fd. of Cda Ltd.	6.43	4.48
Securities Invest. Mtl. of Cda	15.25	15.25
United Canada	9.96	10.34
Univ. Svcs. Equity Fd. Ltd.	5.21	5.69
Washington Fund	14.42	14.42
Western Growth Fund Ltd.	5.61	6.13

FOND EN ARGENT AMÉRICAIN

Affiliated Fund Inc. Com.	9.18	9.93
American Business Share	10.54	11.25
Boston Fund Ltd.	10.54	11.25
Invest. Fund Ltd.	15.25	15.25
Dividend Share	3.87	4.25
Keystone Fund Inc.	25.68	26.63
Invested Investors	25.68	26.63
Keystone Custodian S-1	24.23	26.76
Keystone Custodian S-2	18.89	23.87
Keystone Custodian S-3	18.89	23.87
Mass Invest. Trust	16.16	16.16
Putnam Growth Shs	10.92	10.92
Putnam Growth Shs	12.14	13.27
Television Electronics	9.97	10.97

Du Pont	45.0	274%	234%	225	-2%	Std O. NJ	24700	82%	81%
Dow Chem	22.2	76%	75%	75%	+1%	Studebkr	5800	22%	21%
East Kod	114.0	103%	105%	107	+1	Sun Oil	800	62	43%

Ex. Paso No.	1200	20 ^a	20 ^a	20 ^a	Tex. G. Sol.	4900	81 ^a	78 ^a
Eversharp	4500	22 ^a	22 ^a	23 ^a	Textron	6700	92 ^a	92 ^a
Firestn	5100	41 ^a	41 ^a	41 ^a	Thiokol	19400	23 ^a	22 ^a

M. pas.	165.20	155.12	121.25	159.66	117.37
1943	172.05	138.54	128.54	159.66	117.37
1945	161.81	151.81	119.66	118.74	113.03
1964	168.74	153.46	131.75	160.10	118.74
1971	181.87	159.39	118.66	159.49	118.74

Fonds mutuels

Courts Jouin par
Francis, DUPONT & Co.
436 rue St. Michel Dorchester

Adanac Mutual Funds	2.97	3.35
Andreae Equity	3.32	3.35
Al. Canadian Com.	4.97	4.97
Al. Canadian Div.	8.99	9.99
American Growth Fund	4.97	4.97
Amalgamated Investors	3.73	5.29
Bouabour Corp.	40.51	43.99
Canada Growth Fund	4.97	4.97
Canada Security Fund	4.96	4.96
Canadian Gas & En. Fd. Pld	9.12	10.21
Canadian Investment Fund	4.97	4.97
Canadian Trusteek Inc. Fd.	4.83	5.28
Champlain Fund	4.97	4.97
Champion Mutual Fd of Cda	7.20	7.93
Collective Mutual Fund	6.14	6.67
Commonwealth Inv.	9.98	10.99
C.I. Leverage	9.98	10.99
Corporate Investor	35.78	36.52
Distributed Inv. S. A.	6.22	6.78
Distributed Inv. Sh. S. B.	3.92	4.60
Domination Compa. Inv.	4.97	4.97
Domination Compa. Fd. (N.R.)	4.18	4.54
Domination Dividend Fund	3.28	2.57
Dynamic Fund	23.40	24.38
Domination Equity Inv. Ltd.	23.40	24.38
Entares	14.42	15.45
European Growth Fund	4.97	4.97
Federated Financial	5.20	5.68
Federated Growth	4.97	4.97
First Oil & Gas	5.99	6.11
Fonds Collectiv A	7.15	7.97
Fonds Collectiv B	7.15	7.97
Fonds Collectiv C	8.28	9.00
Fonds Collectiv D	8.28	9.00
Fonds Mutual Adanac	7.97	3.25
Fonds Frayer Fund	10.35	10.35
Growth Equity Fund	4.17	4.56
Growth Equity Fund	5.95	5.55
Growth Oil & Gas	11.49	11.49
Guan-dian Growth Fund	4.96	4.54
Investors Growth Fund	4.96	4.54
Investors Intl. Mutual	5.26	4.65
Investors Mtl. of Cda	5.01	3.44
Mutual Bond	8.33	7.93
Mutual Income Fund	7.10	3.48
Mutual B. F. P.	5.26	5.94
Mutual Income Fund	6.28	3.98
Pret. of Revenue Mtl	16.18	16.18
Provident Mutual Fund	7.15	7.82
Regent Fund Ltd.	6.11	6.72
Regent Fund Ltd.	8.18	8.81
Research Investing Corp.	16.18	18.26
Securities Invest. Mtl. of Cda	15.25	15.25
1962 Exec. Fd. of Cda Ltd.	6.43	4.48
Securities Invest. Mtl. of Cda	15.25	15.25
United Canada	9.46	10.34
Univ. Svcs. Equity Fd. Ltd.	5.21	5.69
Windsor Fund Ltd.	14.42	14.42
Western Growth Fund Ltd.	5.61	6.13

FOND EN ARGENT AMERICAIN

Affiliated Fund Inc. Com.	9.18	9.93
American Business Share	10.54	11.25
Boston Fund Ltd.	10.54	11.25
Canada Fund Ltd.	15.25	15.25
Dividend Share	3.87	4.25
Keynote Fund Inc.	25.68	26.63
Investment Investors	25.68	26.63
Keystone Custodian S-1	24.83	26.76
Keystone Custodian S-2	1.89	2.90
Keystone Custodian S-3	1.89	2.90
Mass Invest. Trust	6.86	7.87
Mass Invest. Trst. S-1	10.92	10.92
Putnam Growth Fund	12.14	13.27
Television Electronics	9.17	10.27

Seuls les industriels

La cote a cédé du terrain

EVALUATION MUNICIPALE EXAGEREE
 CONSULTEZ 866-2019 Giroux, Phaneuf et Associés Inc. 235 e. Dorchester Suite 202

**GEOFFRION,
 ROBERT &
 GÉLINAS, INC.**

Membres de
 L'ASSOCIATION CANADIENNE DES COURTIER EN VALEURS MOBILIÈRES

MONTREAL
 128 ouest, rue St-Jacques
 70 ouest, rue Jean-Talton
QUÉBEC
CORNWALL

**Valeurs des
 gouvernements,
 municipalités et corporations
 du Canada**

Achats—Ventes—Cours
Exécution des commandes de Bourse

Wood, Gundy & Compagnie

Limitée

1, Place Ville-Marie, Montréal 2
 Téléphone: 866-8321

MORGAN, OSTIGUY & HUDON LTÉE

membre de
 L'Association canadienne des Courtiers en Valeurs
 mobilières

MOH

MORGAN, OSTIGUY & HUDON INC.

membre des
 Bourse de Montréal Bourse Canadienne
 Bourse de Toronto

800 QUÉST, RUE ST-JACQUES
MONTREAL

TORONTO SHERBROOKE QUÉBEC

L'ASSURANCE - VIE

GERANT DE SUCCURSALE

La compagnie d'assurance-vie la plus progressive au Canada a une ouverture pour un Canadien français agressif (bilingue) âgé de 30 à 40 ans pour assumer l'administration d'une nouvelle succursale qui ouvrira à Montréal au début de la nouvelle année.

De préférence un homme marié ayant de l'expérience dans le recrutement, l'entraînement et la surveillance dans le domaine de l'assurance-vie. Expérience administrative et le diplôme de C.L.U. seront avantageux mais non nécessaire.

Rémunération assurée pour une période stipulée. Bénéfices de groupe-vie, accident-maladie et pension très généreux. Les réponses seront strictement confidentielles. Ecrivez à :

H.P. PERGANTES,

Surintendant adjoint des agences

L'EMPIRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE

Boite Postale 1,000, Kingston, Ont.

Choix de placements

plus-value — revenu
spéculations d'hommes d'affaires

Marché des actions

tendances

Économie

Canada, E.-U.

**Marchés des
 obligations et
 de l'argent**

taux perspectives

... tous ces sujets sont traités
 chaque mois dans notre bulletin
 "Actualités-Placements".

Pour votre exemplaire, écrire ou
 téléphoner à :

Société de Placements Ltée

360, rue St-Jacques Montréal 845-6161
 Aussi à Québec — Sherbrooke
 Trois-Rivières — Toronto

tion; 1964, \$664,224 ou

31 août 1964, \$2,803,068

MORGAN, OSTIGUY & HUDON LTÉE
membre de
L'Association canadienne des Courtiers en Valeurs
mobilières

MOH

MORGAN, OSTIGUY & HUDON INC.
membre des
Bourse de Montréal Bourse Canadienne
Bourse de Toronto

308 QUÉST, RUE ST-JACQUES
MONTREAL.

TORONTO SHERBROOKE QUÉBEC

L'ASSURANCE - VIE
GERANT DE SUCCURSALE

La compagnie d'assurance-vie la plus progressive au Canada a une ouverture pour un Canadien français agressif (bilingue) âgé de 30 à 40 ans pour assumer l'administration d'une nouvelle succursale qui ouvrira à Montréal au début de la nouvelle année.

De préférence un homme marié ayant de l'expérience dans le recrutement, l'entraînement et la surveillance dans le domaine de l'assurance-vie. Expérience administrative et le diplôme de C.L.U. seront avantageux mais non nécessaire.

Rémunération assurée pour une période stipulée. Bénéfices de groupe-vie, accident-maladie et pension très généreux. Les réponses seront strictement confidentielles. Ecrivez à :

H.P. PERGANTES,
Surintendant adjoint des agences
L'EMPIRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
Boite Postale 1,000, Kingston, Ont.

M. pas.	165.20	155.12	121.25	159.06	11
1965 lit	174.05	161.78	138.56	166.93	14
1965 br	151.83	143.06	139.66	147.35	13

Fonds mutuels

 **Choix de placements**
*plus-value — revenu
spéculations d'hommes d'affaires*

 **Marché des actions**
tendances

 **Économie**
Canada, E.-U.

 **Marchés des obligations et de l'argent**
taux perspectives

... tous ces sujets sont traités
chaque mois dans notre bulletin
"Actualités-Placements".

Pour votre exemplaire, écrire ou
téléphoner à :



Société de Placements Ltée
360, rue St-Jacques — Montréal 845-6161
Aussi à Québec — Sherbrooke
Trois-Rivières — Toronto

Nouveaux règlements publiés

Les bourses seront augmentées pour les prochains "24 heures du Mans"

PARIS — M. Jean-Marie Leclercq, président de l'Automobile-club de l'Ouest, vient de présenter le règlement des

34èmes "24 heures du Mans", qui auront lieu les 18 et 19 juin 1966 sur le réputé circuit Manceau.

Il y aura donc trois catégories de voitures au départ:

a) Les "sports prototypes".

b) Les "sports", c'est-à-dire les Grand Tourisme de 1965 mais dont le minimum de fabrication annuel a été ramené de 100 à 50 exemplaires.

c) Les Grand Tourisme, construites à 500 exemplaires, nouvelle catégorie de l'annexe "J" et donc nouvelle catégorie au Mans.

Si par rapport à 1965 peu de changements ont été enregistrés il convient cependant de noter que cette 34ème édition, par suite de la nouvelle réglementation du sport automobile adoptée par la Commission sportive internationale, est placée sous le signe de la nouveauté. En effet, tout d'abord, les prototypes de grand tourisme sont remplacés par des voitures de "sport prototypes" pour lesquelles il est spécifié: voitures construites spécialement pour les courses de vitesse ou d'endurance sur circuit fermé mais conçues cependant comme étant l'anticipation d'une production future. C'est pourquoi, elles doivent présenter certaines caractéristiques minimales d'habitabilité et un équipement sommaire les rendant aptes à la conduite normale sur route.

Les "24 heures du Mans" comprendront pour le challenge mondial de vitesse et d'endurance, les trophées internationaux des voitures de sport et prototypes, le championnat du monde des constructeurs (voitures sport divisions 2 et 3), la coupe de l'Automobile-club de l'Ouest (voitures de Grand Tourisme) et bien entendu pour le championnat de France.

Le prix en espèces au vainqueur du classement général a été majoré, alors que pour les

Grands Tourisme, il n'a été conservé que deux prix. Pour le classement à l'indice de performance, il sera attribué un seul prix.

Telles sont les grandes lignes de ces 34èmes "24 heures du Mans" qui seront présidées par M. Henry Ford II.

Les essais préliminaires se dérouleront les 2 et 3 avril 1966.

Que fera Hopman?

MELBOURNE — La rencontre qui va opposer les États-Unis à l'Australie durant le week-end prochain est attendue avec un vif intérêt par le public australien. En effet, semblait-il, avant le Challenge Round, de mettre définitivement sur pied l'équipe australienne de coupe Davis.

Pour ce match, la formule de la coupe Davis, quatre simples et un double, sera respectée mais non le nombre des joueurs. Du côté australien, le sélectionneur entraîneur a désigné le No. un australien Roy Emerson, qui est d'ores et déjà retenu pour le match contre l'Espagne, pour disputer un simple chaque jour, et Stolle et Newcombe, qui joueront chacun un simple. En ce qui concerne le double, aucune indication n'a été donnée.

Du côté américain, Arthur Ashe jouera deux fois. Clark Graebner, une fois. Le quatrième simple sera disputé soit par Herb Fitzgibbon, soit par Cliff Richey.

L'équipe australienne actuellement à Adelaide regagnera Melbourne tard dans la soirée et se mettra sérieusement à l'entraînement dès demain sous la direction d'Harry Hopman. La composition de l'équipe australienne pour le Challenge Round sera vraisemblablement communiquée, en fin de semaine, à l'issue du match contre les États-Unis.

Ligue Nationale

	J	C	P	N	PP	PC	Pts
Canadien	22	14	4	4	85	55	32
Chicago	22	13	7	2	84	52	28
Détroit	22	10	8	4	80	54	24
Toronto	22	8	10	4	53	65	20
New York	24	5	12	7	66	83	17
Boston	22	5	14	3	52	101	13

HOCKEY

CE SOIR
LIGUE AMÉRICAINNE
Providence à Québec
Herby à Vancouver
LIGUE JUNIOR ONTARIO
Oshawa à Hamilton

CLASSEMENT

LIGUE AMÉRICAINNE (DIVISION EST)

	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Québec	13	5	2	103	63	33
Herby	10	12	1	71	64	21
Baltimore	10	11	0	64	69	20
Providence	9	11	1	59	68	19
Springfield	7	17	1	64	107	15

(DIVISION OUEST)

	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Rochester	16	5	1	100	67	33
Pittsburgh	14	8	1	90	70	29
Cleveland	9	12	0	64	68	18
Buffalo	8	14	0	61	78	16

LIGUE DE L'OUEST

	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Victoria	17	4	2	95	64	36
Portland	14	8	2	82	67	30
Vancouver	11	13	1	80	82	23
San Francisco	8	11	2	59	65	18
Los Angeles	8	18	0	77	113	16
Seattle	8	15	1	65	89	17

LIGUE CENTRALE

	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Memphis	12	7	2	71	59	26
Minneapolis	10	8	1	61	67	27
Houston	10	10	1	69	70	21
St-Louis	8	8	4	63	65	20
Tulsa	8	12	1	71	72	19
Oklahoma City	7	10	3	53	69	17

LIGUE JUNIOR "A"

	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Oshawa	13	5	4	112	74	30
Windsor	11	5	3	98	67	27
Peterborough	11	5	4	92	72	26
Montréal	9	6	3	71	82	21
Toronto	8	5	3	92	102	19
Kitchener	6	9	5	67	71	17
Hamilton	7	11	3	94	103	17
St. Catharines	6	10	3	72	96	15
London	4	16	2	67	116	10

LIGUE INTERUNIVERSITAIRE

	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Western	3	0	0	19	7	6
Waterloo	3	0	0	19	7	6
Toronto	3	1	0	20	13	6
Queen's	2	1	0	17	13	4
McGill	2	3	0	22	19	4
McGill	2	3	0	21	24	4
Laval	2	4	0	21	31	4
McMaster	2	3	0	20	11	4
Guelph	0	3	0	8	11	0

Parasov se fait moraliste

QUEBEC — L'instructeur de l'équipe nationale du Canada, Jack McLeod, a déclaré qu'il n'était pas mécontent de la tenue de ses hommes.

Les Soviétiques ont défait dimanche l'équipe canadienne par le compte 8-6 dans un match passablement rude, mais où les Russes ont démontré la force de leur jeu de puissance et de leur jeu de passes.

McLeod a dit que ses hommes avaient considérablement amélioré leur offensive et qu'ils avaient montré plus d'ardeur au jeu.

L'instructeur a excessivement confiance et croit que son équipe remportera au moins deux joutes sur la série de six que l'équipe canadienne doit disputer à l'équipe Russe.

McLeod a également expliqué qu'il était satisfait de son équipe jusqu'ici. "Après tout", a-t-il dit, "Nous préparons une formation pour les Jeux olympiques de 1968".

Par ailleurs, l'instructeur de l'équipe soviétique, Anatole Parasov, a dit que les Canadiens avaient patiné beaucoup mieux que lors de la première joute opposant les deux équipes, vendredi soir dernier à London, Ont., joute que les Russes ont remportée par 4-0.

Interrogé sur ses prédictions sur l'issue des prochains matches entre les deux équipes, Parasov a refusé de répondre. "Je ne serais pas Russe si je faisais des prédictions. Nous nous occupons de jouer nos parties et après, nous parlons," a-t-il précisé.

Il a trouvé que la joute avait été excessivement rude. "Quand deux équipes européennes se rencontrent, le jeu n'est pas aussi rude. Le sport est fait pour extérioriser ce qu'il y a de meilleur dans la jeunesse et non ce qui est mauvais," a-t-il moralisé.

L'instructeur soviétique a admis que les deux équipes avaient commis des erreurs de tactiques au cours de la joute.

Burrini vs MacGowan

LONDRES — Le matchmaker londonien Jack Solomons a annoncé qu'il organisera le 15 mars prochain au stade de Wembley une réunion de boxe au cours de laquelle l'Italien Salvatore Burrini défendrait son titre de champion du monde des poids mouches devant l'Ecosais Walter MacGowan, champion de Grande-Bretagne et de l'Empire de la catégorie.

Les mots croisés du "DEVOIR"

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

HORIZONTALEMENT

- Contributions payées à périodes fixes
- Étudiant soigneusement — Article
- Arrose Berlin — Saint des Laurentides
- En trait — Veste
- Chemin — D'un auxiliaire
- Par le fait même — Note
- Après le nom de certains hommes de loi connus — Nouveau franc — Peu fréquent
- Il fabrique des étoffes
- Fin de participation — Vues en relief
- Pour un lancement réussi — Parentes
- Corps astringent — Sélection
- Qui ont fini de servir — Brise

VERTICALEMENT

- Limite imposée
- Sortir de chez lui
- Ancien roi de Perse — Couvre une jambe
- Envoyons une onde — On ne s'y rend pas à pied sec
- Son eau est forte — Réalise un travail
- Unité de temps — Petites choses
- Serpent dangereux — Cou-rage

OLYMPIQUES 1968

Les travaux avancent rapidement à Grenoble

VILLARD DE LANS — "Sur le plan sportif, les travaux à Grenoble sont en avance par rapport aux précédents Jeux olympiques d'hiver", a déclaré M. Pierre Randet, commissaire général des Jeux olympiques d'hiver de 1968 à l'occasion d'une réunion de travail de la commission de presse.

Avant le début des travaux de celle-ci, présidée par Me Jacques Chanet, M. Randet a fait le point sur les travaux de l'infrastructure sportive.

— A Chamrousse, a-t-il précisé, on aura lieu les épreuves olympiques, toutes les pistes sont terminées, sauf celles des slaloms spéciaux, les tra-

vaux ayant été retardés par les récentes chutes de neiges. De toute façon, les championnats de France y seront disputés du 6 au 13 février prochain.

— A Antrons (ski nordique), fond, combiné et sauts au tremplin moyen, un "travail fantastique" a été accompli. 150 km de pistes ont été aménagés et la construction du tremplin est déjà très avancée. Les championnats de France de ski nordique seront également disputés du 6 au 13 février.

"Toutes les pistes seront ainsi essayées officiellement pour la première fois ainsi que le tremplin moyen", a ajouté M. Randet.

Pour Bob McLean, chaque essai est une course vers l'inconnu

VANCOUVER — Environ une fois par semaine, durant la saison des courses, Bob McLean saisit le volant de sa puissante Lotus 23 et ce mécanicien aux manières douces est aussitôt métamorphosé en champion conducteur d'auto de course du Canada.

McLean, qui est originaire d'Australie, a ramené cette année le championnat canadien à l'Ouest pour la première fois. Il l'a arraché aux conducteurs de l'Est en accumulant régulièrement des points tout en conduisant prudemment dans le but de préserver sa précieuse voiture et sa non moins précieuse personne le plus longtemps possible.

"C'est une bonne chose pour le sport que le championnait ait été gagné par l'Ouest. Il y avait une tendance chez les conducteurs de l'Est à ne pas s'intéresser aux courses de l'Ouest. Ils ne pouvaient plus nous snober à l'avenir", d'affirmer le nouveau champion.

Tragédie familiale

L'intérêt de McLean pour les courses remonte à son adolescence, passée à Melbourne où lui et son frère aîné étaient fascinés par les courses de motocyclettes au point de s'essayer eux-mêmes à ce sport. Leur performance a été

2 Chapparales aux 24 du Mans

NEW YORK — Deux voitures "Chapparales" à moteur "Chevrolet" et transmission automatique participent aux prochains "vingt-quatre heures" du Mans. L'une sera pilotée par les constructeurs eux-mêmes: Jim Hall et Hap Sharp, l'autre sera aux mains de Phil Hill et du Suédois Joachim Bonnier.

Dans les milieux du sport automobile américain on pense que "Chevrolet" aurait poussé les deux Texans à engager leurs deux bolides pour concurrencer les "Ford" dans la grande épreuve d'endurance française.

Rééducation de Schollander

NEW HEAVEN (Connecticut) — Le nageur américain Don Schollander reprendra probablement la compétition dans les premiers mois de l'année prochaine.

Eloigné des piscines durant la saison 1965, en raison de la mononucléose dont il fut victime, le champion olympique s'entraîne d'une manière progressive à l'université de Yale dont il suit les cours de deuxième année, depuis septembre.

Effectuant plus particulièrement des séances de culture physique et un peu d'haltérophilie, le "Wonderboy" de la florissante natation américaine ne se met à l'eau que trois fois par semaine pour uniquement "reprendre le rythme" et "retrouver la coordination de ses battements de pieds et mouvements de bras".

Au moment de sa maladie, son poids descendu à 75kg mais durant sa convalescence, chez ses parents, dans l'Oregon, il avait pris dix kilos. Depuis la reprise de ses études et de l'entraînement, il a presque retrouvé son poids normal: 78 kg.

Dans quelques jours, le recordman du monde enlamera la seconde partie de sa "rééducation" en se rendant quotidiennement à la piscine.

assez remarquable pour que leur mère leur achète chacun une Norton, une moto équipée spécialement pour courser.

Le frère de Bob s'est tué au cours d'une épreuve. "Je n'y assistais pas", rappelle McLean. "L'épreuve se déroulait dans une autre province et j'étais demeuré à la maison. Après cette tragédie, maman a décidé que c'en était fini des courses".

Il abandonna les courses de moto, mais par la suite, il fut témoin d'un spectacle qui eut une profonde influence dans sa vie: Stirling Moss remportant le Grand Prix australien au volant d'une Maserati, une épreuve où Moss avait fait preuve de son style naturel.

Après s'être établi à Vancouver en 1957, McLean assista à quelques courses de voitures sport, il eut le temps de réfléchir au sujet de la sécurité relative des autos comparativement aux motos et il décida finalement de courir avec sa MGA.

Les débuts
Il capota au cours de sa première course et il s'en tira indemne bien que sa voiture n'ait pas été équipée de pare-chocs spécial. Il disposa de plusieurs mois pour réfléchir de nouveau sur la sécurité relative des autos pendant que sa voiture subissait les réparations. Il lui en coûta \$666.66 sans compter les nombreuses heures de travail mais cela ne l'a pas empêché de retourner sur la piste.

Il suit un cours

Il s'en fut en Angleterre où il suivit un cours avancé sur la façon de conduire une auto de course. Il rapporta d'outre-mer une Formula Cooper Junior et il se remit à participer aux courses du circuit de l'Ouest. L'accent aux courses s'étant porté vers la classification,

Richards congédié

HOUSTON — Roy Hofheinz, propriétaire des Astros de Houston, a congédié le gérant général Paul Richards hier et a remplacé le gérant Luman Harris par Grady Hatton, gérant de leur filiale à Oklahoma City.

Tal Smith, assistant spécial de Hofheinz, a été nommé vice-président et directeur du personnel. Hatton a prétendu il y a deux jours avoir refusé une offre des White Sox de Chicago.

Le contrat de Harris était encore en vigueur pour un an et on lui offrit un autre poste dans l'organisation.

Quant au contrat de Richards, bon jusqu'en 1967, Hofheinz a l'intention de le racheter. Richards n'a aucun plan immédiat pour l'avenir.

McLean acheta une Lotus 23 et c'est au volant de cette voiture qu'il remporta la couronne canadienne.

Son mécanicien

Mécanicien par profession, le champion canadien qui est à l'emploi d'un important concessionnaire General Motors à Vancouver, ne travaille jamais sur sa propre voiture.

"Je préfère en savoir le moins possible sur l'auto que je conduis. Cela peut vous inquiéter outre-mesure pendant l'épreuve et vous empêcher de concentrer sur la course." "Egalement, je ne veux pas que la préparation de mon auto soit encore simplement un autre travail sale pour un mécanicien. C'est pourquoi mon mécanicien n'est un amateur, un homme qui gagne sa vie comme technicien de télévision".

Bob McLean, qui est âgé de 32 ans, est marié et père de deux enfants, un garçon et une fille. Le garçonnet s'appelle Robert Sterling, en l'honneur du célèbre champion anglais, Moss.

Bob estime qu'il lui reste encore environ cinq ans avant que sa vue et ses réflexes perdent de leur acuité. "C'est la poursuite de l'inconnu qui me pousse à courir", conclut-il.

les compteurs de la L.H.N.

	B.	A.	Pts
Rousseau, Can.	13	19	33
Mikita, Chicago	15	16	31
Ullman, Detroit	11	19	30
Bobby Hull, Chic.	17	12	29
Béliveau, Canad.	11	17	28
Howe, Detroit	13	13	26
Delvecchio, Detroit	7	17	24
Nevin, N.Y.	12	9	21
Mohs, Chicago	9	12	21
Esposito, Chicago	9	11	20
Smith, Detroit	9	11	20
Bucyk, Boston	9	10	19
Marshall, N.Y.	9	10	19
Provost, Canadien	5	14	19
Laperrière, Can.	3	16	19
Wharmm, Chicago	11	7	18
Goyette, N.Y.	3	15	18
Bathgates, Detroit	8	9	17
Richard, Canadien	7	9	16
Backstrom, Can.	9	6	16
Gilbert, N.Y.	8	7	15
Rafale, N.Y.	7	8	15
Pulford, Toronto	7	8	15
Oliver, Boston	5	10	15
Prentice, Boston	3	12	15
Howell, N.Y.	2	13	15

Bob Friend, 35 ans, passe aux Yankees

NEW YORK — Les Yankees de New York ont obtenu hier le lanceur Bob Friend. Ce dernier n'est plus un jeune homme. Il a 35 ans. Il se joindra aux Pirates de Pittsburgh en 1961 et y connut sa meilleure saison en 1958, avec une fiche de 22-14. Son record dans les majeures: 191 victoires et 218 défaites. En retour, les Yankees ont donné au club Pittsburgh le contrat du lanceur droitier Pete Mikkelsen et un certain montant d'argent.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 20 octobre 1965 à la BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Secrest Construction Ltd. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 6 jour de décembre 1965, sous le numéro 187417.

Date le 20 octobre, 1965.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

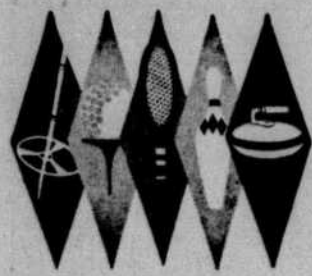
Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 151(1) du code civil, que ABC Printers and Stationers Inc., dont le siège principal des affaires dans la province de Québec est situé dans la ville de Québec, a transporté toutes ses créances et comptes aux livres actuels et futurs à la Banque Toronto-Dominion, à titre de garantie, par acte portant la date du 6 jour de décembre 1965, et enregistré au Bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 6 jour de décembre 1965, sous le numéro 1877032.

Date le 10e jour de décembre 1965
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No



LE SPORT CHEZ LES JEUNES

Expo 67! Voilà un sujet qui revient dans maintes conversations... On parle de projets, de réalisations, de compétitions sportives qui marqueront le centenaire de la Confédération. Récemment, un nouveau projet était lancé: la formation d'une équipe de hockey pee-wee du nom d'Expo 67... L'idée de former une telle équipe revient à M. Richard Dugas, un sportif montréalais... Si le projet se réalise, l'équipe commencera à jouer cet hiver et effectuera probablement des tournées à travers le pays, les États-Unis et l'Europe. Une trentaine de jeunes joueurs pee-wee de la région métropolitaine auraient ainsi l'occasion de porter l'uniforme de l'Expo, à condition qu'un mécène fournisse les fonds.

Après le lanceur Claude Raymond, des Astros de Houston, et le culturiste Denis Gauthier, c'est au tour de Jean-Noël Audet d'être proclamé athlète de l'année dans la région St-Jean-Éberville... Voltigeur des Pirates de St-Jean, Audet a décroché le championnat des frappeurs de la ligue Nationale junior l'été dernier, avec une moyenne remarquable de 426. Agé de 19 ans, Jean-Noël est un athlète complet qui, outre le baseball, excelle à la fastball, au hockey et aux quilles... Claude Raymond avait été choisi athlète de l'année en 1962 et 1963, tandis que Denis Gauthier l'était l'an dernier.

Plusieurs tournois de hockey sont en voie d'organisation... Les meilleures équipes midjet du Québec pourront participer au deuxième tournoi de Drummondville, du 2 au 6 février, pour le trophée Pepsi-Cola, décroché l'an dernier par les Braves d'Ahuntsic, de Montréal. A Buckingham, le tournoi international moustique aura lieu du 4 au 6 février, tandis que les équipes pee-wee en viendront aux prises les 21, 22 et 23 janvier au même endroit.

C'est au mont Sutton, à quelque 30 milles au sud de Granby, qu'auront lieu les épreuves de championnat junior de ski alpin du Québec, les 5 et 6 février... Elles devaient d'abord avoir lieu au mont PrunEAU, près de Shawinigan, mais la direction de ce nouveau club a dû y renoncer pour cette saison à cause de difficultés techniques sérieuses... C'est également au mont Sutton, un centre qui prend de plus en plus d'importance, qu'auront lieu les épreuves junior pour tout le Canada en 1967.

Les infortunés Flyers de West-Island ont finalement remporté leur première victoire de la saison dans la Ligue de hockey junior métropolitaine. Et ce, à leur 17e joute! Mais pendant que l'équipe accumule des défaites, Reynald Comeau se maintient parmi les meilleurs compteurs du circuit... Comeau a marqué en moyenne un but par joute depuis le début de la saison.

Daniel Pesant, l'un des meilleurs golfeurs du Québec, pratique son sport favori sous les chauds rayons du soleil de la Floride depuis quelques semaines... Grâce à l'appui financier de plusieurs membres et amis du club Islemère, de Montréal, Daniel, âgé de 18 ans, s'est inscrit à l'université de Miami où il poursuivra ses études en commerce... tout en jouant au golf sous la tutelle de professeurs expérimentés et compétents.

Jean-Pierre Lauzon, qui s'aligne avec les Alouettes de St-Jérôme, de la Ligue de hockey junior provinciale, est aussi un excellent joueur de baseball... A l'issue de la dernière saison de la Ligue nationale junior, Jimmy Skinner l'a fortement recommandé aux Tigres de Detroit, qui l'inviteront sous peu à leur camp d'entraînement.

André Martin et Pierre Lamarche continuent à faire parler d'eux en matière de tennis... Ces deux jeunes athlètes montréalais, champions junior du Canada, occupent les premières places au classement junior de l'Association de tennis du Canada... A noter que Mlle Martin est non seulement titulaire nationale, mais également dans la division senior pour tout le Québec.

La nageuse Madeleine Sévigny a été invitée à participer aux compétitions organisées à l'occasion de l'inauguration du Temple de la renommée de la natation, à Fort-Lauderdale, Floride, du 21 décembre au 5 janvier... Récemment à Toronto, Madeleine a remporté la victoire dans l'épreuve de 100 verges, style libre, et dans l'épreuve à relais de 200 verges, par équipe.

ICI ET LÀ... Les Bruins de Shawinigan, du gérant Jacques Marcotte, et les As de Thetford continuent à se livrer une belle lutte dans la Ligue junior provinciale... La dernière statistique de ce circuit montre quatre Bruins au sommet du classement des compteurs, suivis de trois As... Mais le cerbere de ces derniers, Rogatien Vachon, devance son rival shawinigaïs Philippe Myre.

L'altérophilie est toujours en vogue à Montréal, et la direction du centre de loisirs St-Denis est fière de l'allure d'un de ses représentants, Roland Vaillancourt, 17 ans, en qui elle voit un futur champion du Canada.

Malgré la perte de plusieurs de ses vedettes de la saison dernière, Gilles Laperrière, le frère de Jacques, du Canadien, continue à obtenir un excellent rendement de son équipe, le Citadelle de Rouyn, dans la Ligue juvénile du nord-ouest québécois... Aux dernières nouvelles, le Citadelle, champion de tout l'Ontario l'hiver dernier, n'avait pas encore perdu une partie et avançait aisément les Rois du Cuivre de Noranda... Ce sont là deux équipes de l'organisation du Canadien.



Une savoureuse expérience

Il est enrobé d'une feuille de havane "Candella" qui lui confère une agréable douceur. Les fins havanes qui le composent lui procurent une saveur incomparable. Goûtez cette rare combinaison de douceur et de saveur.

REAS
PETIT CORONAS
TOUT HAVANE

Un signe de goût

BELVEDERES 22¢ PETIT CORONAS 22¢ CORONAS GRANDES 39¢
*Prix suggéré, toutes taxes comprises

REAS CANDELLA

General Cigar Company—réputée pour ses fins cigares.

Plus de 500 personnes, dont Jackie Robinson ont assisté hier au service funèbre de Rickey

ST-LOUIS — Branch Rickey, une des figures dominantes du baseball pendant un demi-siècle, a reçu un vibrant hommage hier, lors de ses funérailles, comme l'homme qui a permis aux joueurs de toutes les couleurs et croyances de jouer au baseball.

Parmi la foule de 500 personnes qui assistait à son service, on notait Jackie Robinson, premier Noir à évoluer dans les majeures. Rickey lui a permis de faire le saut avec les Dodgers de Brooklyn en 1947 alors qu'il était gérant général.

Rickey a succombé à une crise cardiaque jeudi dernier à l'âge de 83 ans. Il avait subi sa dernière crise le 13 novembre, alors qu'il acceptait son admission au panthéon du Missouri.

En plus de sa veuve, ses cinq filles, ses petits enfants et arrière-petits enfants, on remarquait les figures les plus prédominantes du baseball.

Le Dr Ralph Sockman, pasteur de l'église méthodiste de New York, a prononcé son oraison funèbre. Il a révélé que Rickey lui avait demandé il y a plusieurs années de chanter son service.

Oraison

"Branch Rickey était un homme perspicace qui est devenu un pionnier et a tracé des voies que les autres hommes pourraient suivre, a dit le Dr Sockman. Sa vie est un véritable roman-fleuve. Il est un homme qu'on n'oubliera jamais. Il a accompli l'exploit d'influencer la vie de millions de concitoyens.

"Il était très perspicace. Il a découvert le potentiel du baseball. Il a concouru à corriger les erreurs d'une race entière qui était victime. En permettant aux gens de toutes couleurs et croyances de jouer

au baseball, il a donné à ce sport son statut national."

Personnalités

Parmi ceux qui ont assisté aux funérailles, on remarquait Frank Duncan, gérant des Monarchs de Kansas City, équipe de noirs qui a donné Robinson à Rickey; George Sisler, Stan Musial, Mickey Owen et Del Wilbur.

Chez les directeurs officiels du baseball, on notait Bill Dwyer, propriétaire du Cincinnati; Bobby Bragan, gérant des Braves d'Atlanta; Warren Giles, président de la ligue Nationale; Will Harridge, ancien président de la ligue Américaine; James Gallagher, assistant du commissaire William D. Eckert; Bussy Bavasi, gérant général des Dodgers de Los Angeles; Bob Howsman, gérant général des Cards de St-Louis; William Turner, directeur des filiales du Pittsburgh; Gabe Paul, président du Cleveland; et Kent Smith, directeur du temple de la renommée du baseball à Cooperstown, N.Y.



Le Père Marcel de la Sablonnière, créateur de "Campisme et Famille", et Maurice Laurence de Shawinigan, président de la Fédération canadienne de campisme et caravanning s'entretenaient ici avec le président du Sième Salon de campisme, caravanning et plein air, M. Roger Baulu. Ce dernier vient d'accepter la présidence active de ce qui sera, cette année, LE PLUS IMPORTANT SALON DE PLEIN AIR EN AMÉRIQUE. Les statisticiens de "Campisme et Famille" prévoient qu'au-delà de 100,000 personnes visiteront le Sième Salon. C'est possible puisque depuis 1961, les prévisions se sont toujours révélées précises. Quant aux exposants, ils disposeront d'environ 125 espaces répartis sur une superficie de 35,000 pieds carrés; le hall d'entrée, l'aréna, le curling et le terrain attenant

à ce dernier sont à leur disposition pour présenter les dernières nouveautés de plein air à un public avide de connaître. Le 5e Salon provincial

de campisme, caravanning et plein air se déroulera au Centre Paul-Sauvé, du 22 avril au 1er mai 1966, sous les auspices du Centre de l'I.C.

Ferrari s'engage à fond dans les courses

MODÈNE — "Ferrari" participera à tous les championnats du monde d'automobilisme de la "Formule Un", de "Grand Tourisme" et "Sport Prototypes", a annoncé le constructeur Enzo Ferrari, au cours d'une conférence de presse qu'il a tenue, aujourd'hui, à Modène, sur les programmes sportifs de sa firme.

Les pilotes officiels de celle-ci seront John Surtees, qui est en voie de guérison complète, et Mike Parkes.

Lorenzo Bandini, dont le contrat avec "Ferrari" viendra à échéance à la fin de cette année, Giulio, Ludovico Scarfiotti, Casini et Vaccarella sont à la disposition de la firme "Ferrari" dont la direction sportive sera assumée par M. Eugenio Dragone.

Aujourd'hui, Ferrari a présenté la nouvelle voiture pour la "Formule Un", actionnée par un moteur de 3,000 cc à douze cylindres. Une autre voiture, actionnée par un moteur de

2,750 cc à six cylindres a été essayée aujourd'hui.

Pour ce qui est des rapports avec "Flat", concernant la construction de voitures "Dino", M. Enzo Ferrari a déclaré que, dans le cadre de cette collaboration, sa firme construit des moteurs à quatre arbres, comes en tête, pour la firme de Turin.

M. Ferrari a encore annoncé que sa firme prévoit la construction de voitures ne dépassant pas quatre litres. "Nous ne nous mesurerons pas avec les Américains, a-t-il dit, en cylindrée supérieure".

Après avoir indiqué que "Ferrari" participera à chaque épreuve de la "Formule Un" avec deux voitures, M. Ferrari a laissé entendre que sa firme sera en mesure de prendre le départ aux "500 milles" d'Indianapolis et il a souhaité que, à leur tour, les Américains participent aux courses européennes, pour "des échanges intercontinentaux". A ce propos, il a dit que si l'on revenait aux "500 milles" de Monza, les Américains "devraient accepter notre formule".

Enfin, M. Enzo Ferrari a annoncé qu'il présentera une "nouvelle absolue" au prochain salon automobile de Genève.

Poids-mouches

TOKIO — Le Japonais Hiroyuki et l'Argentin Horacio Acavallo se rencontreront le 1er février prochain, en 15 rounds à Tokyo pour le titre de champion du monde de boxe des poids mouches, la Fédération mondiale de Boxe, W.B.A. et le Conseil Mondial de la Boxe W.B.C. ne reconnaissant plus l'Italien Salvatore Burruni comme le tenant du titre de la catégorie.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

AVOCATS

JEAN-PAUL PARENT
avocat
4 est. rue Notre-Dame
Chambre 605
Tél.: 878-9494
Rés.: 274-1359

BREVETS D'INVENTION

Brevets d'invention
MARQUES DE COMMERCE
MARION, ROBIC & ROBIC
et-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
MONTREAL, 25 - 288-2152

DACTYLOGRAPHES

ATTENTION
Nos bureaux, magasins, ateliers et salles de montage sont aménagés à St-ALEXANDRE. PRÈS C&AIG. Vous y trouverez dactylographes, machines à calculer, à photocopier, à additionner, à dicter, duplicateurs, horloges de temps, salles de montage spacieuses de meubles de bureau, etc., etc., en somme
TOUT POUR LE BUREAU
CANADA DACTYLOGRAPHIE INC.
STATIONNEMENT
Notre nouveau téléphone: 861-5771

ELECTRICIEN

Entrepreneur-électricien
Jean K. Malouf Inc.
Entretien — Réparations
RA. 1-9630
6305, 25e ave Rosemont

ASSURANCES

ASSURANCES GÉNÉRALES • PLAN DE PENSION
ASSURANCES COLLECTIVES

Horace Labrecque & Fils Ltée

1411, rue CRESCENT

Plus de 50 années d'expérience

MONTREAL

VI. 9-2371

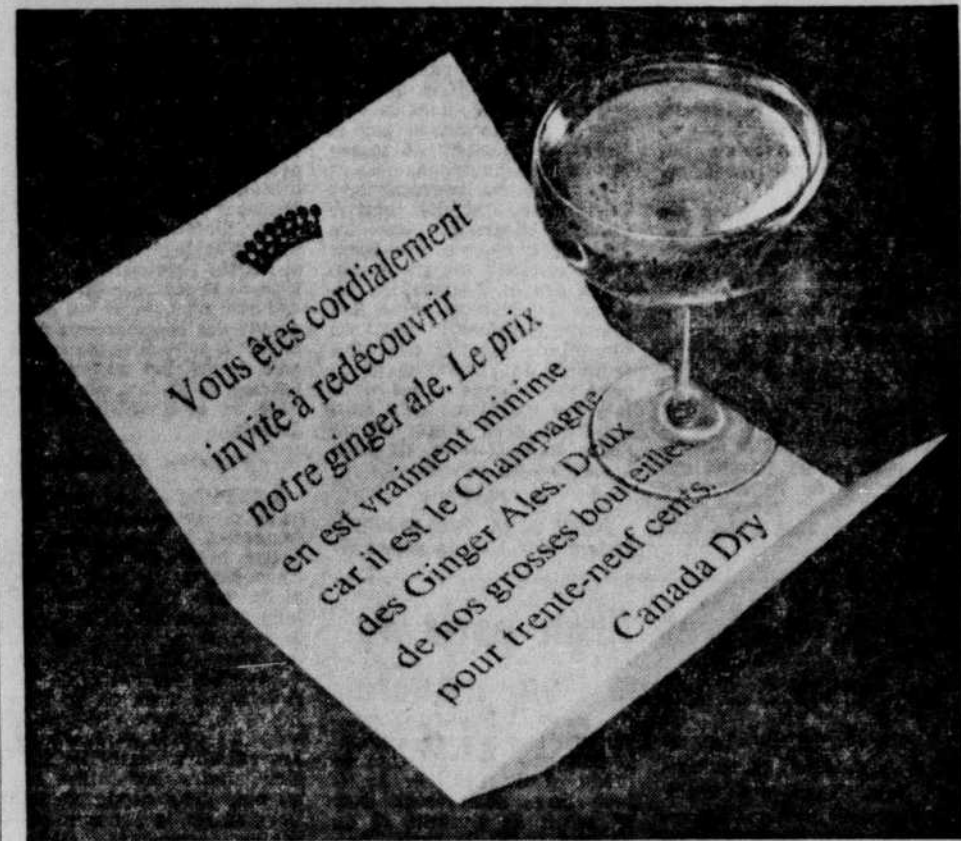
ABE SAPERSTEIN'S
les célèbres
HARLEM
Globetrotters
les AS du BASKETBALL
plus... d'Europe!
les sensationnels
danseurs de folklore
de Tchécoslovaquie

plus... la championne
gymnaste du monde
EVA BOSAKOVA
— Un soir seulement —

CE SOIR
à 8 heures

Bons billets, tous les prix, au

FORUM



la vie est belle
quand on se réjouit
avec le goût jovial d'une bière Dow

DOW... toujours de bon goût

BIÈRE DOW ALE

DOW LES MAÎTRES-BRASSEURS DU QUÉBEC

Les événements de Rhodésie

- Actes de violence à Salisbury
- Wilson au Conseil de sécurité?
- Vers un sommet du Commonwealth

SALISBURY — Quatre cocktails molotov ont été lancés à l'intérieur d'habitations d'Européens dans le quartier résidentiel de Salisbury, proche du quartier africain, a annoncé hier un porte-parole des forces de sécurité rhodésiennes.

Personne n'a été blessé par l'explosion des engins qui ont provoqué un début d'incendie dans les habitations visées.

Conseil de sécurité

NATIONS UNIES — La réunion du Conseil de sécurité sur la situation en Rhodésie prévue pour lundi a été renvoyée à mardi. Cette réunion a été demandée par le Kenya.

La réunion du Conseil sur le maintien de la force de l'ONU à Chypre prévue pour mardi a été remise à une date ultérieure.

LONDRES — Le premier ministre, M. Harold Wilson, pourrait prendre part aux débats sur la Rhodésie du Conseil de sécurité, dont la réunion a été demandée par le Kenya, indique-on de source britannique autorisée.

Le chef du gouvernement britannique, qui doit quitter Londres mercredi pour les États-Unis, compte prononcer jeudi prochain un grand discours devant l'Assemblée générale des Nations unies. Son intervention dans le débat du Conseil de sécurité dépendra toutefois de l'évolution de la crise rhodésienne et des résultats des entretiens qu'il aura à Londres avec le premier ministre de la Nigeria, sir Abubakar Tafawa Balewa.

M. MARTIN

PARIS — M. Paul Martin a déclaré hier que le gouverne-

ment canadien accueille favorablement la proposition de la Nigeria tendant à la convocation d'une conférence des premiers ministres du Commonwealth pour étudier l'affaire de Rhodésie. Le ministre a exprimé l'espoir que cette "utile initiative" empêchera les États africains de rompre leurs relations diplomatiques avec la Grande-Bretagne. D'autre part, M. Martin, répondant aux questions de la presse, a dit qu'il ne sait rien d'un projet qui aurait amené des détachements de la RCMP à patrouiller, en compagnie de policiers australiens, le barrage de Kariba, sur la frontière de la Rhodésie et de la Zambie.

Pressions à Londres

LONDRES — Les pays africains du Commonwealth vont soumettre la Grande-Bretagne à une pression croissante au cours des prochains jours afin de l'amener à adopter une attitude plus énergique à l'égard de la Rhodésie, prévoient-ils dans les milieux compétents.

Deux pays membres de l'association britannique, la Zambie et le Kenya, viennent en effet de prendre séparément des initiatives destinées à régler l'affaire rhodésienne dans les plus brefs délais possibles. Deux autres, la Tanzanie et la Zambie, également membres du Commonwealth, ont adopté de leur côté "un plan secret" d'action commune contre la Rhodésie.

La Nigeria propose la convocation à Lagos, en janvier, d'une conférence extraordinaire des premiers ministres du Commonwealth pour examiner la question rhodésienne. Le premier ministre nigérien sir Abubakar Tafawa Balewa s'efforcera mardi prochain à Londres de convaincre M. Harold Wilson d'accepter de prendre part à une telle réunion, au cours de laquelle les 16 membres africains, asiatiques et antillais du Commonwealth se prononceraient en faveur d'une action énergique contre la Rhodésie, certains d'entre eux préconisant sans doute une intervention militaire.

De son côté, le Kenya demande la convocation d'urgence du Conseil de sécurité afin d'obtenir que celui-ci adopte des sanctions totales y compris l'embargo sur le pétrole, contre la Rhodésie.

Pearson accepte l'invitation de sir Abubakar

OTTAWA — M. Lester Pearson a fait hier à sir Abubakar Tafawa Balewa, premier ministre de la Nigeria, qu'il serait disposé à participer à une conférence du Commonwealth sur la Rhodésie. Le chef du gouvernement de la Nigeria avait adressé à son collègue canadien une lettre proposant de réunir à Lagos, ou dans une autre capitale, les chefs de gouvernement des pays du Commonwealth, vers le 10 janvier. Le premier ministre canadien a répondu qu'il serait prêt à y prendre part si une telle réunion paraît agréer aux autres gouvernements du Commonwealth.

Le GOP interdit à ses membres l'adhésion à des groupes radicaux

WASHINGTON — Le comité directeur du parti républicain a adopté hier une motion priant les membres du parti de ne pas s'inscrire dans des organisations "radicales ou extrémistes".

Cette motion omet toutefois l'une des plus importantes organisations d'extrême-droite, la "John Birch Society" qui connaît actuellement un regain de faveur dans le Sud notamment.

Le gouverneur Robert E. Smylie de l'Idaho avait renoncé — par peur d'un manque de soutien de la part des membres du comité — à présenter une motion condamnant expressément la John Birch Society.



Contre l'intervention de la Chine au Tibet

NATIONS UNIES — Les délégations du Salvador, de l'Irlande, de la Malaisie, de Malte, du Nicaragua, des Philippines et de la Thaïlande ont déposé lundi devant l'Assemblée générale une résolution dénonçant la violation des droits et des libertés fondamentales, ainsi que la suppression de la vie culturelle et religieuse du peuple du Tibet par les autorités de la Chine populaire. C'est l'Assemblée générale qui examinera la "question du Tibet", pour la sixième année consécutive, d'ici la fin de sa session.

Une nouvelle république indépendante en Afrique

LOBATSI, Botswana — En prenant le nom de Botswana, le Botswana devient, le 30 septembre 1966, république indépendante et restera au sein du Commonwealth britannique, aux termes du projet de consultation auquel le gouvernement vient de mettre la dernière main. C'est M. Seretse Khama, le premier ministre, qui a donné lecture de ce document hier, devant une assemblée parlementaire comble, et en présence de la plupart des chefs autochtones du pays, invités spécialement à cette séance. Le projet prévoit aussi que le premier ministre en fonctions deviendra automatiquement le premier président de la nouvelle république.

La République fédérale ne voudrait que sa part

BONN — "La République fédérale n'exige pas de posséder en propre des armes atomiques. Son seul désir est de participer, en étroite communauté avec ses alliés, à la défense de l'Occident", a déclaré samedi le chancelier Ludwig Erhard, au cours d'une cérémonie de fin d'année, à Bonn.

Le professeur Erhard a d'autre part qualifié d'inexactes les récentes attaques dirigées par M. Andrei Gromyko contre la République fédérale d'Allemagne. Le chancelier a ajouté que la République fédérale ne voulait que sa part dans le monde.

Programme d'exploration systématique de l'espace

WASHINGTON — Les États-Unis entameront ce mois-ci un programme d'exploration systématique de l'espace interplanétaire avec le lancement d'un satellite "Pionnier-A", annonce la NASA. "Pionnier-A", dont le lancement est prévu pour le 15 décembre au plus tôt au Cap Kennedy, inaugurera une nouvelle série de satellites qui graviteront autour du soleil dans le plan de l'orbite terrestre pour explorer une "bande" spatiale de 40 millions de milles de large.

Paul VI pourrait se rendre en URSS

NEW YORK — Le pape pourrait se rendre en URSS au printemps prochain avant son voyage projeté en Pologne, annonce l'hebdomadaire américain "Newsweek". Dans sa rubrique "The Periscope", "Newsweek" indique que le Vatican, qui a été sondé par voies diplomatiques, est favorable à ce projet.

Génocide spirituel des Juifs en URSS?

MEXICO — Le "comité de défense des droits de l'homme en URSS" a protesté hier au cours d'un meeting à Mexico contre les persécutions dont les Juifs seraient victimes en Union soviétique. M. Jacobo Mondlak, président du comité, a affirmé que dans ce pays "les intellectuels juifs, les écrivains et les dirigeants juifs étaient incarcérés, la religion juive était interdite, tout le judaïsme était attaqué. Nous avons cependant apporté beaucoup à l'URSS", a-t-il ajouté. Ce qui se passe là-bas est un véritable génocide spirituel: on commence par brûler les livres, demain on brûlera les hommes.

Une grève d'étudiants à Ceylan: cent blessés

COLOMBO — Cent étudiants étudiants et quelques policiers et quelques policiers ont été se sont produits dimanche entre étudiants en grève à la cité universitaire de l'université de Peradeniya, à 60 milles de Colombo, et la police. Les étudiants "faisaient" une grève revendicative, et des incidents violents ont éclaté, des policiers ayant tiré en l'air pour disperser les piquets de grève. Des étudiants ont fait pour plus de 100.000 roupies de dégâts dans les bâtiments. La fermeture de l'université et des deux facultés a été ordonnée.

Mobutu: tout va mal

LEOPOLDVILLE — "C'en est fini de dire que tout va bien quand tout va mal, je vous le dis tout de suite, dans notre cher Congo, tout va mal", a déclaré dimanche le général Mobutu, à près de 50.000 Congolais. Il a indiqué que la production du maïs, de riz, de manioc et de coton avait diminué depuis 1960 dans des proportions variant de deux à dix fois, alors que les dépenses ont augmenté considérablement. Il a dit que les trois prochaines années seraient consacrées à la préparation d'un plan quinquennal qui sera mis à exécution de 1968 à 1972.

La situation au Vietnam

Londres est favorable à l'idée d'une trêve de Noël

LONDRES — Le gouvernement britannique accueille avec satisfaction la trêve de Noël proposée au Vietnam par les communistes, a déclaré lundi, à la Chambre des Communes, M. George Thompson, ministre d'Etat au Foreign Office.

La Grande-Bretagne, a-t-il poursuivi, voudrait pouvoir espérer que cette trêve sera prolongée pendant un laps de temps suffisant pour favoriser un cessez-le-feu.

En réponse à des interpellations nombreuses, le ministre d'Etat a indiqué que, selon le gouvernement britannique, l'objectif le plus important au Vietnam reste de "mettre une fin honorable" à la guerre. M. Thompson avait indiqué d'autre part que la guerre du Vietnam serait longuement discutée au cours des prochains entretiens qu'aura à Washington le premier ministre britannique M. Harold Wilson avec le président Johnson.

Au député de la gauche travailliste qui réclamait une interruption des bombardements américains au Vietnam-Nord et qui laissait entendre que l'une des causes principales de la poursuite du conflit demeurerait l'escalade militaire pratiquée par les États-Unis, le ministre a fait observer que l'obstacle majeur à l'arrêt des hostilités résidait dans le refus du gouvernement d'entamer des conversations.

L'objectif d'Hanoi

LONDRES — Le premier ministre du Nord-Vietnam, M.

Ralentissement des opérations

SAIGON — On ne signale aucun engagement significatif au cours des dernières 24 heures dans les divers secteurs du Sud-Vietnam où les troupes américaines et vietnamiennes ont déclenché, depuis plusieurs jours, des opérations.

Dans la province de Quang Tin, les B-52 ont, pour la deuxième fois, bombardé des positions Vietcong dans la zone de l'opération "Harvest Moon" conduite par plusieurs bataillons de marines américains et des unités gouvernementales. Le bilan de l'opération déclenchée mercredi dernier est de 198 Vietcong tués, 76 prisonniers et 287 suspects détenus. Il n'y a pas eu d'engagement hier.

Dans le delta, le bilan de l'opération gouvernementale dans la province de Go Cong est de 181 tués, laissés sur le terrain.

Au sud dans la province de Vinh Binh, à 65 milles de la capitale les troupes gouvernementales signalent 106 Vietcong tués. Dans ces deux opérations les pertes gouvernementales sont légères.

Les mauvaises têtes et le terrain difficile: collines et rizières inondées, gênent considérablement les déplacements des marines américains qui participent à l'opération "Harvest Moon" à mi-chemin entre Danang et Chu Lai. L'aviation en raison du plafond très bas n'a pu intervenir au cours de la journée.

Une unité Vietcong évaluée à une compagnie a attaqué le poste gouvernemental de Cai Trai près de la voie ferrée côtière à 15 milles du secteur de l'opération "Harvest Moon" juste au nord de Tam Ky. L'attaque a été repoussée avec l'aide de l'artillerie. Les pertes gouvernementales ont été légères.

Rédaction d'une unité Vietcong

SAIGON — Pour la première fois, une unité constituée et armée Vietcong s'est rendue en bloc aux forces américaines.

Dans la province de Binh Tuy à cent kilomètres au nord-est de Saigon, la 173e brigade américaine aéroportée a annoncé qu'une section de 22 Vietcong, s'est rendue avec onze armes.

Le porte-parole militaire américain à Saigon a déclaré que c'était à sa connaissance

Pham Van Dong, a déclaré à un journaliste britannique que le but de son pays dans cette guerre est de débarrasser le Sud-Vietnam des Américains et de mettre fin aux hostilités.

Dans une interview qu'il accordait à M. James Cameron à Hanoi, le premier ministre a ajouté: "Certains Américains croient que nous les menaçons, mais le Nord-Vietnam réalise qu'il ne peut conquérir les États-Unis."

Le premier ministre aurait en outre ajouté qu'à son avis, les attaques américaines sur le Nord-Vietnam iraient en augmentant et qu'Hanoi serait probablement bombardée.

D'après les déclarations du premier ministre, il n'y aurait pas de Russes ni de Chinois au Nord-Vietnam, sinon quelques techniciens. "Même si la Russie et la Chine devaient retirer leur aide matérielle, a ajouté Pham Van Dong, le Nord-Vietnam gagnera cette guerre."

"Le fait est que les soldats américains sont faciles à combattre, a-t-il souligné. La moitié moins de Français dans le Sud donnerait plus de difficultés au Nord-Vietnam que 180.000 soldats américains."

Des artistes protestent

NEW YORK — "Epouvantés par la continuation et la violence accrue de la guerre du Vietnam" quarante-six artistes européens — écrivains, peintres, sculpteurs, musiciens, cinéastes et acteurs — ont signé une "protestation" publiée dimanche sur une demi-page dans la section du *New York Times* réservée aux spectacles et aux arts.

Les signataires déclarent que "des négociations offrent le seul moyen de parvenir à une solution pacifique, but déclaré du président Johnson"; ils estiment que la solution recherchée doit être basée sur les accords de Genève de 1954, et font appel à leurs gouvernements respectifs pour que ceux-ci "fassent tout leur possible pour que des négociations aient lieu sur cette base".

Les signataires appartiennent à neuf pays différents; on note parmi les Français: Simone de Beauvoir, Marguerite Duras, André Masson, Jacques Prévert, Nathalie Sarraute et Jean-Paul Sartre.

WASHINGTON — Les États-Unis doivent intensifier leur action au sol contre le Vietcong, a déclaré hier au cours d'une interview télévisée le général Maxwell Taylor, ancien ambassadeur des États-Unis à Saigon. "Le problème se régletera sur le terrain, a-t-il ajouté, les États-Unis ne peuvent vaincre les guérilleros Vietcong grâce à leurs forces aériennes et maritimes exclusivement". L'ancien ambassadeur a d'autre part déclaré que l'effectif des forces américaines devrait être augmenté mais il s'est refusé à donner un chiffre précis.

En ce qui concerne les bombardements du Nord-Vietnam, le général Maxwell Taylor a déclaré: "Nous devons augmenter modérément notre pression aérienne sur le nord mais les villes ne doivent pas être considérées comme des cibles prioritaires car nous ne voulons pas tuer la population civile."

M. William M. Martin expose les raisons qui ont motivé la hausse du taux d'escompte

WASHINGTON — Le relèvement du taux d'escompte et des taux d'intérêt sur les dépôts à terme aux États-Unis permettrait de consolider l'expansion de la production et de l'emploi tout en évitant une "surchauffe monétaire" de l'économie, a affirmé hier le président du conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale, M. William McChesney Martin. Il déposait devant la commission économique du Sénat et de la Chambre des représentants qui vient d'ouvrir une enquête sur la décision annoncée la semaine dernière par la Réserve fédérale, en vertu de l'opposition du président Johnson.

M. Martin a défendu l'action de la Réserve fédérale en dressant un tableau des pressions inflationnistes qui se manifestent aux États-Unis depuis quelques mois. Il a particulièrement insisté sur la hausse des prix. Soulignant que les investissements privés devraient augmenter à un rythme annuel de 13 pour cent pendant les six prochains mois de 1966, et que par suite du conflit vietnamien les dépenses militaires du gou-

vernement vont s'accroître sensiblement, il a affirmé que les pressions actuelles ont peu de chances de s'atténuer dans le proche avenir. Si la Réserve fédérale avait attendu pour agir, a-t-il conclu, elle aurait probablement été obligée de prendre plus tard des mesures plus énergiques.

En ouvrant l'enquête, le président de la commission, le représentant démocrate Wright Patman, avait déploré que le conseil de la Réserve fédérale ait décidé d'agir à l'encontre des directives de l'administration. "Le meilleur moyen de couler un navire est d'avoir deux capitaines", avait-il déclaré.

Deux des trois membres du conseil qui avaient voté contre le relèvement du taux d'escompte, M.M. Sherman Maisel et George Mitchell, ont d'autre part déclaré que la réserve fédérale aurait dû attendre d'avoir à sa disposition des indications solides sur le prochain budget avant de prendre toute décision concernant le loyer de l'argent.

A l'ONU, Ayub Khan parle du Cachemire sur un ton modéré

NATIONS UNIES — Le président du Pakistan, M. Mohammed Ayub Khan, a demandé à l'Inde l'Inde, devant l'Assemblée générale de l'ONU de laisser la population du Cachemire exercer son droit à l'autodétermination et d'accepter l'offre pakistanaise de régler les autres litiges en suspens entre les deux pays par des négociations pacifiques, la médiation ou l'arbitrage, et la signature d'un engagement mutuel de ne pas faire la guerre.

Dans un bref discours, de ton modéré, le président du Pakistan a souligné le danger que le problème du Cachemire continue à faire peser sur la paix dans la région et dans le monde. Il a invoqué les sombres perspectives que la non-solution du conflit impose aux futures relations entre l'Inde et le Pakistan, alors que les deux nations du sous-continent devraient et pourraient coopé-

rer pour leur avantage mutuel. Il faut que les dirigeants de l'Inde et du Pakistan concilient leurs divergences dans un esprit de sincérité et de sérénité, a dit M. Ayub Khan en rappelant qu'il n'y a ni l'autre pays ne peut se permettre de consacrer de trop larges ressources à leurs budgets de défense.

Après avoir souligné l'égalité et l'interdépendance des nations, le président du Pakistan a critiqué les pays industriels "qui essaient d'imposer les règles du développement des autres pays, notamment en limitant leur accès aux marchés. C'est une politique qui ne peut pas profiter à ceux qui l'appliquent", a dit le maréchal Ayub Khan, faisant appel aux pays développés pour qu'ils fassent preuve d'imagination et de sentiments à la fois généreux et réalistes à l'égard du développement du tiers monde.

La Cour suprême condamne la récitation de prières interconfessionnelles dans les écoles publiques des États-Unis

WASHINGTON — La Cour suprême des États-Unis a condamné la récitation de prières interconfessionnelles dans les écoles publiques.

Cette action avait été introduite par 21 parents d'élèves de New York, appartenant à cinq religions, qui soulignaient la différence existant entre la lecture de la Bible et la récitation de ces prières sans caractère confessionnel. La Cour a statué que l'introduction de telles prières constitue une entorse au principe de la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Si

vous n'avez jamais dégusté le dry gin London Club de Melchers, ne l'avouez pas à ceux qui s'y connaissent en dry gin...



*Il n'y a qu'un London Club, le vrai, celui de Melchers.

40 oz 181-H \$7.50 / 25 oz 181-G \$4.95

LES DISTILLERIES MELCHERS LIMITÉE

Bethierville, Qué.

JEUNES HOMMES!

Assurez-vous un revenu régulier en livrant à domicile, tous les matins, le journal

LE DEVOIR

Nous avons présentement besoin de porteurs dans les districts suivants:

VERDUN - LACHINE - LASALLE

Ottremont, Côte-des-Neiges, Ville St-Royal, Villeray, Rosemont, Ville St-Michel, Carré St-Louis, St-Bruno, Beloeil, Longueuil, St-Lambert, Boucherville, Ville LeMay, Ville St-Laurent, Cartierville, Laval-des-Rapides, Pont-Viau, Duvernay, St-Vincent-de-Paul, Ahuntsic, Montréal-Nord, Repentigny, Tétraultville, Charlemagne, Pointe-aux-Trembles, Bordeaux.

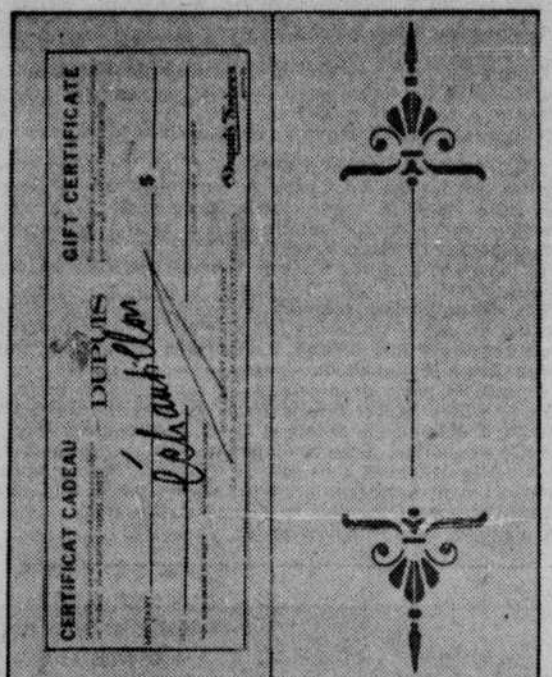
Appeler à:

844-3364

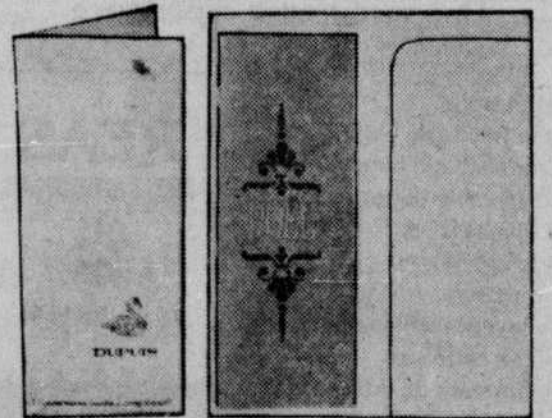
SERVICE DU TIRAGE



La solution idéale



Dans le doute?... offrez un certificat cadeau



DUPUIS

OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'À 9 HEURES D'ICI AU 23 DÉCEMBRE, SAMEDI 5 H. 30